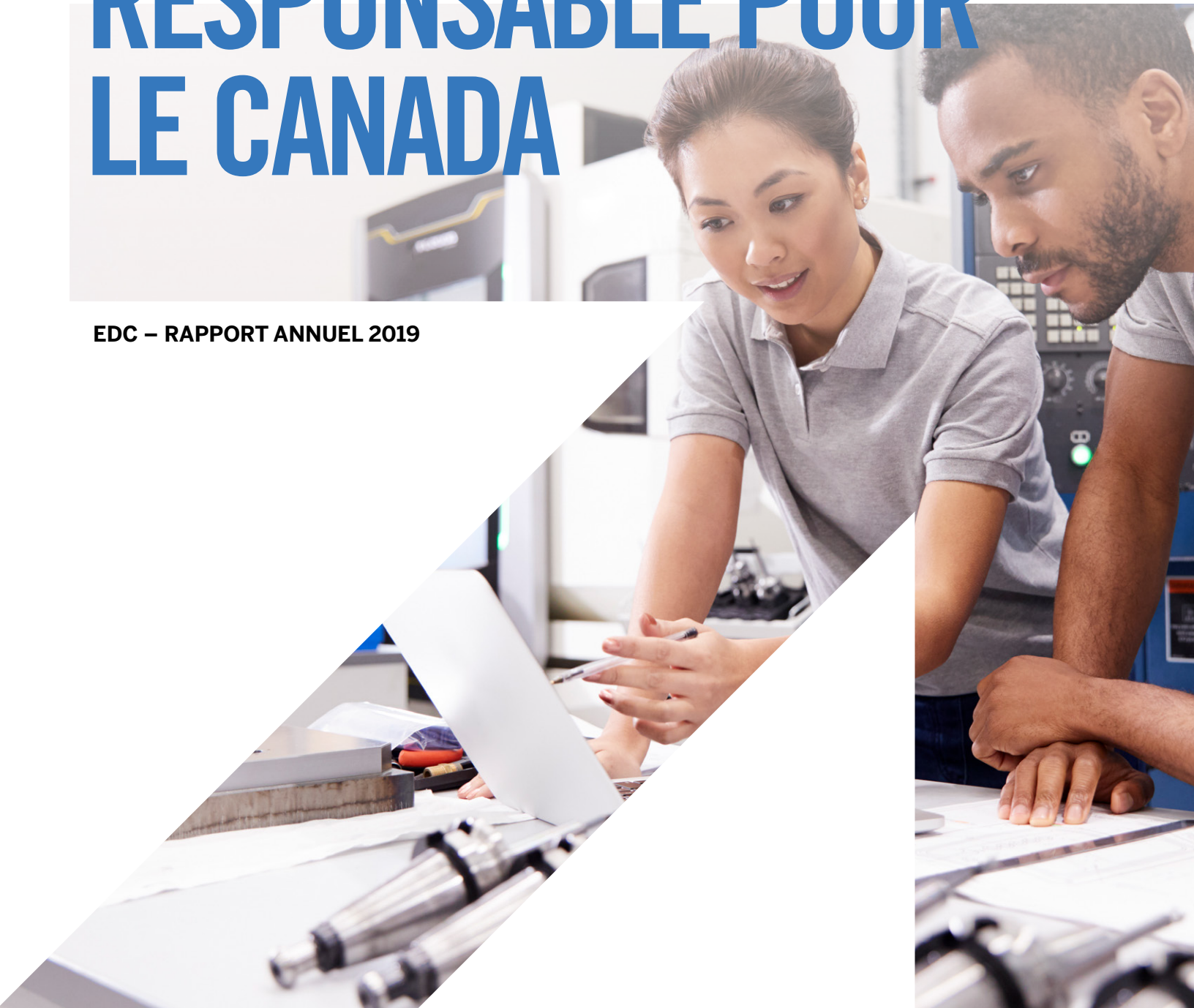


UN COMMERCE PROSPÈRE ET RESPONSABLE POUR LE CANADA

EDC – RAPPORT ANNUEL 2019



UN COMMERCE PROSPÈRE ET RESPONSABLE POUR LE CANADA

Le mandat d'EDC est clair : aider les entreprises canadiennes à percer, croître et réussir à l'étranger. Cette mission, que nous poursuivons depuis 75 ans, nous a amenés à faciliter plus de 1 000 milliards de dollars d'exportations et d'investissements et à aider des dizaines de milliers d'entreprises canadiennes à réussir sur les marchés mondiaux. Nous souhaitons que les 75 prochaines années soient encore plus prospères en développant le commerce d'exportation du Canada, dans un souci accru de responsabilité et de durabilité.

16 807 : nombre de clients servis en 2019

102,6 G\$: activités des clients réalisées à l'aide des solutions d'EDC

86 % : part des PME parmi les clients d'EDC en 2019

PARTENAIRE DES EXPORTATEURS CANADIENS	1
Message de la présidente du Conseil d'administration	2
Message de la présidente et chef de la direction	4
Performance par rapport aux objectifs	6
Faits saillants de la RDE en 2019	9
Faits saillants par régions en 2019	10
À propos du présent rapport	10
ARTISAN DE LA FACILITATION DU COMMERCE	12
Vision et stratégie d'EDC	12
Évaluer le contexte commercial	13
S'adapter aux besoins des exportateurs	14
Favoriser la diversification du commerce	14
Créer des occasions d'affaires	16
Miser sur la durabilité	16
PROMOTEUR DES PRATIQUES D'AFFAIRES RESPONSABLES ET DURABLES	18
Vision et cadre de RDE	18
Maintenir le dialogue avec les parties prenantes	20
Promouvoir l'intégrité dans les pratiques commerciales	22
Créer un lieu de travail d'exception	22
Renforcer nos collectivités	24
Protéger l'environnement et les personnes	24
Divulgaration au regard du GIFCC en 2019	26
Divulgaration liée aux droits de la personne	32
LA GOUVERNANCE À EDC	37
Conseil d'administration	42
Équipe de la haute direction	45
REVUE FINANCIÈRE	48
Rapport de gestion	48
États financiers consolidés	82
REVUE DES DIX DERNIERS EXERCICES	144
GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS	152
REPRÉSENTATION D'EDC	153

PARTENAIRE DES EXPORTATEURS CANADIENS

EDC est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada et fait partie du portefeuille du commerce international du gouvernement du Canada.

Nous sommes au service d'entreprises canadiennes variées et de toutes tailles présentes dans divers secteurs et régions du monde. En 2019, EDC comptait 20 représentations et une succursale à l'étranger de même que 21 bureaux au Canada, soit un effectif de quelque 1 700 personnes qui aident les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés mondiaux.

2,5 G\$ en activités facilitées dans le secteur des technologies propres

692 transactions d'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE)



MESSAGE DE LA

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Martine Irmán

MARTINE IRMAN
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En 2019, Exportation et développement Canada (EDC) a soufflé ses 75 bougies. Depuis plus de trois quarts de siècle, EDC travaille avec les entreprises canadiennes, en périodes d'expansion comme de récession économiques, afin de les aider à prospérer sur la scène du commerce international et, par le fait même, à favoriser la croissance de l'économie canadienne.

Il est difficile d'imaginer les retombées que le gouvernement du Canada espérait au moment de la création d'EDC, alors nommée *Société d'assurance des crédits à l'exportation*. En 1944, on ne se doutait pas que l'organisme qui deviendrait un jour *Exportation et développement Canada* contribuerait à générer plus d'un milliard de dollars en exportations canadiennes et en investissements à l'étranger.

Cette année seulement, EDC a appuyé les activités de 16 807 entreprises canadiennes sur plus de 200 marchés, en plus d'engendrer plus de 102,6 milliards de dollars pour le Canada au chapitre du commerce international. Devant des résultats de cette ampleur, on pourrait presque oublier que le mandat d'EDC, depuis ses débuts, va bien au-delà des chiffres. À titre de présidente du Conseil d'administration, j'ai eu le privilège d'écouter des exportateurs des quatre coins du pays me dire comment EDC a été un artisan de leur succès. Ce sont ces témoignages, plus encore que les chiffres, qui illustrent véritablement l'apport d'EDC à la prospérité du Canada.

Épauler un exportateur en quête de capitaux, d'assurances ou de clients, ou encore l'aider à acquérir la confiance dont il a besoin pour réussir à l'international peut changer la donne pour lui et sa région. Renouveler cette expérience avec des dizaines de milliers d'entreprises pendant 75 ans, c'est indéniablement participer à l'essor de toute une économie. Pour la seule année 2019, on estime qu'EDC a soutenu 510 714 emplois canadiens et généré 63,7 milliards de dollars en contribution

au PIB du Canada⁽¹⁾. Il s'agit là d'une contribution majeure à la prospérité du pays.

Il n'y a pas que l'ampleur des retombées générées par EDC depuis 75 ans qui est impressionnante; leur diversité l'est tout autant. L'année dernière, dans le cadre du plan d'action mis en place par le gouvernement du Canada en réponse aux perturbations commerciales affectant le secteur du canola, EDC a offert aux exportateurs touchés un soutien pouvant atteindre 150 millions de dollars sous la forme d'assurances commerciales. En 2019, EDC est restée engagée à appuyer plus d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes qui exportent ou prévoient le faire. Non seulement elle a largement dépassé l'engagement de financement de 250 millions de dollars annoncé dans le budget fédéral de 2018, mais elle a également lancé le Programme d'investissement pour les femmes en commerce international, qui est assorti d'une enveloppe de 50 millions de dollars. Grâce à ce nouveau programme, EDC donne accès à des capitaux propres sous la forme d'investissements directs et d'investissements dans des fonds de capital-risque canadiens qui s'engagent à favoriser la mixité.

L'année 2019 a également marqué le début d'une nouvelle ère de responsabilité et de durabilité pour EDC, qui est consciente que les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leur organisme de crédit à l'exportation réponde aux plus hautes normes en la matière. La Société a ainsi publié de nouvelles politiques sur les droits de la personne et les changements

⁽¹⁾ Pour la seule année 2019, on estime qu'EDC a soutenu 510 714 emplois canadiens ✓ Validé.

« Depuis plus de trois quarts de siècle, en périodes d'expansion comme de récession économiques, EDC est partenaire de la réussite des entreprises canadiennes à l'international. »



climatiques afin de suivre de plus près les pratiques exemplaires internationales. De plus, elle a mis la dernière main à sa nouvelle politique sur la transparence et la divulgation, destinée à l'aider à communiquer de manière proactive plus d'information sur ses activités commerciales.

Cette volonté de transparence s'est également fait sentir dans les relations d'EDC avec les médias et avec le public : la Société a commencé à reconnaître ses erreurs quand ses contrôles préalables et ses processus décisionnels ont fait défaut, et à redoubler d'efforts pour mieux faire à l'avenir.

Tous ces événements ont eu lieu la même année où Mairead Lavery est devenue la première femme à être nommée au poste de chef de la direction d'EDC. J'ai eu la chance de participer au processus de sélection, et aujourd'hui, je suis fière de former avec Mairead le premier tandem féminin chef de la direction/présidente du Conseil d'administration d'EDC. Outre sa grande expérience en finance, en planification stratégique et en transformation organisationnelle, Mairead est également animée d'une passion pour le mandat d'EDC. Elle est sans conteste la porte-parole dont EDC a besoin pour accroître sa visibilité sur les marchés.

La diversité et l'inclusion sont des enjeux chers aux yeux de Mairead. D'ailleurs, dès la première année de son mandat, elle en a fait des questions centrales pour la Société. Un effectif inclusif célébrant la diversité non seulement reflète la pluralité de la société canadienne, mais il permet également à EDC d'être mieux à même de répondre aux besoins particuliers de toutes les entreprises du pays. En 2019, EDC a créé un poste entièrement consacré au soutien des entreprises exportatrices autochtones, compte tenu de la nécessité de bonifier l'appui à ce segment où les ressources manquent. De plus, EDC a

procédé à l'évaluation de l'accessibilité de ses services aux exportateurs autochtones, et les conclusions de cet examen seront transposées dans une stratégie à long terme.

Les retombées engendrées par EDC évoluent. Voilà pourquoi j'aimerais remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leur rôle inestimable : ils aident la Société à maintenir le cap durant cette période d'importante transformation.

La moitié des administrateurs viennent de terminer la première année complète de leur mandat, et je peux vous dire que nos échanges ont été grandement enrichis par leurs nouvelles idées et contributions. Ces points de vue nouveaux, conjugués aux connaissances et à l'expérience de nos membres chevronnés, ont instauré en 2019 une dynamique unique qui a été très efficace et franchement plaisante. J'ai très hâte de voir ce que nous accomplirons au cours des prochaines années.

En terminant, je souhaiterais exprimer ma profonde gratitude aux dévoués employés d'EDC. Il y a 75 ans, la Société a été mise sur pied par quatre personnes, dont trois vétérans de la Deuxième Guerre mondiale. Il ne fait aucun doute que nos quatre employés fondateurs étaient très motivés à s'acquitter de leur mission : veiller à ce que le Canada soit prêt à atteindre son plein potentiel dans l'économie mondiale de l'après-guerre. Aujourd'hui, vous perpétuez ce précieux héritage en accomplissant un travail tout aussi emballant, primordial et, avouons-le, rempli de défis.

Je pourrais vous nommer des milliers d'exportateurs de partout au pays qui vous sont reconnaissants de les avoir aidés à croître et à réussir à l'étranger. Au nom de tout le Conseil d'administration d'Exportation et développement Canada, je vous remercie du rôle déterminant que vous jouez pour ces entreprises, et pour le Canada.

MESSAGE DE LA

PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Mairead Lavery

MAIREAD LAVERY
PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION



L'an dernier à pareille date, j'entamais la première année de mon mandat à titre de présidente et chef de la direction d'Exportation et développement Canada (EDC) – et je vous exprimais ici même ma fierté et mon enthousiasme à intégrer ce nouveau rôle.

Une année auparavant, la Société avait donné les preuves de sa capacité à étendre son influence sur le marché et à offrir davantage de valeur à plus d'exportateurs canadiens. De fait, EDC avait alors pratiquement doublé le nombre de ses clients traditionnels, lancé de nouveaux produits et services et ouvert de nouvelles représentations.

En 2018, nous avons montré que nous pouvions en faire plus pour développer le commerce extérieur du Canada. En 2019, nous avons poursuivi sur cette lancée et fait état de notre capacité à *accroître nos activités*, et à le faire d'une manière *différente*.

Le commerce international a l'immense potentiel de créer de la richesse et des emplois, et de faire reculer la pauvreté aux quatre coins du globe. Cependant, mal géré et réglementé, il peut engendrer des incidences négatives sur les personnes et les collectivités, et sur l'environnement. Ce constat sous-tend les deux grandes initiatives d'EDC en 2019.

Notre nouvelle Politique sur les droits de la personne, publiée en mai 2019, s'inscrit globalement dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de la personne des Nations Unies et exprime avec plus de clarté – à nos clients comme à nos partenaires – notre position au chapitre des droits de la personne. La Politique précise que le soutien d'EDC en tant qu'institution financière pourrait être tributaire d'une évaluation des risques relatifs aux droits de la personne et réaffirme notre responsabilité à prévenir et à atténuer ces risques à l'ensemble de notre portefeuille de transactions. En adoptant sa Politique sur les droits de la personne, EDC se dote d'un important outil qui lui permettra d'affermir son action dans ce domaine et de jouer le rôle qui lui incombe : favoriser une meilleure conduite des affaires.

La mise en place de cette politique, qui a suscité un bel intérêt auprès des membres de la société civile et d'autres parties prenantes, m'est particulièrement chère. Ayant grandi en Irlande du Nord dans les années 70 et 80, j'ai été témoin du coût humain d'une société divisée par les préjugés et la discrimination. Nous avons tous un rôle à jouer pour faire en sorte que les droits de la personne soient respectés, que nous vivions dans une société plus inclusive et que nos collectivités soient plus sûres et plus accueillantes. Pour ma part, je n'ai cessé d'enrichir ma connaissance des interactions complexes entre les activités des entreprises et les droits de la personne, notamment lors de ma participation à des forums internationaux consacrés à ce thème. Depuis le début de mon mandat, j'ai eu de l'occasion de parler du bilan d'EDC au chapitre des droits de la personne – là où nos actions ont porté fruit et là où nous aurions pu faire mieux – et de chapeauter les efforts visant à renforcer nos pratiques.

Par ailleurs, en janvier 2019, EDC a publié sa première politique entièrement consacrée aux changements climatiques. Dans ce document, la Société reconnaît la nécessité d'opter pour une approche plus proactive et éclairée afin de faciliter la transition mondiale vers une économie à faible intensité carbone et résiliente face aux changements climatiques. En vertu de cette politique, EDC s'engage à mesurer, à surveiller et à communiquer les risques et les occasions en lien avec les changements climatiques, à intégrer les changements climatiques au processus entourant ses décisions d'affaires et à encourager ses partenaires à faire de même.

En plus d'interdire d'emblée l'octroi de nouveau financement à des mines de charbon thermique, à des centrales au charbon ou à des infrastructures connexes – peu importe où elles se trouvent sur le globe –, EDC prend aussi des mesures pour réduire

l'intensité en carbone de son portefeuille de prêts. Ces mesures s'inscrivent dans les efforts déployés par EDC en vue d'adhérer pour une deuxième année aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), qui figurent au présent rapport. Je suis fière du fait qu'EDC, forte de la mise en œuvre de cette politique, peut se compter parmi les organismes de crédit à l'exportation qui se démarquent par leurs initiatives visant à s'attaquer à cet enjeu vital et complexe de portée mondiale.

Nous avons continué de faire preuve de leadership dans la sphère des technologies propres. Dans cette optique, nous n'avons cessé d'augmenter notre appétit pour les risques et nos investissements dans de nouvelles solutions afin de propulser la croissance des exportateurs de ce secteur prioritaire. Depuis 2012, nous avons facilité plus de 9 milliards de dollars d'exportations pour les entreprises canadiennes de technologies propres, confortant ainsi notre place de premier bailleur de fonds auprès de cette filière.

L'esprit d'innovation qui a animé ces initiatives nouvelles et prometteuses a été un élément prédominant des efforts déployés par EDC pour développer ses secteurs d'activité traditionnels, offrir des solutions de financement et d'assurance, et fournir conseils et expertise aux exportateurs canadiens à l'ensemble du pays.

En septembre 2018, nous avons mis à l'essai à la Banque Nationale un projet pilote, qui a été déployé à l'ensemble du pays en novembre 2018. Le Programme de prêts à l'expansion internationale (PPEI) a été officiellement lancé l'année suivante, et la RBC y a adhéré en mars 2019. Dans le cadre de ce programme, les partenaires bancaires d'EDC disposent de capacités prédéfinies pour consentir des garanties de prêts à leurs clients exportateurs. Ce faisant, l'accès à un fonds de roulement se trouve facilité pour un plus grand nombre d'exportateurs canadiens. En 2019, je constate avec bonheur que cette initiative pilote est une réussite, et qu'elle contribuera à forger de nouveaux partenariats avec au moins quatre banques canadiennes en 2020.

Le programme a permis à EDC de rehausser la valeur de ses services, mais aussi d'accomplir quelque chose d'encore plus percutant. En intégrant un outil d'aide à l'exportation comme le PPEI à la gamme des produits offerts par de grandes banques commerciales canadiennes, EDC se trouve à *faire connaître* l'exportation comme une stratégie gagnante pour les petites entreprises. C'est cette même approche qui a insufflé l'élan à l'origine de l'incroyable travail réalisé en 2019 pour étoffer nos services des produits du savoir et nos services consultatifs, notamment dans le cadre de partenariats, de webinaires, d'ateliers et d'autres événements. Ces services demeurent un moyen d'aider des milliers d'entreprises canadiennes à comprendre la valeur et les avantages de l'exportation.

D'ailleurs, en 2019, EDC a intensifié son rayonnement mondial en inaugurant deux représentations aux États-Unis, respectivement à Chicago et à Atlanta. Même si les exportateurs canadiens prospèrent depuis longtemps sur le marché américain, les récentes tensions commerciales entre nos deux pays ont

montré que l'accès à ce marché au Sud de la frontière ne doit pas être tenu pour acquis. Or, grâce à ces nouvelles représentations dans le Sud-Est américain et dans la région des Grands Lacs du Midwest, les entreprises canadiennes disposent de nouvelles têtes de pont dans des régions florissantes et dynamiques du premier partenaire commercial du Canada.

Au pays, auprès de la communauté canadienne du monde des affaires, EDC s'est employée à aménager un environnement stimulant sur le plan économique. À mes yeux, cela signifie favoriser le développement d'une culture d'entrepreneuriat célébrant la diversité et l'inclusivité. Dans cet esprit, EDC a continué de jouer un rôle prédominant en veillant à élargir les perspectives des entrepreneures. À ce jour, nous avons facilité des activités de plus de 1 milliard de dollars en appui aux entreprises détenues ou dirigées par des femmes et, en 2019, nous avons aidé 333 de ces entreprises à prendre leur envol à l'international et à s'implanter sur de nouveaux marchés.

En qualité de présidente et chef de la direction, j'ai aussi eu le privilège de présider le conseil d'administration de FinDev Canada, le premier institut de financement du développement du Canada. Cette filiale d'EDC, en activité depuis à peine deux ans, accumule les réalisations et ne cesse d'accroître son soutien aux entreprises dans les pays en développement en luttant contre la pauvreté, en renforçant le pouvoir économique des femmes et en s'attaquant aux changements climatiques. À la fin de 2019, par le biais de neuf transactions, FinDev Canada avait investi plus de 124 millions de dollars en Afrique subsaharienne et en Amérique latine dans des secteurs comme l'agroalimentaire, la croissance verte et les institutions financières locales, en offrant des services aux microentreprises et aux PME.

En 2019, Exportation et développement Canada a célébré ses 75 années d'existence. La création de la Société en 1944 s'inscrivait dans un mouvement mondial qui a donné naissance à une myriade d'institutions nationales et internationales, dont la majorité poursuivait sensiblement le même objectif : créer un monde meilleur en développant l'économie, en favorisant un commerce réglementé et en jetant les fondements sur lesquels reposent les relations internationales de l'après-guerre.

Pour ma part, je crois qu'EDC peut se dire fière de la place qu'elle occupe parmi ces institutions – une fierté qu'elle tire de son rôle d'artisan de la prospérité économique du Canada, mais aussi de promoteur de quelque chose de tout aussi important : la marque du Canada et les valeurs canadiennes. Nos employés ressentent une immense fierté de faire carrière dans une société qui leur offre un milieu de travail sûr, inclusif et accueillant. À vrai dire, EDC aspire à devenir aussi diverse et attentionnée que le pays qu'elle sert. Dans l'exercice de mes fonctions, j'ai eu la chance de parcourir le globe et de voir cette marque et ces valeurs en action.

Aujourd'hui, alors que j'amorce la deuxième année de mon mandat de présidente et chef de la direction d'EDC, je suis à la fois fière et emballée d'être à la barre d'une organisation qui, au quotidien, fait rayonner dans le monde la marque et les valeurs du Canada.

PERFORMANCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

INDICATEURS STRATÉGIQUES

Indicateurs liés aux activités		2019	Plan de 2019	2018	variation
Clients servis		16 807	s. o.	13 135	28 %
Activités totales facilitées (\$G)	objectif manqué	102,6	110,6	104,6	-2 %
Transactions d'investissement direct canadien à l'étranger	objectif atteint	692	5 % – 20 %	584	18 %
Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux	objectif atteint	6 140	3 % – 12 %	5 905	4 %

Indicateur lié à la clientèle		2019	Plan de 2019	2018
Net Promoter Score	objectif manqué	69,5	70,0 – 76,0	75,3

Indicateur financier		2019	Plan de 2019	2018
Ratio de productivité (%)	objectif atteint	36,4	35 – 39	32,9

INDICATEURS LIÉS AUX ACTIVITÉS

Activités totales facilitées

102,6 G\$ ↓ 2 % par rapport à 2018

Par l'entremise de ses solutions financières, EDC a appuyé des exportations, des investissements à l'étranger et des activités de développement du commerce d'une valeur de 102,6 milliards de dollars en 2019. Dans le cadre de son programme d'assurance, elle a aidé plus de 5 500 clients à réaliser des ventes à l'exportation de plus de 75 milliards de dollars auprès de quelque 100 000 acheteurs partout dans le monde. Comptant pour plus de 76 % de ces activités, l'assurance crédit aide les entreprises à atténuer les risques et à mobiliser leurs créances auprès de leurs institutions financières dans l'optique d'accéder à davantage de financement à court terme. Ces entreprises peuvent ainsi exercer des activités sur des marchés qu'elles auraient autrement jugé trop risqués. Qui plus est, nous avons accordé plus de 27 milliards de dollars en prêts à des clients canadiens ou à leurs partenaires commerciaux à l'étranger.

Transactions auprès des petites entreprises et des marchés commerciaux

6 140 ↑ 4 % par rapport à 2018

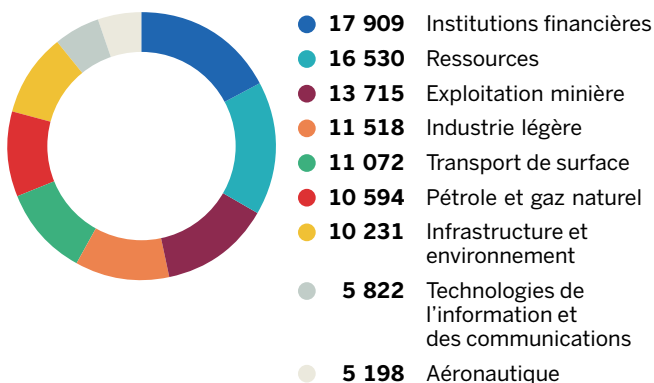
Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle central dans la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois. Elles sont également des acteurs incontournables du paysage commercial canadien. Voilà pourquoi EDC continue d'accorder une grande importance à son soutien aux PME, tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents. Pour les aider, nous mettons à profit nos solutions de financement et d'assurance ainsi que nos relations avec des acheteurs étrangers pour encourager l'achat de biens et de services canadiens et pour intégrer les PME aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour suivre notre progression au regard de cet indicateur, nous mesurons au cours de l'année civile le nombre de transactions de financement et d'assurance réalisées auprès de clients du

segment des petites entreprises et des marchés commerciaux. Cet indicateur englobe l'attraction de nouveaux clients, la rétention des clients actuels et la vente de plusieurs produits à un même client. En 2019, nous avons ainsi facilité 6 140 transactions, comparativement à 5 905 l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par le nombre de transactions visant à aider les PME à obtenir du financement.

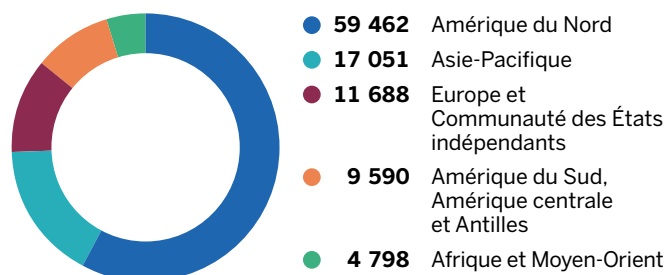
Activités facilitées par secteurs industriels

(en millions de dollars)



Activités facilitées par marchés géographiques

(en millions de dollars)



Transactions d'investissement direct canadien à l'étranger

692 ↑ **18 %** par rapport à 2018

L'investissement direct canadien à l'étranger (IDCE) est un volet important de l'économie canadienne. D'ailleurs, les compagnies canadiennes génèrent presque autant de ventes par leurs sociétés affiliées à l'étranger que par leurs activités d'exportation. Pour bon nombre de ces entreprises canadiennes, établir ou acquérir des actifs commerciaux dans un autre pays est une stratégie de premier plan pour atteindre leurs objectifs d'affaires et rester concurrentielles.

Appuyer les investissements des entreprises canadiennes à l'international est l'un des éléments essentiels de notre noyau principal d'activités. Nous leur offrons diverses solutions pour les aider à concrétiser leurs projets d'investissement à l'étranger, notamment des prêts pour les aider à s'établir sur de nouveaux marchés ou à participer à des coentreprises ainsi que des produits d'assurance pour atténuer certains risques, comme le refus d'un client de payer une société affiliée à l'étranger. Depuis 2019, notre définition de l'IDCE comprend les filiales et les actifs à l'étranger.

En 2019, nous avons facilité 692 transactions d'IDCE, en hausse par rapport à 584 transactions l'année précédente. Nous avons vu nos solutions de fonds de roulement devenir de plus en plus prisées, en particulier celles offertes par l'entremise du Programme de garanties d'exportations (EGP) et des garanties pour le commerce international. Ces garanties sont proposées en partenariat avec des banques canadiennes aux entreprises du pays, surtout des PME, afin qu'elles puissent plus facilement accéder à un fonds de roulement.

Clients servis

16 807 ↑ **28 %** par rapport à 2018

L'indicateur *Clients servis* rend compte des efforts d'EDC pour aider plus d'entreprises canadiennes. Il recense chaque entreprise avec laquelle EDC a fait affaire durant l'année civile. Nous entendons par client une entreprise s'étant prévalu d'un produit d'EDC en échange d'un paiement, ou dans le cas de certaines solutions du savoir, de renseignements la concernant qui vont au-delà des sources accessibles au public. Ces solutions répondent aux besoins d'une foule d'entreprises – tout particulièrement celles de petite taille – qui souhaitent en savoir plus sur les premières étapes du parcours d'exportation afin de prendre des décisions avisées dans ce domaine.

En 2018, nous avons servi 13 135 clients. En 2019, ce chiffre a grimpé à 16 807. Un peu plus de 9 000 clients ont eu recours à un produit financier, soit 5 % de plus qu'en 2018. De ce nombre, quelque 1 300 étaient des entreprises canadiennes ayant également utilisé un produit du savoir. On compte

également 7 800 entreprises clientes (en plus des 9 000 déjà mentionnées) qui ont utilisé au moins un produit du savoir, soit une augmentation de 72 % par rapport à 2018.

Net Promoter Score

69,5 ↓ par rapport à 2018

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur utilisé par EDC pour évaluer la satisfaction et la fidélité de la clientèle, et la probabilité qu'il nous recommande à des collègues d'affaires. De même, il nous permet de quantifier dans quelle mesure nous satisfaisons à leurs besoins et répondons à leurs attentes.

Selon les données de référence du secteur, EDC affiche un score NPS de 69,5 et se classe ainsi dans le quartile supérieur des sociétés nord-américaines de service interentreprises. Ce résultat, inférieur à celui de 2018, tient aux motifs suivants : communication imprécise à certains grands clients quant à la participation d'EDC à leurs facilités bancaires générales; changements notables aux interactions de gestion des comptes pour plusieurs clients; et difficultés d'utilisation du nouveau portail d'Assurance crédit de portefeuille.

Ratio de productivité

36,4 % Objectif atteint

Le ratio de productivité (RP), soit le ratio des charges administratives aux bénéfices nets, indique dans quelle mesure nous utilisons bien nos ressources et gérons bien nos coûts. En 2019, notre ratio de productivité était de 36,4 %, ce qui correspond à notre fourchette cible de 35 à 39 %. Ce ratio signifie que 36,4 cents de chaque dollar gagné servent à couvrir nos dépenses, et que les 63,6 cents restants servent à accroître notre capital et à soutenir nos portefeuilles de prêts et d'assurance.

Si notre ratio de productivité est moins favorable que celui de 2018 (32,9 %), cette hausse était attendue puisque nous avons continué de beaucoup investir dans la transformation de notre organisation. Par exemple, EDC a fait de son soutien aux micro et petites entreprises l'une de ses principales priorités. Or, pour EDC, ces entreprises génèrent moins de revenus que celles de plus grande taille, et servir un nombre plus important d'entreprises de ce segment exige plus de ressources. Par ailleurs, nous investissons des ressources substantielles afin de perfectionner nos pratiques en matière de RDE et de gestion des risques, deux domaines d'une importance vitale pour notre pérennité, mais non génératrices de revenus. Ces investissements font qu'il est devenu plus coûteux pour EDC d'exercer des activités, mais la Société a choisi cette voie parce qu'elle peut ainsi renforcer sa capacité à appuyer les entreprises canadiennes, aujourd'hui et demain.

INDICATEURS LIÉS À LA RDE

	2018	2019
Environnement et personnes		
Activités facilitées dans les technologies propres	2,1 G\$	2,5 G\$
Nombre de clients des technologies propres ayant fait appel à nos solutions de financement	210	227
Intégrité des entreprises		
Nombre de séances de sensibilisation aux crimes financiers présentées aux clients d'EDC	2	4
Part des nouveaux clients ayant reçu la lettre du chef de la direction d'EDC sur les lois anti-corruption du Canada et la réduction des risques de corruption et de pots-de-vin	100 %	100 %
Pourcentage des employés concernés ayant suivi la formation sur les crimes financiers offerte annuellement	100 %	100 %
Pourcentage des employés ayant obtenu la certification annuelle pour le Code de conduite	100 %	100 %
Notre lieu de travail		
Pourcentage des postes de direction occupés par des femmes	47 %	52 %
Représentation des personnes autochtones dans l'effectif	1,4 %	1,2 %
Représentation des personnes handicapées dans l'effectif	2,8 %	2,5 %
Représentation des minorités visibles dans l'effectif	19,2 %	20,5 %
Pourcentage des nouveaux employés mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables	62 %	80 %
Pourcentage des nouveaux membres du Conseil d'administration mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables	100 %	s. o.
Empreinte carbone (équivalent tonnes de CO ₂)	3 330	3 539
Nombre d'initiatives dans le cadre du Partenariat EDC-CARE (affectations de conseillers, soutien à la préparation de propositions de projet, adhésions, participation à des conférences et forums)	25	14
Nos collectivités		
Nombre de jours de bénévolat des employés parrainés par EDC	80,5	62,5
Nombre d'étudiants ayant reçu notre appui	1 174	1 804
Nombre d'entreprises appartenant à des femmes ayant bénéficié de nos connaissances, réseaux et solutions financières	144	333
Activités facilitées pour des entreprises détenues ou dirigées par des femmes	400 M\$	650 M\$
Nombre des nouvelles entreprises clientes détenues ou dirigées par des femmes	119	132
Nombre cumulatif d'entreprises clientes uniques détenues ou dirigées par des femmes	249	381
Nombre de petites entreprises clientes servies	8 801	11 925

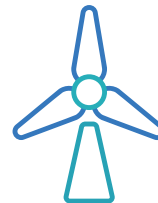
FAITS SAILLANTS DE LA RDE EN 2019

ENVIRONNEMENT ET PERSONNES



**2,5 MILLIARDS
DE DOLLARS**

Activités facilitées dans
le secteur des technologies
propres



227

Nombre de clients des
technologies propres ayant
fait appel à nos solutions
de financement

INTÉGRITÉ DES ENTREPRISES



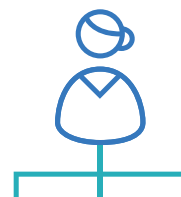
100 %

Pourcentage des employés
concernés ayant reçu la
formation sur les crimes
financiers offerte annuellement



100 %

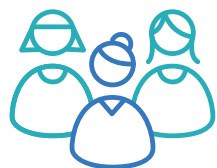
Pourcentage d'employés
ayant obtenu la certification
pour le Code de conduite



52 %

Pourcentage des postes
de direction occupés par
des femmes

NOS COLLECTIVITÉS



333

Nombre d'entreprises
appartenant à des femmes
ayant profité de nos
connaissances, de nos réseaux
et de nos solutions financières



**650 MILLIONS
DE DOLLARS**

Activités facilitées pour des
entreprises détenues ou
dirigées par des femmes



11 925

Nombre de petites entreprises
clientes servies

FAITS SAILLANTS PAR RÉGIONS EN 2019

AMÉRIQUE LATINE

L'Amérique latine est encore cette année le principal marché d'EDC pour la création de débouchés commerciaux, le programme de Financement et jumelage d'affaires ayant généré 1,0 milliard de dollars et 354 mises en relations de clients de la région auprès de 182 fournisseurs canadiens. Ce programme et les solutions de financement et de jumelage d'affaires sont expliqués plus en détail à la page 16.

Au Mexique, les rencontres interentreprises et les activités de jumelage chapeautées par EDC dans les secteurs de la vente au détail et des biens de consommation ont permis à plus d'une vingtaine d'entreprises canadiennes de décrocher des contrats et des bons de commande. Par ailleurs, au Chili, une mission d'EDC axée sur les technologies perturbatrices et menée auprès d'entreprises clientes du secteur minier de niveau 1 a fait passer de deux ans à tout juste six mois le délai entre le lancement des contrats et la date de leur attribution. Nous avons par ailleurs continué d'appuyer les transactions d'IDCE dans la région.

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

EDC a soutenu les activités de placement réalisées sur le marché européen par des régimes de retraite canadiens dans le cadre de financements totalisant 1,9 milliard de dollars. Nos équipes d'intervention rapide ont aidé les exportateurs à composer avec les défis politiques présents en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, notamment le dossier du Brexit et l'augmentation des risques commerciaux et souverains en Arabie saoudite. Nos équipes ont également participé à des événements visant à faire connaître l'Accord économique et commercial global (AECG) dans l'optique de stimuler les échanges et les investissements canadiens et européens.

En outre, nous avons mis au point notre première structure de prêt à l'IDCE comportant une exigence de durabilité. Selon l'une des principales conditions principales du prêt, l'emprunteur doit respecter certains indicateurs environnementaux. Nous avons également organisé, dans le cadre du programme de Financement et jumelage d'affaires, 11 événements de jumelage ciblés qui ont permis de mieux connaître les capacités canadiennes.

ASIE-PACIFIQUE

L'Asie-Pacifique demeure un marché de choix pour les régimes de retraite canadiens cherchant à investir leurs actifs et diversifier leurs portefeuilles dans une région affichant une croissance parmi les plus rapides du monde. En Australie, EDC a soutenu l'IDCE dans le secteur de l'infrastructure dans le cadre d'activités de financement totalisant 863 millions de dollars. Nous nous sommes également dotés d'un portefeuille d'activités considérable dans les secteurs de l'infrastructure et de l'environnement en Inde, où les transactions de financement ont totalisé 403 millions de dollars.

Notre présence en Chine nous a permis d'établir des liens avec des acteurs stratégiques de l'agroalimentaire et ainsi de réaliser la première transaction d'investissement direct à l'étranger dans le secteur. Il s'agissait d'un projet de 340 millions de dollars pour la construction d'une usine de fabrication de préparation pour nourrissons à Kingston, dont toute la production sera exportée vers le marché chinois.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Il s'agit du deuxième rapport annuel intégré d'EDC. Ce document, qui présente à la fois les priorités financières et non financières, traite des activités d'EDC pour l'année civile 2019, au Canada comme à l'étranger.

NORMES GRI DE REPORTING DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les éléments du rapport traitant de la RDE se fondent sur les résultats de notre évaluation de l'importance relative de 2017, effectuée selon l'approche recommandée dans les normes GRI de développement durable. Ce rapport annuel a été préparé conformément à l'« option de conformité essentielle ». La GRI a passé en revue l'Index du contenu des normes de la GRI, qui peut être téléchargé à partir de notre site [Web](#) (voir téléchargements).

AUTRES ENGAGEMENTS

Le présent rapport illustre l'engagement d'EDC à l'égard du Pacte mondial des Nations Unies par son adhésion aux Objectifs de développement durable (ODD), un élément central du [Cadre stratégique de RDE](#) d'EDC. Il témoigne également de l'engagement de la Société à agir contre les changements climatiques en intégrant les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

VALIDATION LIMITÉE DE LA COMPOSANTE DE RDE

Chaque année, nous retenons les services d'un vérificateur indépendant (Ernst & Young dans le cas du présent rapport) pour effectuer un exercice de validation limitée. Non seulement cet exercice fournit à nos parties prenantes des indications sur la fiabilité des principaux indicateurs quantitatifs utilisés dans le rapport, mais il nous permet aussi de mieux gérer la manière dont nous recueillons les données et mesurons nos réalisations. Les indicateurs sont choisis en fonction d'un certain nombre de critères, comme la nécessité d'améliorer nos processus de gestion, et selon les domaines d'intérêt pour nos parties prenantes. Cette année, nous avons décidé de valider les indicateurs liés à quatre aspects centraux de nos activités liés à la RDE :

- Le nombre de transactions qui ont fait l'objet de vérifications liées aux droits de la personne en 2019
- Notre financement de la lutte aux changements climatiques dans les pays en développement
- Le nombre de transactions qui ont fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de crimes financiers
- Le nombre équivalent d'emplois canadiens appuyés par la valeur totale des exportations et les investissements facilités par EDC

Nous avons apposé la mention « Validé » aux données ayant été validées. La Déclaration de validation se trouve sur notre [site Internet](#).

RAPPORT ANNUEL DE FINDEV CANADA

Mandatée par le gouvernement du Canada de créer une institution de financement du développement (IFD), EDC a mis sur pied FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. Pour plus d'information, veuillez visiter le site findevcanada.ca ou le Rapport annuel 2019 de FinDev Canada.

RÉTROACTION

Nous aimerions connaître vos impressions sur notre rapport. Faites-nous-en part en écrivant à csr-rse@edc.ca ou à ExternalComms@edc.ca.



ARTISAN DE LA FACILITATION DU COMMERCE

EDC aplanit les obstacles pour les entreprises canadiennes présentes à l'international.

À titre d'experts du risque international, nous donnons aux entreprises canadiennes les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour conquérir le monde en toute confiance.

50 M\$ en capitaux propres aux entrepreneures dans le cadre du Programme d'investissement pour les femmes en commerce international

102,6 G\$ en exportations facilitées par EDC en 2019

VISION ET STRATÉGIE D'EDC

EDC aspire à être le chef de file dans le soutien aux entreprises canadiennes désireuses de percer, croître et réussir à l'étranger. Cette vision sous-tend toutes nos activités; c'est la boussole qui nous aide à établir nos priorités et à orienter notre croissance.

Nous concrétisons cette vision en prêtant main-forte à un plus grand nombre d'exportateurs à toutes les étapes de leur parcours : en les encourageant à faire leurs premiers pas sur la scène internationale, en leur donnant les bons outils, en leur offrant les solutions financières susceptibles d'accélérer leur croissance ou encore en les aidant à se diversifier sur des marchés et des secteurs en plein essor.

Notre stratégie d'entreprise quinquennale, qui en sera à sa dernière année en 2020, a pour but d'accroître notre pertinence auprès de plus d'entreprises canadiennes, que nous mesurons par notre indicateur « clients servis ». Lors de la dernière décennie, ce nombre s'élevait chaque année à quelque 7 500 clients; en 2015, nous avons décidé de l'augmenter considérablement en mettant en œuvre diverses stratégies et initiatives.

Dans la prochaine stratégie que nous sommes en train de développer, nous souhaitons mesurer notre pertinence non seulement en fonction du nombre de clients servis, mais aussi en fonction de leur succès et, par le fait même, de notre contribution à la compétitivité du commerce extérieur du Canada.

Voici nos priorités stratégiques actuelles :

AIDER PLUS D'ENTREPRISES CANADIENNES À PERCER, CROÎTRE ET RÉUSSIR

Nous élargissons le bassin d'entreprises que nous servons en faisant valoir les avantages de l'exportation. Par l'entremise de nouveaux canaux, nous sommes en mesure de fournir des solutions financières et des occasions de jumelage uniques, le tout en bonifiant notre offre de produits et de services grâce auxquels les PME peuvent surmonter les défis liés à l'exportation.

APPUYER LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

La stratégie d'EDC s'arrime au programme commercial du gouvernement en aidant les entreprises à accroître et à diversifier leurs exportations canadiennes sur des marchés nouveaux et émergents ainsi qu'en faisant la promotion des intérêts progressistes et inclusifs du Canada à l'étranger.

OPÉRER UNE TRANSFORMATION INTERNE

Trois initiatives d'envergure de transformation ont soutenu et continue de soutenir notre croissance : 1) la transformation de la gestion des risques d'entreprise (GRE), qui était notre grande priorité en 2019, alors que nous cherchions à créer la culture et les capacités pouvant aider les entreprises canadiennes à s'aventurer sur des marchés plus risqués; 2) le projet de transformation numérique qui améliore l'expérience client et devient pour EDC l'approche qui lui procure la plus grande marge de manœuvre pour offrir du contenu, des solutions et des services pertinents à des clients toujours plus variés; 3) le projet de transformation de l'assurance crédit visant à migrer sur une plateforme en ligne l'intégralité du portefeuille de produits d'assurance crédit, particulièrement utiles pour les PME désireuses de se prémunir contre le risque de défaut de paiement de la part de leurs clients étrangers. L'assurance crédit est souvent le premier produit d'EDC auquel les exportateurs ont recours.

STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ ET DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES (RDE)

En 2018, nous avons adopté une nouvelle vision et un nouveau cadre stratégique dans le domaine de la RDE. Depuis, nous remodelons les politiques qui encadrent notre conduite, plus particulièrement en ce qui a trait aux droits la personne, à l'empreinte environnementale, à la transparence et à la communication de l'information.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

Notre aptitude à offrir des solutions de financement et d'assurance aux entreprises canadiennes mondialisées repose sur notre engagement à l'égard d'une saine gestion financière. Financièrement autonome, EDC ne reçoit aucun crédit parlementaire. Le bénéfice qu'elle génère est porté directement aux comptes financiers du Canada et vient augmenter son capital.

Notre capacité d'autosuffisance réside dans notre volonté d'adhérer à des principes commerciaux et notre approche disciplinée des questions financières. Notre engagement au chapitre de la viabilité financière exige de notre part une solvabilité à l'épreuve des tensions, un bilan bien capitalisé, des liquidités suffisantes pour couvrir nos engagements financiers et des réserves adéquates en cas de pertes. Nous devons donc évaluer toutes les initiatives décrites dans la stratégie d'affaires afin de nous assurer qu'elles sont conformes à notre engagement en matière de prudence budgétaire et qu'elles favorisent notre viabilité à long terme.

Principaux partenaires fédéraux

Les entreprises canadiennes ont de meilleures chances de réussir à l'étranger lorsqu'elles ont un réseau de soutien coordonné au pays. EDC travaille en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux pour offrir à ses clients la meilleure expérience qui soit. En voici quelques-uns :

- Notre collaboration avec le Service des délégués commerciaux (SDC) est un élément clé des efforts concertés pour exécuter la stratégie de diversification commerciale du gouvernement Canada (GDC) et offrir une expérience sans faille aux exportateurs canadiens. En 2019, EDC a confié à un professionnel des relations la tâche de définir un plan stratégique et de le rendre opérationnel, selon une approche prospective, pour continuer d'élargir le bassin de clients des deux organisations et accroître leur pertinence. Notons que l'Équipe des relations gouvernementales d'EDC demeure en étroite communication avec le GDC et le SDC afin de gérer les demandes de l'actionnaire et coordonner les réponses d'EDC en lien avec les priorités de ce dernier.
- L'alliance que nous avons conclue avec la Banque de développement du Canada (BDC) nous permet de mettre en commun nos expertises pour mieux épauler les entreprises canadiennes dans leur parcours de croissance. En 2019, EDC et BDC ont lancé une solution conjointe, le **financement des bons de commande EDC-BDC**.

ÉVALUER LE CONTEXTE COMMERCIAL

Le commerce international est vital pour la croissance et la prospérité économiques du Canada. Malgré la présence de nouveaux débouchés d'exportation, l'escalade des tensions

commerciales et l'incertitude croissante planant sur l'économie mondiale rendent le commerce international plus complexe et imprévisible, à un point tel que beaucoup d'entreprises canadiennes le considèrent trop risqué.

EDC est cependant d'avis que les avantages éclipsent les risques. Nous avons d'ailleurs comme mandat d'aider les entreprises canadiennes à aller au-devant de ces risques et à les atténuer pour qu'elles puissent saisir les nouvelles occasions d'exportation, qui sont multiples dans le contexte commercial actuel.

DIVERSIFICATION DU COMMERCE

Les entreprises canadiennes exportent généralement vers les États-Unis, mais le fait de se diversifier au-delà de leurs marchés habituels leur offre d'excellentes occasions de réduire le risque de concentration et de prendre de l'essor.

MARCHÉS ÉMERGENTS

Grâce à leur impulsion continue, les marchés émergents se tailleront une part croissante du PIB mondial. Pour le Canada, cette situation sera porteuse de débouchés grandissants pour les exportateurs canadiens puisque ces marchés absorberont une part de plus en plus importante de nos exportations.

INVESTISSEMENT DIRECT CANADIEN À L'ÉTRANGER (IDCE)

En investissant à l'étranger, les entreprises canadiennes s'implantent sur les marchés mondiaux. Elles peuvent ainsi éliminer les obstacles au commerce, prendre de l'essor, augmenter leur bassin de clients et saisir des occasions d'affaires, ce qui les protège contre les risques.

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

L'Accord économique et commercial global (AECG) élimine les droits de douane sur 99 % des lignes tarifaires de l'Union européenne (UE) sur les exportations canadiennes, ce qui permet au Canada de se démarquer dans les chaînes d'approvisionnement de ce marché. Quant à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), il donnera aux entreprises canadiennes, une fois toutes les dispositions en vigueur, accès à un bassin de quelque 500 millions de consommateurs. À cela s'ajouteront les marchés ouverts par le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et l'AECG, qui représentent eux aussi 500 millions de consommateurs chacun. Au total, la zone de libre-échange du Canada atteindra 1,5 milliard de consommateurs.

LA MARQUE CANADA

La feuille d'érable atteste de la fiabilité, de l'adhésion à des pratiques responsables et de la capacité d'innovation des producteurs de biens et services canadiens, autant de traits qui font des entreprises canadiennes des partenaires commerciaux privilégiés sur la scène internationale.

10 principaux risques mondiaux

En 2019, les Services économiques d'EDC ont publié une liste des dix principaux risques mondiaux auxquels seront confrontés les exportateurs canadiens au cours des cinq prochaines années. Les trois premiers sont les politiques prônant « l'Amérique d'abord », la menace d'une récession mondiale et le protectionnisme. Un résumé de ce **rapport** se trouve sur notre site Web.

S'ADAPTER AUX BESOINS DES EXPORTATEURS

Pour réussir, nous devons nous adapter rapidement à l'évolution des marchés et aider nos clients à faire de même. Plus que jamais, il est primordial de répondre aux besoins uniques des PME. Elles sont un pilier essentiel de l'économie canadienne, car elles représentent 99 % des entreprises au pays et emploient plus de 10 millions de Canadiens.

Nous continuons de déployer de nouvelles solutions numériques à l'intention du nombre grandissant de clients préférant le mode libre-service ou une combinaison de services en ligne et en personne. Par exemple, grâce à nos produits du savoir accessibles en ligne, davantage de PME et de producteurs de biens et services ont accès à nos données sur le commerce. Nous avons par ailleurs conclu des alliances stratégiques avec des partenaires non traditionnels, comme des cabinets de comptabilité en ligne et des transitaires, et resserré nos liens avec nos partenaires bancaires.

Grâce à ses bureaux partout au Canada, EDC demeure proche des entreprises ayant le plus besoin de son aide. Pour être en mesure d'offrir un soutien et un accompagnement adapté aux entreprises à forte croissance de tous les secteurs, nous avons formé en 2019 une équipe de directeurs de comptes qui travaillent exclusivement avec ce segment.

NOUVEAUTÉS DIGNES DE MENTION

Le **Programme d'accélération du commerce international** (PAC) aide les PME à approfondir leurs connaissances et à se bâtir un réseau de relations pour atteindre leur plein potentiel. Cette série d'ateliers spécialisés avec des experts du commerce et des secteurs, notamment des employés d'EDC, vise à donner aux dirigeants d'entreprises canadiennes les outils nécessaires (approches, ressources, mentorat) pour préparer leur stratégie d'exportation. Mis sur pied par la Chambre de commerce de Toronto, le programme est parrainé à l'échelle nationale par EDC. En 2019, ce sont 31 ateliers qui ont été offerts dans cinq provinces. En 2020, EDC prévoit parrainer plus de 50 ateliers organisés par le PAC dans sept provinces.

Le **Programme de prêts à l'expansion internationale** (PPEI) est une version simplifiée et normalisée du populaire **Programme de garanties d'exportations** (EGP). Dans le cadre de ce programme, EDC partage le risque avec la banque de l'exportateur en procurant une garantie pour sur les fonds prêtés. Spécialement conçu pour le segment sous-représenté des petits exportateurs, le PPEI leur offre un processus d'emprunt simple et rapide, nos partenaires bancaires pouvant bénéficier d'une garantie EGP pour des prêts sélectionnés avec une intervention limitée de la part d'EDC. Le programme a été lancé sous forme de projet pilote avec la Banque Nationale en 2018, puis lancé officiellement en 2019; il a ensuite été étendu à la RBC en mars 2019.

140 clients acquis dans le cadre du PPEI en 2019

International Solutions Suite

Forts d'un nouveau partenariat avec MaRS Discovery District (MaRS), nous mettons au point un programme sur mesure de services-conseils pour les entreprises canadiennes en croissance dans le secteur des sciences et des technologies, appelé « International Solutions Suite ». Ce portefeuille de services permettra aux entreprises technologiques de trouver de nouveaux marchés potentiels à l'international tout en explorant des solutions pratiques pour réussir dans ces régions du globe. Nous avons déjà lancé le **guide-pays sur le Royaume-Uni**, qui traite de questions comme les occasions d'affaires, la réglementation et la fiscalité dans une perspective qui tient compte des occasions et des défis qui se présentent aux entreprises canadiennes en démarrage.

FAVORISER LA DIVERSIFICATION DU COMMERCE

La diversification des exportations fait partie intégrante de la stratégie du gouvernement pour alimenter la croissance économique et assurer la prospérité à tous les Canadiens. Cette stratégie vise à multiplier les avenues pour que les exportateurs et investisseurs puissent se tailler une place sur des marchés étrangers et des secteurs en forte croissance et à encourager les entreprises canadiennes, y compris les PME et les groupes sous-représentés, à se lancer en exportation.

La diversification est aussi une mission de longue date d'EDC. Grâce à nos 20 représentations à l'étranger, nous cultivons des relations avec des acheteurs sur des marchés stratégiques et recueillons de précieux renseignements sur les marchés pour les exportateurs canadiens. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Service des délégués commerciaux sur chaque marché, en misant sur une approche du type « Équipe Canada » afin de créer des occasions d'exportation et d'investissement.

Notre stratégie comporte un autre volet, à savoir aider les entreprises canadiennes à voir tout le potentiel des accords de libre-échange (ALE) du Canada. Dans cet esprit, EDC a publié en 2019 le livre numérique *Profiter des accords de libre-échange du Canada*. Nous avons aussi organisé plusieurs webinaires sur les ALE du Canada, auxquels se sont inscrites près de 3 000 personnes, en plus de participer à la tournée pancanadienne du SDC sur le PTPGP.

Qui plus est, dans le cadre du plan d'action du gouvernement du Canada visant à atténuer les difficultés rencontrées par les exportateurs canadiens du secteur du canola, EDC a bonifié de 150 millions de dollars son soutien sous la forme d'assurances commerciales en 2019 afin d'aider ces acteurs canadiens à diversifier leurs marchés.

LES FEMMES EN COMMERCE INTERNATIONAL

Encore aujourd'hui, il subsiste un écart en ce qui a trait à la représentation des femmes dans la sphère de l'entrepreneuriat. Au Canada, ce sont 16 % des PME qui sont détenues par des femmes, et seulement 11 % d'entre elles exportent. En 2018, le gouvernement du Canada a dévoilé sa Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat afin de favoriser la participation pleine et entière des femmes à l'économie. EDC a contribué à hauteur de 250 millions de dollars répartis sur trois ans pour aider les entreprises détenues ou dirigées par des femmes à se développer.

Cet engagement a marqué le début d'une approche structurée par laquelle nous entendons accentuer notre soutien envers les entreprises détenues ou dirigées par des femmes. Plus concrètement, nous avons élaboré une feuille de route stratégique après avoir établi les besoins des entrepreneures et les défis qu'elles doivent surmonter pour exporter. Les résultats obtenus jusqu'à présent indiquent que nous sommes sur la bonne voie : les activités facilitées par nos solutions financières en 2019 s'élevaient à 650 millions de dollars.

Renforcer le soutien d'EDC auprès des entreprises détenues ou dirigées par des femmes était une priorité en 2019, ce qui a donné lieu à diverses initiatives directes et proactives. Citons le développement d'un réseau stratégique dans l'écosystème pour nous aider à être en contact avec les femmes d'affaires, le lancement du site Web **Femmes en commerce** et notre participation à plus de 30 événements pour entrepreneures, dont 15 ateliers destinés aux femmes offerts par BDC.

La recherche, un volet central de notre stratégie, démontre que l'apport en capitaux propres dans les entreprises détenues ou dirigées par des femmes est négligeable. C'est pourquoi nous avons mis sur pied le Programme d'investissement pour les femmes en commerce international, assorti d'une enveloppe de 50 millions de dollars, visant à compenser ce manque. Nous avons par ailleurs amorcé un projet de recherche de concert avec BDC et le Portail de connaissances pour les femmes en

entrepreneuriat dans le but de mieux comprendre les défis et les possibilités qui se présentent aux femmes dans l'univers du commerce.

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ LGBTQ2+

Au Canada, on estime à 140 000 le nombre d'entreprises détenues par des membres de la communauté LGBTQ2+. L'apport économique de ce marché est donc en pleine croissance. En 2019, nous sommes officiellement devenus partenaires d'affaires de la Chambre de commerce LGBTQ+, le seul organisme au pays pouvant certifier qu'une entreprise est une entreprise LGBTQ2+. Dans le cadre de ce partenariat, nous avons participé au sommet annuel sur l'entrepreneuriat (Annual Business Summit) où nous avons décerné le premier prix d'Exportateur de l'année et avons présenté une table ronde sur les entreprises en croissance situées hors du Canada.

EDC faisait aussi partie d'une délégation qui s'est rendue aux États-Unis pour épauler des entreprises LGBTQ2+ qui rencontraient des banques et des entreprises américaines et les aider à accéder à des programmes de diversité des fournisseurs. Nous travaillons maintenant de près avec plusieurs de ces entreprises.

Entreprises autochtones

Souhaitant soutenir davantage d'entreprises dirigées par des personnes autochtones, nous avons nommé un responsable pour la stratégie pour les exportateurs autochtones. Cette personne est investie du mandat de définir la stratégie d'EDC à long terme.

En 2019, conscients que nous avons beaucoup à apprendre et beaucoup à faire, nous avons parcouru le pays pour rencontrer diverses organisations, entreprises et institutions financières autochtones afin de mieux comprendre les besoins et les défis des entreprises autochtones désireuses d'exporter et de leur parler d'EDC. Nous avons également formé un comité consultatif interne pour orienter et encadrer les initiatives de la Société.

CRÉER DES OCCASIONS D'AFFAIRES

En plus de faciliter les transactions, EDC a comme mandat de développer le commerce d'exportation. En clair, ouvrir des portes et créer des débouchés pour les entreprises canadiennes exportant des produits et des services. L'une de nos stratégies est d'établir des relations avec des entreprises étrangères de marchés ou de secteurs stratégiques, puis de les mettre en contact avec des entreprises canadiennes qualifiées.

Le Programme de financement et jumelage d'affaires permet aux entreprises canadiennes d'être mises en relation avec de grandes entreprises mondialisées, désireuses de se prévaloir de l'expertise et des innovations canadiennes, et avec lesquelles EDC cultive des liens depuis plusieurs mois ou années. À noter que nous élargissons actuellement le programme en recourant à la technologie afin qu'un plus grand nombre d'entreprises puissent en profiter. Les exportateurs peuvent aujourd'hui trouver sur notre [site Web](#) une liste de marchés, secteurs et entreprises avec lesquels nous entretenons des liens qui pourraient être d'intérêt pour elles, à condition qu'elles respectent les critères recherchés.

FINANCEMENT ET JUMELAGE D'AFFAIRES

Le Financement et jumelage d'affaires, notre outil le plus prisé pour promouvoir le jumelage d'affaires au profit de nos clients canadiens, est un engagement de financement non contraignant à l'endroit d'une entreprise étrangère que nous utilisons pour amener cette dernière à envisager d'acheter des produits ou services au Canada et de travailler avec EDC pour mieux comprendre les capacités canadiennes (par exemple, en participant à des événements de réseautage d'affaires).

En 2019, nous avons passé en revue toutes nos relations dans le cadre de ce programme afin de nous assurer qu'elles cadraient bien avec la stratégie de la Société et respectaient ses valeurs et ses politiques. Cet exercice nous a amenés à adopter une approche plus réfléchie et stratégique à l'égard de nos relations et des entreprises avec lesquelles nous faisons affaire. Nous avons mis fin à certaines relations dans le cadre du programme, vu le non-respect de nos attentes liées à la gestion de la RDE, et privilégions désormais les relations avec des sociétés adoptant des pratiques exemplaires.

En 2019, EDC :

- a aidé 542 entreprises canadiennes (principalement des PME) à développer leurs activités grâce aux relations du Financement et jumelage d'affaires;
- a octroyé 28 nouveaux prêts dans le cadre du programme, pour un total de 5,4 milliards de dollars;
- a accordé deux prêts à des entreprises ayant recours au programme pour la première fois.

MISES EN RELATION COMMERCIALES

EDC organise des événements de réseautage pour entreprises et collabore avec le Service des délégués commerciaux et d'autres partenaires canadiens pour la réalisation de missions commerciales, des occasions uniques pour les exportateurs canadiens de rencontrer des entreprises étrangères. Pour améliorer les chances de voir des transactions se concrétiser, nous n'avons ménagé aucun effort pour trouver des entreprises canadiennes en mesure d'apporter des solutions aux grandes préoccupations des acheteurs étrangers, notamment l'innovation, l'approvisionnement vert et la transformation numérique.

Par exemple, en 2019, l'Équipe du commerce international a invité 15 entreprises novatrices du secteur minier à rencontrer quatre entreprises du Financement et jumelage d'affaires au Chili. Les entreprises canadiennes sont au sommet du secteur à l'échelle mondiale et apportent de la valeur par leurs services et leurs technologies, mais les fournisseurs en question avaient des propositions de valeur qui s'arrimaient spécialement aux besoins des entreprises étrangères et aux possibilités d'approvisionnement. Les rencontres ont eu lieu dans les bureaux des entreprises minières pour faciliter la participation de nombreux représentants d'entreprise et donner à nos clients canadiens la chance de parler avec des gens parfaitement qualifiés pour évaluer leur offre.

Résultat : des 41 rencontres organisées, pas moins de 12 ont donné lieu à de nouvelles discussions avant la fin de l'année, dont 2 ont déjà mené à une vente. Dans un secteur où le cycle de vente est généralement de un à deux ans, un délai de un mois est vraiment remarquable.

En 2019, EDC a organisé 15 événements de mise en relation, qui ont rassemblé 196 entreprises canadiennes et 32 acheteurs étrangers.

MISER SUR LA DURABILITÉ

Au cours des deux dernières années, nous avons évalué nos activités d'un point de vue résolument axé sur la durabilité et les retombées. Nous savons que la pérennité d'EDC dépend de la réussite de nos clients et de notre capacité à améliorer la compétitivité commerciale du Canada. Cette vision vient changer notre façon de faire de différentes façons. En voici quelques exemples :

- Nous avons établi de nouvelles pratiques de gouvernance et remodelé notre processus d'intégration des gros exportateurs canadiens et emprunteurs du programme de création de débouchés commerciaux. Dorénavant, avant de réaliser une transaction avec ces acteurs du marché, nous évaluons les risques financiers et non financiers qu'ils présentent de

façon à mieux les connaître, à déterminer comment nous pouvons les aider et vérifier s'ils répondent à nos exigences et à nos attentes. Si nous décidons par la suite de travailler avec l'entreprise, un contrôle préalable simplifié pourra être effectué au moment de la transaction.

- EDC procure diverses solutions financières aux exportateurs canadiens de tous les secteurs. Nous souhaitons à l'avenir nous concentrer davantage sur les entreprises actives dans des secteurs nouveaux ou en émergence qui présentent de belles possibilités à long terme pour le Canada de même que sur celles des secteurs où nous pouvons faire valoir les intérêts commerciaux progressistes et inclusifs du pays. Il s'agit de secteurs comme les technologies propres, la fabrication de pointe et la technologie, qui regroupent des entreprises canadiennes innovatrices et tournées vers l'avenir en mesure de répondre aux besoins des secteurs traditionnels et émergents.
- Pour ne pas dupliquer les produits et services offerts par les banques canadiennes ni leur faire concurrence, nous cherchons à proposer des solutions que seule EDC peut offrir, c'est-à-dire qui peuvent combler les carences sur le marché ou entrer en jeu là où le secteur privé est peu enclin à s'investir. Par exemple, nous pouvons fournir aux entreprises du capital de croissance qu'elles pourront injecter à l'extérieur du Canada ou investir dans des entreprises qui cherchent un partenaire à long terme pour faciliter leur croissance à l'étranger. Notre proposition de valeur unique, conjuguée à notre appétit pour le risque sur la scène internationale et à notre vaste réseau de relations, vient changer les conversations que nous avons avec nos clients et nous permet de leur offrir toujours plus, et ce, à long terme.

TECHNOLOGIES PROPRES

Au cours des dernières années, les préoccupations en matière de développement durable partout sur la planète a fait bondir l'intérêt pour les technologies propres. Le Canada compte un grand nombre d'entreprises de technologies propres innovatrices et concurrentielles dans de nombreux secteurs, et ces entreprises doivent chercher des débouchés à l'international. EDC est là pour leur prêter main-forte. Ayant fait du secteur des technologies propres l'une de nos grandes priorités en 2012, nous demeurons encore aujourd'hui le principal bailleur de fonds des sociétés canadiennes de technologies propres.

Au fil des ans, nous avons aidé ces entreprises à aiguiser leur appétit pour le risque en créant une équipe chargée de les servir et en adaptant notre approche pour corriger les lacunes du marché, leur permettre d'accéder au capital qui leur fait cruellement défaut et confirmer la réputation du Canada dans le secteur mondial des technologies propres. Nous fortifions cet écosystème en travaillant avec les exportateurs et en collaborant avec nos partenaires gouvernementaux et d'autres sociétés d'État (la Banque de développement du Canada, la Corporation commerciale canadienne, Technologies du développement durable Canada et le Service des délégués commerciaux).

EDC gère par ailleurs une enveloppe de 450 millions de dollars destinée au déploiement de technologies propres, qui a été accordée par le gouvernement fédéral dans son budget de 2017. En 2019, nous avons puisé à même ces fonds pour soutenir l'expansion d'Ecolomondo, entreprise de recyclage de pneus et de déchets. Le prêt de financement de projet de 32,1 millions de dollars consenti par EDC permettra à Ecolomondo de construire, dans la ville ontarienne de Hawkesbury, sa première usine commerciale de recyclage de pneus usés, ce qui générera environ 40 emplois directs et d'importantes retombées économiques pour la région.

Le secteur des technologies propres en chiffres :

227 clients servis en 2019, comparativement à 210 en 2018

2,5 milliards de dollars d'activités facilitées, comparativement à 2,1 milliards en 2018

Semaine de l'exportation des technologies propres

En 2019, nous avons tenu la troisième édition de la Semaine de l'exportation des technologies propres, qui rassemblait des spécialistes de ce secteur. L'événement, qui a affiché complet et accueilli un nombre record de participants, avait pour but d'alimenter la discussion nationale sur les débouchés qui s'offrent aux entreprises du secteur souhaitant miser sur le dynamisme de la demande extérieure. Le programme de 2019 comportait une nouveauté, à savoir le Forum des exportatrices de technologies propres, dont les deux tables rondes réunissaient des figures de proue féminines dans les domaines des technologies propres et du financement.

PROMOTEUR DES PRATIQUES D'AFFAIRES RESPONSABLES ET DURABLES

En nous fixant des normes élevées en matière de responsabilité et de durabilité – et en exigeant des autres qu'ils fassent de même –, nous entendons devenir un moteur du progrès et un catalyseur du changement.

EDC a comme mandat d'aider les entreprises canadiennes à mener des activités sur les marchés du monde, dont certains parmi les plus difficiles. EDC est consciente que les transactions et les projets qu'elle appuie sont susceptibles de créer des risques environnementaux, sociaux et de crimes financiers, et qu'elle doit suivre un processus rigoureux afin de déceler, d'évaluer et de gérer ces risques. Nous savons aussi que notre mission – promouvoir le commerce du Canada – a l'immense pouvoir de rendre notre monde meilleur. Nous pouvons changer la vie des gens en les unissant et en soutenant leur développement.

50 % des membres du Conseil d'administration d'EDC sont des femmes

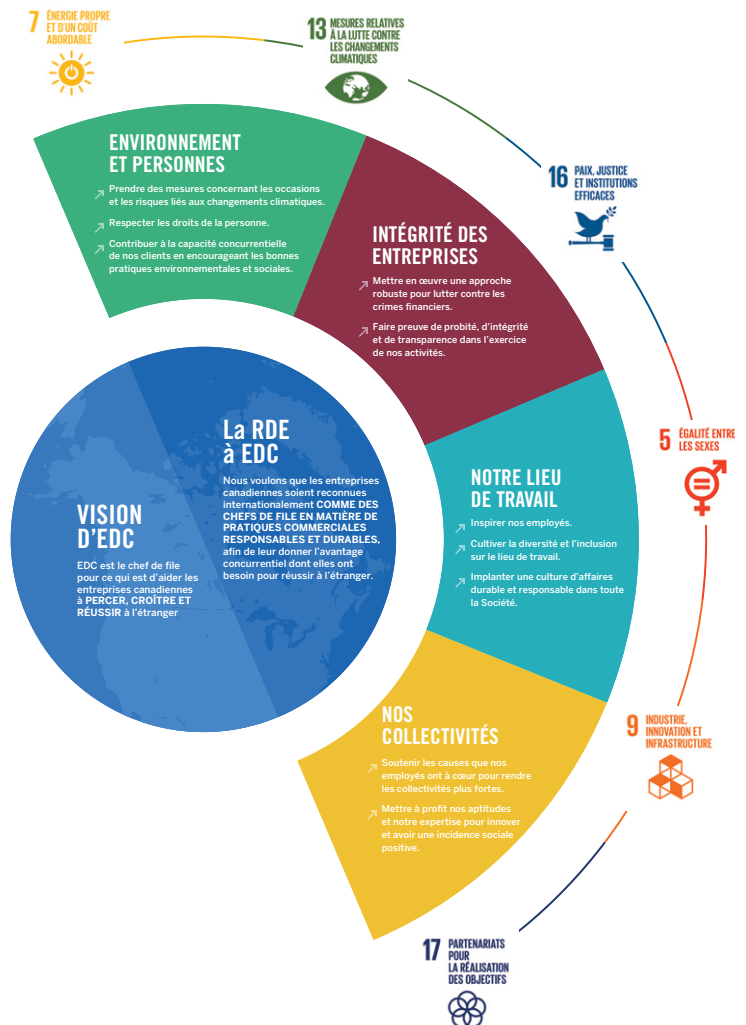
5 prix des meilleurs employeurs remportés en 2019

VISION ET CADRE DE RDE

Notre vision de la responsabilité et de la durabilité des entreprises (RDE) est d'aider les entreprises canadiennes à être internationalement reconnues comme des chefs de file dans ce domaine. Ce faisant, nous leur procurons l'avantage concurrentiel dont elles ont besoin pour réussir. Qui plus est, notre vision définit les bases sur lesquelles nous travaillons avec nos clients pour développer leur entreprise et bâtir une société plus prospère et équitable.

Pour orienter nos initiatives, nous avons établi un cadre de RDE. Celui-ci est formé de quatre piliers (« intégrité des entreprises », « environnement et personnes », « notre lieu de travail » et « nos collectivités »), qui sont associés à des priorités et à des indicateurs de rendement clés. Nous avons également intégré les six objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies les plus pertinents pour nos activités, soit les sphères où notre action est la plus percutante.

En 2019, nous nous sommes davantage concentrés sur les volets « intégrité des entreprises » et « environnement et personnes », sachant que nous pouvions faire plus, agir plus rapidement, aborder des enjeux de premier plan et devenir plus transparents. Et si nous avons fait des progrès considérables, il nous reste encore du chemin à parcourir pour rester à la hauteur des attentes de nos parties prenantes et demeurer dans le peloton de tête à l'échelle mondiale. C'est pourquoi nous entendons cibler encore ces deux volets en 2020, tout particulièrement en mettant en place notre nouvelle Politique sur les crimes financiers et en concrétisant les engagements que nous avons pris relativement aux changements climatiques, aux droits de la personne et à la transparence.



GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE RDE

Conseil d'administration

Il encadre la politique et la stratégie de RDE, établies en fonction de l'énoncé annuel des priorités et des responsabilités fourni par la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international ainsi que de notre Plan d'entreprise.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Il reçoit des rapports trimestriels sur l'évolution de la composante de RDE et les transactions évaluées aux termes de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale d'EDC. On lui soumet régulièrement les questions importantes ou émergentes pour les porter à son attention ou amorcer une discussion.

Équipe de la haute direction

Elle définit et met en œuvre la stratégie de RDE.

Chef de la direction des affaires commerciales

La dimension de la RDE est sous la responsabilité directe du chef des affaires commerciales depuis 2019, décision qui est venue renforcer l'importance de la RDE dans les secteurs d'activité d'EDC.

Premier vice-président du Groupe du commerce durable et de la facilitation des affaires

Il pilote les initiatives d'EDC en matière de RDE, de façon concertée en accord avec les objectifs d'affaires du chef de la direction des affaires commerciales et en étroite collaboration avec le premier vice-président, Communications et Stratégie d'entreprise.

Vice-président, Responsabilité et durabilité des entreprises (RDE)

Il assume la responsabilité opérationnelle de la RDE, ce qui inclut la prise en charge et l'amélioration des normes d'EDC en la matière et la surveillance directe des risques pris par la Société afin d'aider ses clients.

Le Conseil consultatif sur la RDE, composé d'experts externes, conseille et guide le Conseil et l'Équipe de la haute direction relativement aux pratiques de RDE. La présidente du Conseil est membre d'office du Conseil consultatif sur la RDE et un lien important entre ce dernier et le Conseil d'administration.

MAINTENIR LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans la conduite de ses activités, EDC interagit avec diverses parties prenantes. Vu l'étendue et la complexité des enjeux liés à nos activités, nous nous employons à connaître l'éventail de leurs points de vue, sachant que c'est tout à notre avantage.

Le ton a été donné par les leaders à partir du sommet de la hiérarchie : en 2019, EDC a opéré un virage en privilégiant un dialogue plus ouvert, plus transparent et plus soutenu avec ses parties prenantes externes. Ce virage faisait suite aux conclusions de l'examen du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux de l'année précédente et à la reconnaissance de la nécessité de ce dialogue pour améliorer nos politiques et pratiques.

Voici nos principales parties prenantes externes et des exemples de participation en 2019 :

Parties prenantes	Participation en 2019
Conseil consultatif sur la responsabilité et la durabilité des entreprises Composé d'éminents experts, le Conseil consultatif sur la responsabilité et durabilité des entreprises conseille et aiguille le Conseil et l'Équipe de la haute direction sur les pratiques de RDE.	Le but premier de la réunion du printemps 2019 était de connaître l'avis du Conseil consultatif relativement au rôle qu'EDC peut jouer, en tant qu'organisme de crédit à l'exportation présent dans la sphère privée, pour prévenir les atteintes aux droits de la personne par des entreprises soutenues par la Société. La réunion de l'automne 2019 portait quant à elle sur la gouvernance et les approches adoptées par les conseils d'administration dans la mise en œuvre des stratégies de durabilité. Les procès-verbaux sont publiés sur notre site Web .
Panel consultatif sur l'industrie Le Panel consultatif sur l'industrie est formé de représentants d'associations industrielles du Canada, qui s'exprime au nom d'entreprises de toutes tailles et de divers secteurs. Le panel se réunit annuellement pour discuter de thèmes propres au commerce et conseiller EDC sur les moyens de soutenir les entreprises canadiennes plus efficacement.	Deux nouveaux participants se sont joints au Panel cette année : la Chambre de commerce LGBT+ du Canada et l'Organization of Women in International Trade. Les sujets abordés pendant la séance étaient la diversification du commerce et les pratiques responsables et durables. Les procès-verbaux sont publiés sur notre site Web .
Clients et groupes sectoriels Dans le cadre de nos partenariats avec des groupes sectoriels ainsi que notre participation à des tables rondes et des missions commerciales, nous approfondissons notre compréhension des besoins des entreprises canadiennes de façon à mieux faire valoir leurs intérêts.	<p>Nos bureaux régionaux se sont mobilisés à l'occasion de la tournée des PME canadiennes de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international pour promouvoir l'exportation et nouer des liens avec des PME.</p> <p>EDC était bien représentée au congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs à Toronto. Sa délégation a participé à des tables rondes et a discuté avec des sociétés minières canadiennes et des membres de la société civile internationale.</p> <p>La haute direction d'EDC a pris part à quatre tables rondes organisées par Canadian Business for Social Responsibility (CBSR) dans le cadre de la campagne <i>Do Business Like a Canadian</i>.</p> <p>EDC est officiellement devenue partenaire de la Chambre de commerce LGBT+ et a participé à son sommet annuel et à une mission commerciale aux États-Unis, deux événements que la Société a d'ailleurs parrainés. Se reporter à la page 15 pour en savoir plus sur les entreprises détenues par des membres de la communauté LGBTQ2+, les exportateurs autochtones et l'initiative Femmes en commerce international.</p>

Organisations et représentants de la société civile

Les organisations de la société civile apportent une perspective et une expertise importantes sur les volets des activités d'EDC liés aux droits de la personne, aux changements climatiques, à l'intégrité et à la transparence.

Le vice-président directeur et chef de la direction des affaires commerciales d'EDC, Carl Burlock, a rencontré des représentants d'une **coalition de 15 organisations colombiennes** pour connaître leur point de vue sur les activités d'EDC en Colombie et mieux comprendre les risques associés aux marchés où les entreprises canadiennes font des affaires. La coalition était accompagnée de représentants d'Above Ground, d'Amnistie internationale Canada, du Conseil canadien pour la coopération internationale et de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Nous avons en outre participé au sommet **Faire des objectifs globaux des entreprises locales – Canada** du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies. Cet événement, que nous parrainons, rassemblait des dirigeants d'entreprise et des membres de la société civile, de gouvernements et du Pacte mondial autour d'une question : comment accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

Le directeur du Groupe de la gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC a participé à une table ronde pour discuter de la réponse d'EDC aux enjeux touchant les entreprises et les droits de la personne dans le cadre du symposium **Prendre nos responsabilités : Canada, entreprises et droits humains**. L'événement réunissait des représentants de la société civile et du gouvernement. Nous avons profité de l'occasion pour rencontrer nos principales parties prenantes et pour faire connaître nos priorités respectives de manière à faire progresser notre travail relativement aux enjeux touchant les entreprises et les droits de la personne.

Participation aux initiatives internationales

En jouant un rôle au sein de grandes organisations internationales, nous contribuons à résoudre les problématiques mondiales et à définir les normes internationales en ce qui a trait au climat, à la biodiversité, aux droits de la personne et aux risques sociaux.

Nous poursuivons notre implication au sein du groupe des spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce forum est un lieu d'échange sur les politiques et pratiques environnementales et sociales des organismes de crédit à l'exportation. Ce travail non seulement sert à définir les pratiques exemplaires relatives aux grands enjeux, mais permet également d'uniformiser les règles du jeu pour ce qui est de l'utilisation des crédits à l'exportation à l'échelle mondiale.

EDC a pris part aux travaux de l'Association des **Principes de l'Équateur** (EP) à titre de membre de cinq groupes de travail, notamment celui sur les changements climatiques, dont elle assure la coprésidence, qui a mis au point la nouvelle approche de gestion des risques liés aux changements climatiques. La dernière version des Principes (EP4), qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2020, resserre les exigences des évaluations en matière de droits de la personne et de changements climatiques ainsi que des contrôles préalables visant les incidences du financement de projets sur les populations autochtones.

PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DANS LES PRATIQUES COMMERCIALES

Valeur centrale pour EDC, l'adoption d'une conduite éthique forme la base de la confiance qui se construit avec nos clients, avec les communautés et les uns envers les autres.

Notre **Code de conduite** et les lignes directrices et normes connexes guident les employés dans tout ce qu'ils font. Chaque année, ceux-ci suivent une formation sur le Code et signent une déclaration confirmant qu'ils s'y conforment. Les employés de la Société suivent également des formations obligatoires sur le respect mutuel, les notions fondamentales ayant trait aux crimes financiers et, depuis 2019, la protection des renseignements personnels. Ce nouveau cours rappelle l'importance de protéger tous les renseignements de nature personnelle concernant nos clients, fournisseurs de services, partenaires d'affaires et employés, et explique ce que cela implique pour chacun.


CRIMES FINANCIERS

Ces dernières années, nous avons perfectionné nos politiques et pratiques de gestion des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de violation des sanctions, de pots-de-vin et de corruption ainsi que de fraude externe, qui peuvent fausser les échanges et entraver la croissance économique.

Nous avons lancé la Politique sur les crimes financiers à la fin de 2017 et travaillons depuis à l'opérationnaliser dans nos activités, à commencer par nos produits à risque élevé. Notre initiative visant à renforcer le processus d'intégration « Connaître son client » pour les produits de financement a ouvert la voie à de grandes avancées pour apprendre à mieux connaître les clients potentiels et évaluer des indicateurs de risque de crimes financiers additionnels plus tôt dans la relation.

Grâce à la mise en œuvre d'un outil automatisé d'évaluation du risque en 2019, notre processus de contrôle préalable de base a gagné en uniformité, en exactitude et en efficacité. Ce nouvel outil examine l'ensemble des renseignements recueillis sur le client pour déterminer s'il y a des indicateurs de risque et, par conséquent, si un contrôle préalable accru doit être effectué par nos spécialistes et si de possibles mesures accrues d'atténuation des risques doivent être prises.⁽¹⁾

En 2019, nous avons constaté que nos pratiques internes en matière de contrôle préalable et les sources d'information existantes ne permettent pas toujours de brosser un portrait complet des risques sous-jacents d'une transaction ou d'une relation. Pour remédier à cette situation, nous recourons de plus en plus souvent à des experts externes pour obtenir des analyses approfondies et, dans bien des cas, des recherches directes sur le terrain à l'égard de contreparties avec lesquelles on nous demande de collaborer ou de scénarios impliquant des pays ou des secteurs industriels où les risques de corruption et de pots-de-vin sont franchement préoccupants.

⁽¹⁾ En 2019, 183 transactions ont fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de crimes financiers 

CRÉER UN LIEU DE TRAVAIL D'EXCEPTION

En 2019, nous avons lancé une nouvelle proposition de valeur aux employés (PVE) pour expliquer les avantages propres au milieu de travail d'EDC : *Inspirés par nos collègues, Animés par notre mission et Valorisés par notre culture*. Il est conçu pour nous aider à attirer, à former et fidéliser les employés hautement talentueux dont nous avons besoin pour continuer de créer de la valeur pour le Canada.

Nous avons donné corps à la PVE à l'occasion d'une campagne interne intitulée « Pourquoi j'ai choisi EDC... ». Nous avons affiché des photos et citations d'employés sur notre intranet, les écrans à chaque étage et dans le hall d'entrée. Nous avons lancé la PVE lors de la Conférence des employés de 2019 avec une vidéo mettant en vedette nos propres employés. Après la conférence, les employés ont reçu une carte « Merci d'avoir choisi EDC » où on leur demandait une suggestion pour améliorer leur expérience. Plus de 300 cartes nous sont revenues avec des commentaires utiles qui ont modelé nos initiatives actuelles.

Auparavant, nous menions un sondage sur l'engagement du personnel aux deux ans; en 2019, nous sommes passés à un Sondage éclair trimestriel, ce qui nous donne une rétroaction plus précise sur les aspects les plus importants pour nos employés (engagement du personnel, habilitation, participation des leaders et processus décisionnels) et les moyens d'y réagir rapidement.

L'expérience des employés et l'instauration d'une culture de connaissance des risques (pour en savoir plus, voir la section Faire de la gestion des risques une priorité à la page 36) étaient en tête des priorités en 2019. Deux autres volets viennent s'ajouter pour 2019 et 2020 : le perfectionnement en leadership et le bien-être des employés.

Considérant le rôle essentiel des leaders dans l'instauration de notre culture, nous avons créé à leur intention un programme de perfectionnement (conférences, colloques, encadrement) pour les aider à s'épanouir sur les plans professionnel et personnel. Organisée deux fois l'an, la Conférence sur le leadership d'EDC est l'occasion pour l'ensemble des leaders de s'assurer que leurs actions concordent avec les priorités de la Société et qu'ils perfectionnent leurs compétences en participant à des ateliers en petits groupes sur des sujets précis. Pour favoriser l'évolution et l'excellence en leadership, nous évaluons continuellement notre programme et y investissons sans relâche; d'ailleurs, nous présenterons une nouvelle stratégie et un nouveau programme en 2020.

Nous avons lancé un programme complet de bien-être en 2018, mais il a encore trop peu d'effet sur la santé et le bien-être général des employés à notre avis. C'est pourquoi nous avons réalisé un sondage sur le bien-être en 2019 pour en savoir

plus sur le stress au travail et ce qui compte le plus pour nos employés. Les constats du sondage en main, nous avons revu notre stratégie en matière de bien-être, dont la version remaniée entrera en vigueur en 2020.

EDC a gagné cinq prix du meilleur employeur en 2019



DIVERSITÉ ET INCLUSION

La diversité et l'inclusion sont des atouts fondamentaux à EDC. Voilà pourquoi des efforts sont déployés pour attirer un éventail diversifié de talents et favoriser l'appartenance en vue de créer un milieu de travail inclusif et sécuritaire où personne n'a à faire de compromis sur son identité au travail. Si les employés se sentent respectés et inclus, ils sont plus heureux, plus productifs et plus engagés, ce qui à son tour renforce la capacité d'EDC à mieux servir les entreprises canadiennes, tout aussi diverses.

Guidés par notre stratégie et notre plan d'action sur la diversité et l'inclusion, nous avons fait de grandes avancées ces dernières années sur le plan de la représentation féminine aux postes de direction. Nous avons récemment annoncé publiquement qu'EDC a adhéré au *Club des 30 % canadien*, se joignant ainsi à d'autres organisations et chefs de file canadiens souhaitant améliorer l'équilibre hommes-femmes aux conseils d'administration et à la haute direction des entreprises.

À l'heure actuelle, les femmes composent la moitié du Conseil d'administration d'EDC et plus de 40 % de sa haute direction.

Nous ne sommes qu'à deux pas de la parité hommes-femmes à tous les paliers de direction. Nous avons également augmenté la représentation des minorités visibles au sein des postes de direction, passant de 9,3 % en 2017 à 11,1 % en 2019. Ces avancées sont importantes, et nous en sommes fiers, mais il n'en reste pas moins qu'on peut faire mieux. Parce que les progrès sont plus lents en ce qui a trait à la représentation des employés d'origine autochtone et des personnes handicapées, nous entendons concentrer nos efforts sur ces deux groupes. Enfin, EDC demeure un fervent défenseur des employés LGBTQ2+ et de leur communauté.

Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour promouvoir la diversité et l'inclusion. De fait, il y aura probablement toujours du travail à faire, la société ne cessant d'évoluer. Nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à faire évoluer notre culture par la base, au moyen d'initiatives portées par des groupes de ressources pour les employés et soutenues par notre Comité de la diversité et de l'inclusion. Dirigé par la présidente et chef de la direction d'EDC, qui est également championne et parraine de la diversité et de l'inclusion. Le Comité fait la promotion d'une culture de diversité et d'inclusion et agit comme une antenne pour EDC.

Un tiers établira l'indice de maturité de notre programme en 2020, ce qui nous donnera une vision indépendante de nos progrès en matière de diversité et d'inclusion et orientera l'élaboration d'une nouvelle stratégie et d'un nouveau plan d'action.

Composition de l'effectif en 2019

Proportion globale :

Hommes/femmes – à parité

Membres de minorités visibles – 20,5 %

Autochtones – 1,2 %

Personnes handicapées – 2,5 %

Postes de direction :

Femmes – 52,0 %

Minorités visibles – 11,1 %

EDC a pris part au défilé annuel de la Fierté à Ottawa pour la première fois en 2019 : la présidente et chef de la direction Mairead Lavery et d'autres employés d'EDC se sont joints à cette célébration.

RENFORCER NOS COLLECTIVITÉS

Nous visons à renforcer les collectivités au Canada et dans le monde et à générer des retombées positives qui vont au-delà de nos activités quotidiennes.

DONS DE BIENFAISANCE

EDC a donné 66 656 \$ à 34 organismes de bienfaisance canadiens afin d'encourager la centaine d'employés et de membres du Conseil qui ont cumulé plus de 2 190 heures de bénévolat en 2019.

CONGÉ DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

74 employés se sont prévalus du congé de service communautaire accordé par EDC pour offrir un total de 62 jours de bénévolat aux causes caritatives qu'ils ont à cœur.

CAMPAGNE DE CHARITÉ

Les employés ont donné 188 525 \$ à Centraide/United Way, à PartenaireSanté et à d'autres organismes de bienfaisance enregistrés dans le cadre de notre Campagne de charité annuelle.

JOURNÉE D'INVESTISSEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

Le temps d'une demi-journée, plus de 1 400 employés ont fait du bénévolat pour soutenir 60 organismes à but non lucratif œuvrant dans dix collectivités au Canada et dans quatre autres pays dans le monde.

BOURSES D'ÉTUDES EN COMMERCE INTERNATIONAL

Chaque année, nous octroyons 30 bourses d'études à des étudiants inscrits dans un programme de commerce ou un programme combinant le commerce à la gestion durable d'une université ou d'un collège canadien. Depuis 2000, EDC a remis plus de 500 bourses d'études de 4 000 \$ chacune.

FORUM POUR LES JEUNES CANADIENS

EDC accueille fièrement chaque année 300 étudiants du secondaire d'un peu partout au Canada à son siège social à Ottawa pour leur faire découvrir l'univers du commerce international et les faire participer à des simulations commerciales.

ÉCOLE DE GESTION ROWE DE L'UNIVERSITÉ DALHOUSIE

EDC soutient le programme « Doing Business in Emerging Markets », qui a permis à 12 étudiants d'être jumelés à quatre entreprises canadiennes de la région de l'Atlantique.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ÉTUDES DE CAS MBA JOHN-MOLSON

Nous avons commandité ce concours prestigieux qui attire des centaines d'étudiants des meilleures écoles de commerce du monde et où les employés d'EDC sont invités à prendre part à l'évaluation des participants et aux présentations.

Partenariat EDC-CARE Canada

En 2019, EDC et CARE Canada ont fêté dix ans d'action humanitaire commune et annoncé le renouvellement du programme *Au-delà des exportations* pour cinq années supplémentaires. Depuis 2009, elles font équipe pour apporter une expertise en commerce et en investissements financiers qui aide CARE à mettre en œuvre des programmes économiques dans les pays en développement. À ce jour, 42 employés d'EDC ont été affectés à neuf bureaux étrangers de CARE.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LES PERSONNES

Parce que nous sommes une institution financière qui appuie le volet exportation des activités d'entreprises canadiennes, nous avons la responsabilité d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux que posent nos clients. Dans le cadre de nos relations, nous faisons tout pour veiller à ce que les entreprises que nous soutenons respectent la réglementation et s'efforcent de se conformer aux pratiques exemplaires.

Nos politiques et pratiques d'examen et de contrôle préalable des risques environnementaux et sociaux sont en phase avec tous les engagements internationaux du Canada et guidées par ceux-ci, y compris les lignes directrices pertinentes destinées aux organismes de crédit à l'exportation de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE). Pour les transactions de financement de projets (c'est-à-dire ceux auxquels participe financièrement EDC à l'étranger, comme les projets miniers ou éoliens), nous appliquons également les **Normes de performance de l'IFC** relatives à la durabilité environnementale et sociale ainsi que les **Principes de l'Équateur**.

En 2019, nous avons publié la version remaniée du cadre de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) ainsi que des nouvelles politiques sur les changements climatiques et les droits de la personne, ce qui témoigne de notre volonté de demeurer à jour et pertinents tout en servant nos clients et autres parties prenantes d'une manière progressiste, responsable et durable.

L'examen, qui comprenait une large **consultation des parties prenantes** tout au long de 2018, s'est traduit par ce qui suit :

- le remaniement de la **Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES)**
- le remaniement de la **Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale**
- une **Politique sur les changements climatiques** distincte
- une **Politique sur les droits de la personne** distincte
- le remaniement et le changement de dénomination de la **Politique sur la transparence et la divulgation**

En plus des politiques, nous avons publié, sur la page **Examen du cadre de la politique ERSM d'EDC** de notre site Web, des documents de réponse qui expliquent les changements apportés ainsi que notre approche pour tenir compte des commentaires des parties prenantes.

En savoir plus :

Politique sur les changements climatiques et son application – voir la section Divulgence au regard du GIFCC

Politique sur les droits de la personne et son application – voir la section Divulgence liée aux droits de la personne

Politique de divulgation et son application – voir la section Promouvoir l'intégrité dans les pratiques commerciales

OBLIGATIONS VERTES

Étant donné l'intérêt grandissant suscité par le financement de l'action climatique dans le monde, EDC a émis une obligation verte de 500 millions de dollars en 2019. Il s'agissait, pour la Société, de sa deuxième obligation verte en dollars canadiens et de sa cinquième depuis 2014.

Le produit de toutes ces obligations sera affecté au portefeuille de projets verts d'EDC, qui comprend des prêts consentis à des entreprises axées sur la conservation, la protection ou l'assainissement de l'air, de l'eau ou du sol, la production d'énergie renouvelable et l'atténuation des changements climatiques. Jusqu'à présent, ce produit a contribué au financement d'une trentaine de transactions soutenant des entreprises ou des projets générateurs de retombées environnementales positives. De plus, on estime que l'ensemble de ces efforts a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de quatre millions de tonnes.

Avec cette dernière obligation, EDC espère attirer plus d'investisseurs nationaux et internationaux et stimuler davantage la croissance du marché canadien des obligations vertes.

Visitez la page consacrée aux **obligations vertes** pour en savoir plus sur le cadre de référence pour les obligations vertes et consulter les rapports annuels faisant état de leurs retombées.

DIVULGATION AU REGARD DU GIFCC EN 2019

EDC entend faire œuvre utile sur les marchés internationaux en adaptant son action à l'évolution des besoins, et contribuer à l'économie canadienne de demain en stimulant le commerce et l'investissement dans d'importants secteurs de croissance. Pour y arriver, EDC doit se consacrer aux activités apportant le plus de valeur au Canada et à ses clients en les aidant à croître sur leurs marchés actuels et à percer de nouveaux marchés grâce à un portefeuille de produits et de services durables, assurant ainsi sa pertinence sur le plan économique.

EDC juge que les changements climatiques figurent parmi les enjeux les plus importants et complexes de notre époque et s'accompagnent à la fois de risques et d'occasions d'avenir pour ses activités et celles de sa clientèle. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a pour mandat de soutenir et de développer le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité des entreprises canadiennes à y participer et à profiter des débouchés du marché international. EDC a un portefeuille vaste et diversifié, qui comprend des entreprises de nombreux secteurs, dont celui des technologies propres, et elle croit que chaque entreprise, quel que soit son secteur d'activité, a un rôle à jouer dans la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques. En outre, elle pense que le meilleur moyen de contribuer à ce virage est de continuer à offrir aux clients des produits et services qui favorisent l'innovation et la transition vers le portefeuille du futur.

C'est ainsi avec fierté qu'EDC adopte une approche proactive dans la lutte contre les changements climatiques en s'employant à comprendre et à gérer les risques, en repérant les nouveaux débouchés et en investissant dans ceux-ci. Les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) lui servent de cadre pour faire connaître son approche proactive.

EDC peut d'ailleurs se targuer d'avoir été le premier organisme de crédit à l'exportation et la première société d'État canadienne à appuyer les recommandations du GIFCC (**septembre 2018**), et d'avoir fait sa première divulgation dans son **Rapport annuel 2018**. EDC en est donc ici à sa deuxième divulgation concernant les changements climatiques, et il reste beaucoup à faire et à apprendre. Comme elle l'a indiqué au moment d'annoncer son appui aux recommandations et dans la divulgation de l'an dernier, EDC entend continuer à approfondir sa compréhension des occasions d'avenir et des risques liés aux changements climatiques. La Société pourra présenter des informations de plus en plus riches et précises au fil des ans, à mesure qu'elle peaufinera son approche, que ses systèmes informatiques s'amélioreront et qu'elle donnera corps à son appui aux recommandations du GIFCC. Les pages qui suivent présentent en détail les progrès accomplis par EDC en 2019 en ce qui a trait à la lutte aux changements climatiques, de même que les

prochaines étapes prévues, qui s'articulent autour des quatre piliers recommandés par le GIFCC (gouvernance, stratégie, gestion des risques, indicateurs et objectifs).

GOVERNANCE

Progrès accomplis en 2019 :

- ✓ Publication de la **Politique sur les changements climatiques d'EDC**
- ✓ Mise à jour et publication de la **Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et de la Politique sur les droits de la personne**

Politique sur les changements climatiques

Au terme d'une **vaste consultation des parties prenantes**, EDC a publié en janvier 2019 sa première **Politique sur les changements climatiques**, qui énonce ses principes et engagements en la matière. Cette politique, approuvée par le Conseil d'administration d'EDC, s'inscrit dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux de cette dernière, lequel comprend également la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale, la Politique sur les droits de la personne et la Politique sur la transparence et la divulgation.

Conseil d'administration

Le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration d'EDC supervise le Cadre de gestion des risques d'entreprise de cette dernière, ce qui comprend le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Le Comité reçoit chaque trimestre l'information à jour sur la mise en œuvre du cadre, qui comprend la Politique sur les changements climatiques.

Direction

Le premier vice-président, Groupe du commerce durable et de la facilitation des affaires, est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la mise à jour de la Politique sur les changements climatiques, ainsi que de son exécution, de son efficacité et de son attestation. Le directeur de groupe, GRES est quant à lui chargé de l'application quotidienne de la politique. La Vérification interne d'EDC fournit pour sa part une assurance indépendante au Conseil d'administration et à l'Équipe de la haute direction, conformément à la Charte de la vérification interne d'EDC. Le Comité de la gestion des risques d'EDC, qui réunit sa présidente et chef de la direction et son Équipe de la haute direction, donne son avis sur les grandes initiatives de mise en œuvre de la Politique.

Conseil consultatif sur la RDE

Le **Conseil consultatif sur la RDE** a été mis sur pied en 2006 pour conseiller EDC sur l'évolution des pratiques exemplaires et responsables, notamment en matière de changements climatiques. Il est composé de leaders du monde des affaires, de la société civile et du milieu universitaire, et de la présidente et chef de la direction d'EDC. En 2019, la présidente du Conseil d'administration d'EDC s'est jointe au conseil comme membre d'office. Le Conseil consultatif se réunit deux fois par année, et y sont invités d'autres membres de l'équipe des cadres supérieurs, de même que la présidente et chef de la direction, selon le sujet à l'ordre du jour.

Prochaines étapes pour 2020-2023 :

- **Publication de la Politique sur la transparence et la divulgation approuvée par le Conseil d'administration**
- **Élaboration d'un processus d'attestation à l'intention des dirigeants pour assurer le respect des politiques**

STRATÉGIE

Progrès accomplis en 2019 :

- ✓ **Création d'un rôle de leadership au sein de la haute direction pour la Stratégie d'entreprise**
- ✓ **Organisation de la troisième Semaine annuelle de l'exportation dans les technologies propres**

Stratégie d'entreprise d'EDC

Étant donné l'évolution rapide de la conjoncture mondiale due aux changements climatiques, EDC entend jouer un rôle de chef de file en ce qui a trait au soutien des entreprises canadiennes dans leurs efforts d'innovation visant à suivre la tendance mondiale vers un avenir à carbone réduit. EDC croit qu'une approche proactive, reposant sur sa Politique sur les changements climatiques, est essentielle pour qu'elle et ses clients puissent se positionner de manière stratégique pour répondre aux occasions et aux risques en rapide évolution qui découlent des changements climatiques. La Société prévoit y arriver en maintenant un engagement continu envers le secteur canadien de l'énergie et en favorisant l'innovation et les efforts de transition, en phase avec l'objectif national de zéro émission nette d'ici 2050.

Jusqu'à maintenant, EDC a pris plusieurs mesures :

- intégration de mesures concernant les occasions et les risques liés aux changements climatiques dans son approche de responsabilité et durabilité des entreprises;
- ajout du respect de l'environnement aux principales valeurs de la Société sur lesquelles se fonde la Stratégie d'entreprise pour 2030;
- début d'élaboration de la première Stratégie d'entreprise à long terme d'EDC, qui est basée sur une vision prospective des risques et des occasions, particulièrement en matière d'énergie et de changements climatiques.

Approche stratégique en matière de technologies propres

Le secteur des technologies propres représente une occasion importante pour EDC, qui en a donc fait une de ses grandes priorités en 2012. EDC a d'ailleurs mis sur pied une équipe pour développer ses produits et son portefeuille de technologies propres. En effet, en 2019, EDC a formé une équipe de financement structuré et de financement de projets ayant pour mandat de répondre aux besoins de financement de projets durables et renouvelables dans le domaine des technologies propres. EDC a aussi organisé la troisième Semaine annuelle de l'exportation dans les technologies propres, qui comportait un volet sur les femmes dans ce secteur. EDC prépare la prochaine étape de sa stratégie de technologies propres. Cette stratégie visera à élargir notre connaissance des sous-secteurs de cette filière, à accroître l'intérêt de notre offre sur le marché et à maximiser notre soutien aux entreprises de technologies propres, le tout en mettant à profit nos partenariats dans cet écosystème.

Prochaines étapes pour 2020-2023 :

- **Intégration de considérations liées aux changements climatiques dans la Stratégie d'entreprise à long terme d'EDC dans le cadre de l'élaboration de la stratégie énergétique générale de la Société**
- **Établissement de la solidité de la stratégie d'EDC à divers scénarios liés aux changements climatiques**
- **Mise à jour de la Stratégie relative aux technologies propres d'EDC**

GESTION DES RISQUES

Progrès accomplis en 2019 :

- ✓ Publication du **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC**
- ✓ Coprésidence du groupe de travail sur les **changements climatiques des Principes de l'Équateur** et contribution à la mise à jour du **Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC**

Gestion des risques d'entreprise à EDC

Le repérage et l'analyse des risques liés aux changements climatiques sont inclus dans le Cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC. La Société a élaboré un modèle de gouvernance basé sur les trois lignes de maîtrise, qui répartit les attributions organisationnelles entre trois lignes de gestion des risques :

- Première ligne : Ligne formée des équipes ou des personnes qui assument, s'approprient et gèrent les risques.
- Deuxième ligne : Ligne formée des personnes et des équipes qui supervisent la prise de risques. Habituellement, c'est le Bureau de gestion des risques qui joue ce rôle et assure la surveillance indépendante et l'analyse critique efficace des évaluations et recommandations.
- Troisième ligne : Fonction de vérification interne d'EDC chargée de fournir une assurance indépendante au Conseil d'administration, conformément à la Charte de la vérification interne.

Repérage et analyse des risques liés aux changements climatiques

EDC a intégré son approche de repérage et d'analyse des risques liés aux changements climatiques à ses processus de contrôle préalable des volets environnemental et social. L'approche est expliquée en détail dans le **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques**, qui complète la Politique sur les changements climatiques d'EDC et sa position sur le charbon thermique présentée à l'annexe A de ladite politique. Les étapes définies dans le cadre ne sont qu'un point de départ. EDC prévoit que son approche de contrôle préalable lié aux changements climatiques évoluera au fil du temps, à mesure qu'elle approfondit sa compréhension de cet enjeu complexe et de ses répercussions sur ses activités et sa clientèle.

Changements climatiques : risques matériels et risques de transition

Les risques matériels liés aux changements climatiques découlent de la possibilité d'aléas graves ou de bouleversements prolongés ou chroniques des schémas climatiques. Les risques matériels majeurs résident dans la survenance d'aléas (notamment d'événements météo extrêmes comme des cyclones, des ouragans et des inondations) tandis que les risques matériels chroniques proviennent de bouleversements persistants des schémas climatiques (comme une hausse soutenue des températures) susceptibles d'élever le niveau de la mer ou de causer des épisodes de canicule.

Les risques liés à la transition climatique désignent les risques posés par la transition vers une économie plus sobre en carbone. Ils comprennent divers risques politiques et juridiques : contraintes faisant suite à l'adoption de politiques sur les émissions; imposition de taxe sur le carbone et aux autres politiques applicables; restrictions ou incitatifs en lien avec l'utilisation des ressources hydriques ou foncières; variations de l'offre et de la demande résultant de changements technologiques ou sur les marchés; et risques de réputation engendrés par l'évolution des perceptions des clients ou de la collectivité au sujet de l'impact des actions d'une organisation sur la transition vers une économie plus sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

(Source : *Recommandations du GIFCC, juin 2017*)

Groupe de travail sur les changements climatiques de l'Association des Principes de l'Équateur

En tant que coprésidente du Groupe de travail sur les changements climatiques de l'Association des Principes de l'Équateur, EDC a collaboré avec d'autres institutions financières adhérant aux Principes de l'Équateur (EPFI) dans le but de mieux intégrer les risques liés aux changements climatiques à la nouvelle version du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux des Principes de l'Équateur pour les transactions relatives à un projet. La **version 4 des Principes de l'Équateur (EP4)**, en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2020, comprend des exigences de divulgation mises à jour, et fournit aux EPFI des critères précis pour la prise en compte de la transition climatique et des risques matériels connexes. EDC adoptera la nouvelle approche de l'EP4, comme l'indique son **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques**.

Prochaines étapes pour 2020-2023 :

- Mise en œuvre de la **version 4 des Principes de l'Équateur**, notamment par l'élaboration d'une **approche systématique d'évaluation des risques matériels liés aux changements climatiques**
- **Détermination et compréhension de l'incidence potentielle des changements climatiques sur les risques de crédit et de portefeuille**

INDICATEURS ET CIBLES

Progrès accomplis en 2019 :

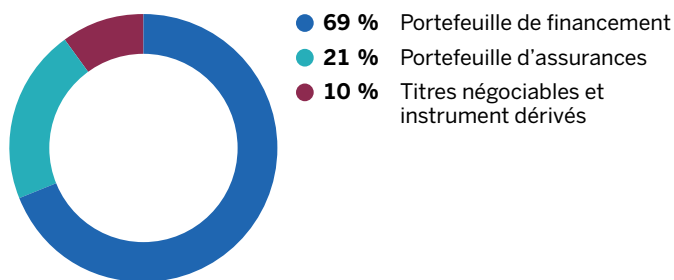
- ✓ **Établissement d'une cible pour réduire de 15 % l'exposition d'EDC aux secteurs intenses en carbone**
- ✓ **227 clients des technologies propres servis et 2,5 milliards de dollars en activités facilitées pour le secteur**
- ✓ **Émission d'une nouvelle obligation verte de 500 millions de dollars et publication du Rapport sur les retombées des obligations vertes 2019**

Portefeuille global

EDC a pour objectif d'améliorer la transparence en ce qui a trait à l'exposition de chaque secteur dans ses différentes gammes de produits. Elle travaille à préciser ses déclarations sur la composition de son portefeuille, en commençant par le financement, qui représente 69 % de son portefeuille global (voir la figure A). Le détail des chiffres aidera EDC et ses parties prenantes à comprendre dans quelle mesure le portefeuille d'EDC est touché par les occasions et les risques matériels que présente la transition climatique. D'autres précisions sur l'exposition générale d'EDC se trouvent à la page 56 du Rapport annuel 2019 d'EDC.

Figure A

Concentration du portefeuille d'EDC au 31 décembre 2019 (en %)



Portefeuille de financement

En examinant son portefeuille sous l'angle des changements climatiques, EDC entend d'abord se concentrer sur le risque de transition lié aux actifs les plus intenses en carbone. La figure B montre le total du portefeuille de financement d'EDC et indique

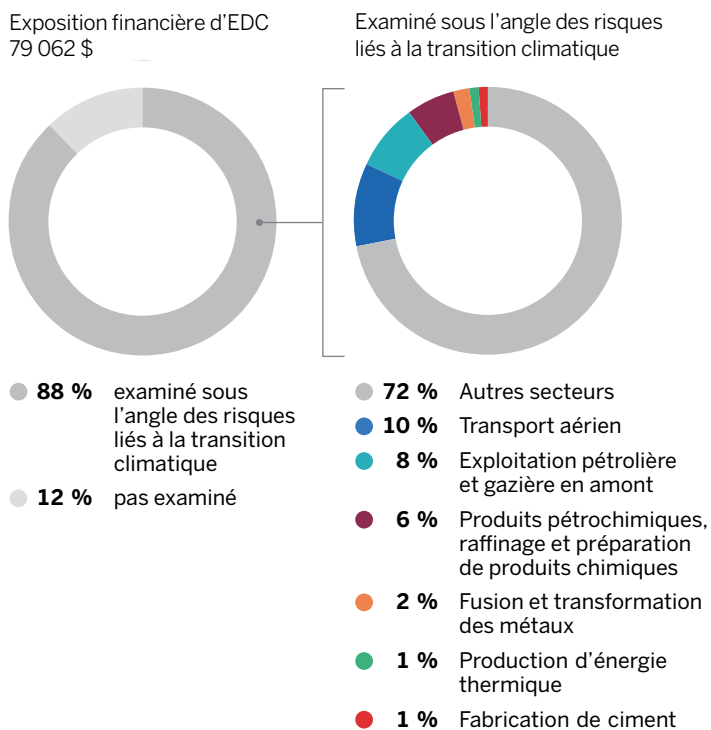
la portion actuellement à l'étude en raison de son exposition à des secteurs particulièrement intenses en carbone. À l'intérieur même du portefeuille de financement, EDC se penche en premier lieu sur les prêts de financement structuré, de financement de projets et de financement des entreprises, qui représentent 88 % de l'ensemble du portefeuille. Le reste est constitué d'investissements et de lettres d'offre.

EDC a déterminé quels sont les secteurs les plus intenses en carbone dans son portefeuille de financement selon la moyenne annuelle de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada, déclarées en équivalent de dioxyde de carbone⁽¹⁾. Il s'agit des secteurs suivants :

- transport aérien
- exploitation du pétrole et du gaz naturel en amont
- produits pétrochimiques, raffinage et fabrication préparation de produits chimiques
- fusion et transformation des métaux (p. ex. : acier, aluminium)
- production d'énergie thermique
- fabrication de ciment

Figure B

Portefeuille de financement d'EDC au 31 décembre 2019 (en millions de dollars canadiens)



⁽¹⁾ EDC désigne un secteur à intensité élevée en carbone lorsque ses installations industrielles émettent chaque année au Canada en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (eCO₂), selon les émissions de GES du champ d'application 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des GES d'Environnement et Changement climatique Canada, et celles communiquées par les grandes compagnies aériennes. La valeur de 500 kt eCO₂/année sert de seuil de contrôle pour repérer les principaux secteurs examinés sous l'angle de l'intensité en carbone et ne sera pas utilisée pour déterminer si une transaction particulière se situe à l'intérieur ou hors du champ d'application de la cible. Ce constat repose actuellement sur les secteurs désignés à la suite du contrôle préalable décrit précédemment. Le processus de diligence raisonnable en matière de changements climatiques effectué pour une transaction donnée est conforme à celui présenté dans notre [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#).

Cibles d'intensité en carbone

Suivant son engagement de « mesurer et surveiller l'intensité en carbone de son portefeuille de prêts et, à compter de 2020, établir des cibles pour la réduire », EDC a conçu une première approche d'établissement des cibles fondée sur son exposition.

En effet, en 2019, se concentrant sur son portefeuille de financement⁽²⁾, EDC s'est fixé comme cible de réduire de 15 % sur cinq ans son exposition aux secteurs les plus intenses en carbone, par rapport aux données du 31 décembre 2018. Sous l'effet de cette réduction, cette exposition devrait descendre à 18,9 milliards de dollars⁽³⁾, d'ici le 31 décembre 2023, soit une baisse d'environ 3,3 milliards sur la période.

Comme le montre la figure C, EDC a déjà progressé vers l'atteinte de cette cible en 2019. Elle fera état de ses autres progrès dans sa divulgation au regard des recommandations du GIFCC qu'elle présente annuellement.

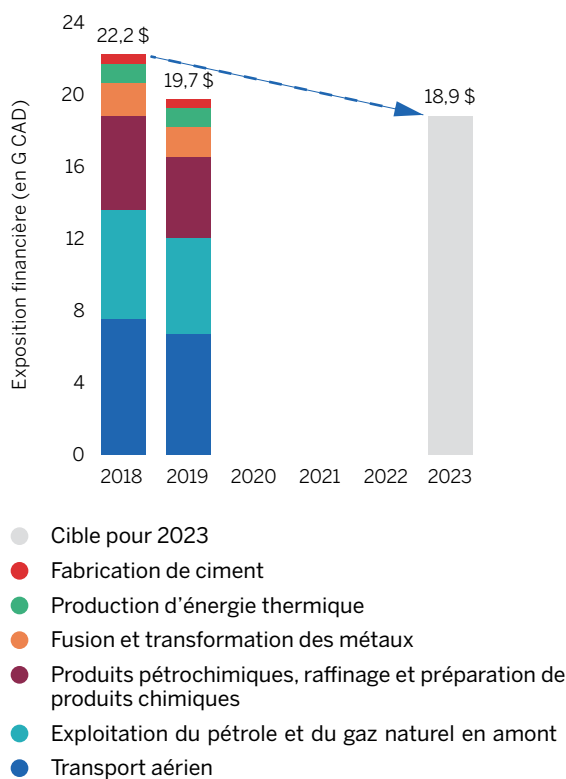
EDC adopte une méthode proactive pour concevoir les cibles qui encadrent ses activités. Dans l'année à venir, elle peaufinera d'ailleurs son approche pour diminuer l'intensité en carbone de son portefeuille de financement d'une manière qui soit représentative, en veillant surtout à réduire les émissions qu'elle finance. Ce faisant, elle s'assurera que sa cible continue de tenir compte du rôle important que doivent assumer les secteurs désignés dans la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques, conformément aux principes qui sous-tendent la **Politique sur les changements climatiques** d'EDC.

Dans cette optique, EDC juge primordial d'envisager de nouvelles méthodes de mesure des GES et d'établissement de cibles qui conviennent bien au secteur financier, comme celles du Partnership for Carbon Accounting Financials et de l'initiative Science-Based Targets, ainsi que des outils comme celui du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris (PACTA). EDC continuera de consulter les spécialistes et les parties prenantes à ce sujet et fera état des progrès réalisés dans sa déclaration sur les changements climatiques de 2020.

Figure C

Progrès réalisés vers l'atteinte de la cible d'intensité en carbone d'EDC

(chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change⁽³⁾)



⁽²⁾ Dans ce contexte, le portefeuille de financement comprend les prêts de financement structuré, de financement de projets et de financement des entreprises.

⁽³⁾ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

Soutien aux technologies propres et sobres en carbone

EDC a continué de bonifier son soutien aux entreprises propres et sobres en carbone en 2019. En août, elle a émis sa cinquième obligation verte, d'une valeur de 500 millions de dollars, et a publié son **Rapport sur les retombées des obligations vertes 2019**. Les fonds recueillis grâce à cette obligation verte ont financé près de 30 transactions, pour une valeur de plus de 2 milliards de dollars, dans une multitude de secteurs qui contribuent tous à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques. EDC prévoit qu'environ 4,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ seront évitées chaque année grâce à ces transactions.

Notons qu'EDC est le plus important fournisseur de solutions financières pour les entreprises canadiennes de technologies propres qui veulent exporter. En 2019, elle a d'ailleurs augmenté son volume d'affaires facilitées dans le **secteur des technologies propres** – qui a totalisé 2,5 milliards de dollars sur l'ensemble des produits d'EDC – et a servi 227 entreprises.

En 2019, EDC a aussi fourni 100 millions de dollars en financement lié au climat pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, principalement en appuyant des transactions sobres en carbone ou résilientes aux changements climatiques dans les pays en développement.⁽¹⁾

Empreinte opérationnelle d'EDC

EDC publie depuis plusieurs années des rapports sur l'empreinte carbone de ses activités, notamment les mesures entourant sa consommation d'énergie et ses voyages ou déplacements d'affaires. Conforme aux normes de comptabilisation et de déclaration destinées aux entreprises du Protocole des gaz à effet de serre, l'empreinte carbone des activités d'EDC pour l'année de déclaration 2019 se chiffre à 3 539 tonnes d'équivalent CO₂, et son intensité en carbone, à 2,4 tonnes d'équivalent CO₂ par employé. On peut obtenir plus de renseignements sur ces mesures dans la **déclaration portant sur l'empreinte opérationnelle**.

Prochaines étapes pour 2020-2023 :

- **Améliorer la communication des données d'EDC afin de clarifier son exposition par secteurs à l'ensemble des gammes de produits**
- **Mettre à jour l'approche d'EDC pour réduire l'intensité en carbone de son portefeuille de financement**
- **Établir des cibles liées aux technologies propres**

⁽¹⁾ En 2019, EDC a fourni 100 millions de dollars en financement lié au climat en appui à des transactions dans les pays en développement. ✓ Validé

DIVULGATION LIÉE AUX DROITS DE LA PERSONNE

Le 1^{er} mai 2019, EDC a lancé sa **Politique sur les droits de la personne**, préalablement approuvée par le Conseil. Elle s'aligne sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes directeurs de l'ONU) et reconnaît le devoir de la Société de respecter les droits de la personne reconnus par la communauté internationale, tant entre ses murs que dans ses relations transactionnelles. Il est important de souligner que la politique crée des conditions propices à un processus décisionnel réfléchi et rigoureux, qui tient compte des répercussions sur les personnes et donne des pistes de solution pour traiter des questions complexes.

L'élaboration de cette politique a permis à EDC de mettre en lumière le travail accompli pour intégrer les droits de la personne aux contrôles préalables visant ses transactions. Dans le cadre de ce processus, nous avons mené une grande consultation publique auprès de la société civile, du gouvernement et du secteur privé, et consulté *Shift*, un organisme à but non lucratif qui est un centre d'expertise de renommée en services-conseils sur la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU.

Pour appuyer nos démarches en matière de RDE et de droits de la personne, nous avons apporté d'importants changements à l'interne :

- Nous avons élargi notre Équipe de la responsabilité et de la durabilité des entreprises pour nous assurer d'avoir les bonnes personnes en poste pour soutenir nos activités.
- En ce qui a trait aux droits de la personne, nous avons prévu des ressources de gestion du changement organisationnel pour faciliter l'application des changements liés à la nouvelle politique.
- Nous établissons des positions cibles pour les secteurs dont le profil présente un risque élevé (vêtement, télécommunications, logiciels) pour aider nos employés à mieux comprendre les risques environnementaux, sociaux et liés aux droits de la personne ainsi que les paramètres de l'approche et de la volonté de prendre des risques d'EDC.

Ce parcours n'est pas sans embûches; il faudra, en effet, du temps pour intégrer les droits de la personne à nos pratiques, et le chemin sera parsemé d'erreurs. Cela dit, tant que nous continuerons d'évoluer, de gagner en maturité et d'apprendre de nos pairs pour trouver les meilleures façons de traiter de ces questions complexes, nous avançons à grands pas.

En 2020, nous renforcerons nos capacités de gestion des droits de la personne, ce qui marquera un jalon. En effet, dans le plan d'exécution de notre **Politique sur les droits de la personne**, nous nous sommes engagés à définir et à mettre en œuvre une approche officielle nous permettant de mobiliser les parties prenantes relativement aux entreprises et aux droits de la personne, à formuler des principes directeurs en matière d'influence et de mesures correctrices, et à élargir et à étoffer de manière sensible la portée des suivis et rapports sur le bilan au chapitre des droits de la personne.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

- Le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction d'EDC supervisent nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux, ce qui comprend la Politique sur les droits de la personne.
- Le **Conseil consultatif sur la responsabilité et durabilité des entreprises** se réunit deux fois par année pour guider nos pratiques en la matière et ainsi nous aider à faire des contributions transparentes et positives dans les sphères environnementale et sociale, y compris des droits de la personne.
- Le premier vice-président du Groupe du commerce durable et de la facilitation des affaires (SB&E) d'EDC est responsable de l'élaboration, de l'application et de la mise à jour de la Politique sur les droits de la personne.
- Relevant du premier vice-président du SB&E, le vice-président de la RDE dirige l'Équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES), qui assume les responsabilités suivantes : application des politiques et procédures de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC; examen des transactions relativement aux risques liés à l'environnement, à la société et aux droits de la personne; contrôles préalables touchant l'environnement, la société et les droits de la personne pour les transactions qu'EDC envisage; surveillance environnementale et sociale.
- En 2019, dans le cadre de notre programme de renforcement des capacités, la GRES a désigné un centre d'expertise qui joue un rôle stratégique en vue d'établir EDC comme un chef de file de la gestion des risques environnementaux et sociaux par l'élaboration, l'application et la gouvernance des politiques, de préciser l'appétit d'EDC pour le risque environnemental et social, et de planifier et coordonner les initiatives phares.

PLAN D'EXÉCUTION 2019

État	Activités de 2019
 Réalisé	<p>Assurer la formation, l'éducation et le renforcement des capacités de façon continue sur les éléments clés de la Politique sur les droits de la personne.</p> <ul style="list-style-type: none">• Au mois de janvier, les premiers vice-présidents d'EDC ont participé à un atelier de trois heures animé par Shift portant sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. L'atelier a mené à l'approbation de la Politique sur les droits de la personne en février.• Vu le succès de ce premier atelier, un autre a été organisé au mois de septembre pour les membres du Conseil et les premiers vice-présidents. Toujours animé par Shift, cet atelier a porté sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et la portée concrète de la Politique sur les droits de la personne d'EDC.• Les cadres supérieurs et d'autres décideurs ont pris part à un atelier sur le choix de participer ou non à une relation ou à une transaction qui comporte des risques liés aux droits de la personne.• Plus de 200 employés d'EDC ont assisté à une formation-midi organisée par Shift sur la portée concrète de la Politique sur les droits de la personne.• La GRES a animé quatre ateliers d'une heure sur la nouvelle Politique sur les droits de la personne et les effets qu'elle pourrait avoir sur nos activités. Les ateliers ont été tenus en avril et en mai, et 233 employés y ont participé.
 Réalisé	<p>Communiquer les principes directeurs du contrôle préalable en matière de droits de la personne.</p> <ul style="list-style-type: none">• EDC a publié le Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne sur notre site Web. Le cadre énonce les principales mesures que nous prenons pour discerner et gérer les risques et les atteintes liés aux droits de la personne dans le cadre du processus de contrôle préalable des volets environnemental et social.• En réponse aux demandes formulées lors de la consultation publique, le cadre présente de façon plus transparente nos processus de contrôle préalable, qui comprennent l'établissement des risques et leur classement par ordre de priorité, les critères décisionnels, les interactions avec nos clients et la surveillance continue.
 Réalisé et en cours	<p>Planifier l'élaboration de nouveaux principes directeurs encadrant le contrôle préalable de problèmes liés à des secteurs spécifiques ou aux droits de la personne.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous avons continué de discerner et de classer par ordre de priorité ces enjeux en fonction de l'évolution du contexte, et planifié l'élaboration de documents traitant de secteurs et problèmes précis dans le cadre de nos activités et qui comportent des risques plus élevés en matière de droits de la personne. Par exemple, nous avons publié un document destiné aux PME des secteurs du vêtement, des chaussures et du textile portant sur divers problèmes relatifs à la chaîne d'approvisionnement et sur des moyens de les résoudre. En complément, nous avons créé un blogue qui met en lumière notre contribution à la réussite de certains de nos clients.
 En cours et en avance sur le calendrier	<p>D'ici 2021, dresser annuellement un portrait détaillé du bilan d'EDC en matière de droits de la personne.</p> <ul style="list-style-type: none">• En 2019, nous avons procédé à une analyse comparative interne pour encadrer nos déclarations sur les droits de la personne et orienter nos suivis et rapports sur le bilan dans notre rapport annuel.• Nous avons aussi reçu la rétroaction de Shift à propos des pratiques exemplaires en matière de présentation de l'information. Nous continuerons d'améliorer nos rapports sur le bilan au chapitre des droits de la personne pour qu'ils demeurent à la hauteur des pratiques exemplaires.



Réalisé et
en cours

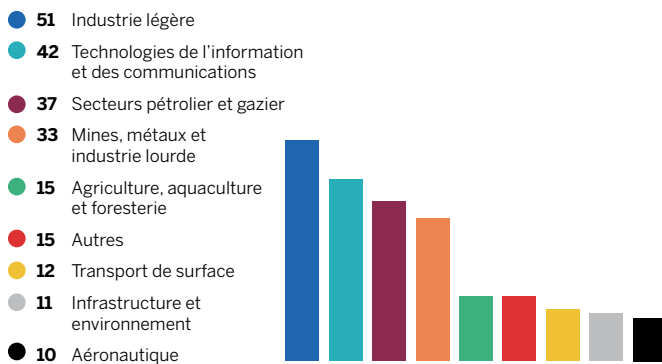
Exercer un rôle influent dans l'industrie et auprès des organismes de normalisation.

- EDC s'investit activement dans le groupe de spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'OCDE. En février et en octobre, nous avons présenté à divers groupes de spécialistes le processus d'élaboration et d'application de notre Politique environnementale et sociale dans des sphères des droits de la personne et des changements climatiques.
- Au mois d'avril, le directeur de groupe de la GRES a participé à une table ronde dans le cadre du symposium *Prendre nos responsabilités* pour discuter de la réponse des acteurs publics aux enjeux touchant les entreprises et les droits de la personne.
- Au mois de novembre, EDC a participé au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme qui se tenait à Genève. Un de nos experts a siégé à une table ronde traitant de la cohérence des politiques sur le commerce et a présenté le parcours d'EDC dans le domaine des droits de la personne.
- Au mois de décembre, la présidente et chef de la direction d'EDC a pris part à la table ronde Promoting Human Rights Due Diligence through State Financing organisée dans le cadre de la Présidence finlandaise du Conseil de l'Union européenne, en collaboration avec Shift. Elle a profité de l'occasion pour parler de ce qui l'a motivée à s'établir fermement comme un chef de file des droits de la personne.
- Toujours au mois de décembre, la présidente et chef de la direction d'EDC a participé à une table ronde sur les façons de favoriser l'inclusion dans le commerce lors du congrès Next Generation Trade, organisé par le Institute of Human Rights and Business, où elle a fait valoir notre travail auprès des entreprises dirigées par des femmes ou des Autochtones.
- EDC a participé activement aux échanges du Comité directeur des Principes de l'Équateur qui ont donné naissance à la version 4 des Principes de l'Équateur, plus précisément aux énoncés sur la gestion des répercussions sur les populations autochtones et des atteintes aux droits de la personne.

ÉVALUATIONS DES RISQUES LIÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE

Lorsque l'examen préalable fait ressortir une situation possible ou avérée relativement aux droits de la personne, des experts d'EDC procèdent à une évaluation approfondie comprenant un examen des risques pays, de la feuille de route de l'entreprise, des capacités de la direction et du produit exporté et des incidences possibles sur les populations vulnérables. Nous établissons ainsi le degré de risque et la nécessité de prendre des mesures d'atténuation pour déterminer si nous pouvons poursuivre la transaction ou si nous devons la refuser. La GRES a procédé à 226 évaluations des risques liés aux droits de la personne en 2019⁽¹⁾. Elles sont un élément vital du processus global d'évaluation des risques et de prise de décisions, car elles peuvent mener au refus de certaines transactions ou à une approbation conditionnelle, où certaines exigences sont imposées en vue de gérer ces risques.

Nombre de contrôles par secteurs



RECOURS POSSIBLES

Les mécanismes de règlement des griefs sont essentiels pour permettre aux parties prenantes de l'entreprise, y compris les membres de la collectivité, de déposer des plaintes ou d'exprimer leur insatisfaction. Si on relève une forte probabilité d'une atteinte grave aux droits de la personne, qu'elle soit potentielle ou avérée, EDC évalue l'efficacité du programme de mobilisation des parties prenantes et des mécanismes de règlement des griefs de l'entreprise, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Nous croyons que les entreprises se doivent de prévenir les problèmes autant que possible en prenant l'initiative de mobiliser les parties prenantes. Si le programme de mobilisation des parties prenantes et les mécanismes de règlement des griefs de l'entreprise présentent des lacunes, des contrôles supplémentaires et un dialogue plus approfondi peuvent s'imposer, de même que l'ajout d'engagements définis dans le temps dans les ententes avec les clients.

EDC s'engage également à prendre des mesures raisonnables pour soutenir les processus du **Point de contact national du Canada** et de l'**ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises** lorsque ses clients sont visés.

⁽¹⁾ La GRES a procédé à 226 évaluations des risques liés aux droits de la personne en 2019. Validé

Un plus grand respect des droits de la personne

La réunion du Conseil consultatif sur la RDE du printemps 2019 a été consacrée au rôle d'influenceur dans le cadre des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et à celui des institutions financières. John Morrison, le chef de la direction de l'Institute for Human Rights and Business a parlé des attentes relatives au rôle d'influenceur ainsi que de sa portée et de ses limites.

Par la suite, le Conseil s'est penché sur les enjeux de premier plan des parties prenantes d'EDC et sur les principes devant encadrer le processus décisionnel applicable au rôle d'influenceur d'un organisme de crédit à l'exportation à l'égard des droits de la personne. Le Conseil a formulé ainsi son idéal : « EDC utilisera ses ressources et ses relations avec les parties prenantes, les entreprises canadiennes en particulier, pour favoriser un plus grand respect des droits de la personne à l'échelle mondiale et ainsi mettre de l'avant les retombées positives des activités réalisées par les entreprises canadiennes à l'étranger. »

Relever la barre en matière de droits de la personne

EDC entretient une relation de longue date avec Tata Communications, une entreprise d'infrastructure numérique jouissant d'une grande présence mondiale. Son siège social se trouve en Inde, mais elle exerce des activités au Canada et elle a déjà fait l'acquisition de biens et services auprès d'exportateurs canadiens. Grâce à un **mécanisme de financement et jumelage d'affaires**, nous avons pu intégrer des activités commerciales canadiennes à la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise en Inde et autour du monde.

On l'oublie souvent, mais les entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) évoluent dans un univers où la gestion des risques est de plus en plus complexe, surtout en ce qui a trait à l'utilisation des renseignements personnels et aux restrictions les concernant dans l'exploitation des réseaux de communication mondiaux. De par leur relation, Tata et EDC sont exposées à ces risques liés aux droits de la personne.

Lors du contrôle préalable réalisé dans le cadre de notre plus récente transaction avec Tata Communications, l'Équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) a noté les façons dont l'entreprise pouvait améliorer sa capacité à gérer ces risques et lui en a fait part.

À la lumière de ses discussions avec Tata Communications, EDC a convenu d'un plan d'action pour prévenir et atténuer les risques liés aux droits de la personne en ce qui a trait à la confidentialité et à la liberté d'expression.

Le plan d'action comprenait notamment une nouvelle politique de confidentialité mettant de l'avant l'engagement de l'entreprise à prévenir, évaluer et atténuer les risques liés à la liberté d'expression et à la confidentialité, et une version remaniée de sa politique de dénonciation traitant désormais explicitement des droits de la personne et des griefs. La GRES a entre autres fourni à Tata Communications de l'orientation et des exemples de pratiques à suivre pour qu'elle puisse perfectionner ses politiques et procédures, renforcer l'engagement pris dans son code de conduite envers les parties prenantes et les collectivités qu'elle sert, ainsi que devenir plus attrayante pour les prêteurs étrangers.

Les engagements de Tata Communications ont été intégrés à la convention de prêt et font l'objet d'une surveillance rigoureuse par l'entreprise même, en concertation avec le Financement des entreprises et la GRES, pour assurer leur respect.

« Il ne fait aucun doute que notre capacité à fournir une rétroaction constructive et des modèles de pratiques exemplaires lors de discussions constructives a contribué à approfondir notre relation avec Tata Communications », fait valoir Nigel Selig d'EDC, représentant en chef, Asie. « De plus, cet engagement bilatéral nous a aidés à mieux connaître la réalité des exploitants du secteur et les obstacles qu'ils doivent surmonter, et à améliorer notre propre expertise et à revoir nos orientations. »

DIVULGATION ET TRANSPARENCE

Nous sommes conscients que notre réussite à long terme – et celle des entreprises canadiennes que nous servons – passe par des relations fondées sur la confiance et une conduite responsable, qui se développent par la communication d'informations exactes au moment qui convient. Notre Politique de divulgation vient soutenir ces valeurs en encadrant la divulgation proactive et régulière d'information sur nos activités.

La Politique de divulgation qui était en vigueur depuis 2001 a été visée par notre récent examen du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux et des politiques connexes. Nous avons sollicité l'avis de parties prenantes sur l'approche à adopter pour maintenir un juste équilibre entre la protection des renseignements commerciaux confidentiels et la transparence, et sur le degré de précision des informations transmises au sujet des évaluations effectuées et des transactions refusées ou surveillées.

À l'issue de cet exercice, nous avons publié en 2020 une version mise à jour de la politique, appelée « Politique sur la transparence et la divulgation », qui entrera en vigueur en avril. Nous avons également préparé un **document d'accompagnement à l'intention des parties prenantes** expliquant les changements.

FAIRE DE LA GESTION DES RISQUES UNE PRIORITÉ

EDC a le mandat d'aider les entreprises canadiennes de toutes tailles à percer, croître et réussir à l'étranger, y compris sur des marchés difficiles. Pour s'en acquitter, elle doit avoir l'expertise nécessaire pour détecter, évaluer et gérer les risques, autant pour notre viabilité que celle de nos clients.

En 2015, nous avons entamé une transformation majeure pour renforcer nos cadres de référence, politiques et pratiques en matière de gestion des risques d'entreprise (GRE). La nouvelle structure de GRE couvre l'ensemble des risques avec lesquels EDC doit composer, y compris les risques liés à la RDE, c'est-à-dire au climat, aux droits de la personne, à l'empreinte environnementale, aux crimes financiers, à la gouvernance et à l'intégrité. Une explication complète à ce sujet se trouve dans le Rapport de gestion.

Nous avons fait des progrès sensibles au cours des quatre dernières années et, en 2019, nos grandes priorités étaient d'accélérer les dernières étapes de la transformation de la GRE, d'intégrer les changements à nos activités courantes et de bâtir une culture de connaissance des risques.

Le ton a été donné par les leaders d'EDC, à partir du sommet de la hiérarchie. Par exemple, dans leurs échanges mensuels, appelés « Faire le lien », les leaders expliquaient aux autres ce qu'ils avaient changé dans leurs façons de faire et comment ils contribuaient à renforcer une culture de connaissance des risques. Bon nombre d'entre eux ont publié des billets de blogue sur l'intranet pour expliquer en quoi la gestion des risques est une responsabilité collective et, pour la première fois, tous les employés avaient au moins un objectif lié à la gestion des risques dans leur plan de rendement annuel.

Nous avons par ailleurs commencé à élargir la portée de nos activités visant à aider les exportateurs à reconnaître et à gérer les risques. À cet effet, nous avons publié un guide, *Le crime financier dans le commerce international*, ainsi que des billets sur notre blogue [Exportateurs avertis](#).

Principaux risques

Parmi les piliers de nos pratiques de GRE figure l'évaluation annuelle des principaux risques. En 2019, nous avons effectué un processus itératif avec l'Équipe de la haute direction pour déterminer puis coter les risques d'entreprise les plus préoccupants sur les plans des finances, de la réputation, des activités, de la conformité et de l'actionnaire, compte tenu de la probabilité de leur réalisation. Au haut de la liste se trouvent les risques liés à la sécurité de l'information, à la conformité et aux crimes financiers; un plan d'atténuation a été élaboré pour chacun, et le Conseil est mis au fait des progrès chaque trimestre.

Risques non liés au crédit

Les risques non financiers, comme ceux liés aux droits de la personne ou à l'empreinte environnementale, peuvent menacer la viabilité et la réputation d'une société, miner ses relations ainsi que porter atteinte au bien-être et à l'intégrité des personnes et des populations. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, EDC a la responsabilité de maintenir en tout temps des pratiques exemplaires pour atténuer ces types de risques, et ce, pour préserver la marque Canada, protéger les entreprises canadiennes et réduire les risques pour les personnes et les communautés avec lesquelles interagissent les exportateurs que nous soutenons. Voir la section Protéger l'environnement et les personnes pour connaître nos stratégies.

[Le Groupe de la gestion du risque global a organisé un événement de type exposition lors duquel plus de 400 employés ont pu se familiariser avec les pratiques de gestion des risques à EDC.](#)

LA GOUVERNANCE À EDC

Société d'État financièrement autonome fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont principalement issus du secteur privé. Le Conseil a pour mandat de superviser la direction et la gestion d'EDC, de soutenir l'élaboration de stratégies et de superviser leur exécution, tel que défini dans le Plan d'entreprise.

Les membres du Conseil sont le point de liaison entre l'actionnaire d'EDC – le gouvernement du Canada – et les activités sans lien de dépendance de la Société. Ils sont nommés par le gouvernement du Canada.

GÉRANCE DU CONSEIL

Le Conseil d'administration d'EDC est composé de professionnels chevronnés des domaines des affaires, de la finance, des services bancaires, de l'assurance, des ressources humaines, des technologies, de l'investissement, des politiques et de la gestion des risques. Ses membres ont une connaissance intime et une profonde compréhension de divers secteurs, dont les institutions financières, l'exploitation minière, l'énergie, la fabrication, les technologies et le détail. Leur bagage d'expérience collectif est mis à profit pour guider l'orientation opérationnelle de la Société.

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction jouent un rôle important : s'assurer que l'orientation stratégique de la Société et le plan d'entreprise s'harmonisent avec les priorités commerciales du gouvernement du Canada. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année des orientations du ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, par la voie de son énoncé des priorités et des responsabilités.

GOUVERNANCE DU CONSEIL

Le seul changement au sein du Conseil en 2019 a été la nomination de la nouvelle présidente et chef de la direction, qui siège aussi au Conseil. Par cette dernière nomination, le Conseil atteint la parité hommes-femmes, un jalon important par lequel la Société affirme son engagement envers la diversité et l'inclusion. Pour faire valoir encore davantage la mixité des sexes, EDC a adhéré en 2019 au Club des 30 %, une initiative mondiale qui vise une plus grande égalité des sexes au sein des conseils d'administration et de la haute direction. La présidente du Conseil et la chef de la direction sont les championnes du Conseil et de la Société, respectivement.

En 2019, le Conseil a procédé à une autoévaluation, qui a notamment confirmé l'importance de son rôle dans le développement de la stratégie d'entreprise. On considère que la tenue régulière de telles évaluations est une marque de bonne gouvernance et permet de vérifier que les membres du Conseil remplissent bien leur mandat.

Le Conseil a également continué de consolider les assises de gouvernance de la nouvelle filiale en propriété exclusive d'EDC : l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) Inc. / Development Finance Institute Canada (DFIC) Inc., qui exerce ses activités sous la marque de FinDev Canada. Un Conseil d'administration distinct a été créé pour la filiale, où siègent des membres du Conseil d'administration d'EDC (la présidente et chef de la direction d'EDC est la présidente du Conseil) et des administrateurs indépendants. Globalement, ce Conseil possède un large éventail de compétences et d'expériences en ce qui a trait au financement du développement et aux marchés étrangers.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Pour soutenir les entreprises canadiennes avant-gardistes, EDC cherche toujours à étendre son rayonnement sur de nouveaux marchés étrangers et dans de nouveaux secteurs. Ce faisant, elle est inévitablement exposée au large éventail de risques (financiers, opérationnels et stratégiques) présents dans un contexte économique et politique changeant. Ainsi, la gestion des risques d'entreprise (GRE), qui consiste à enchâsser des pratiques de gestion du risque dans les activités courantes d'EDC, demeure au cœur des priorités du Conseil.

En 2019, EDC a continué à améliorer ses pratiques de gestion des risques en devançant l'application des politiques relatives aux risques élaborées en 2018. Le Conseil et l'Équipe de la haute direction ont assuré une surveillance étroite au cours de l'année et continueront d'être mobilisés pendant l'intégration des pratiques de gestion des risques dans l'ensemble de la Société. Le Comité de gestion des risques du Conseil, le premier vice-président et chef de la gestion des risques et le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique ont tous joué un rôle central dans l'implantation d'une solide culture de sensibilisation au risque en 2019. Ils poursuivront dans cette veine en 2020 en travaillant avec le chef de la direction des affaires commerciales et son équipe à l'intégration des pratiques de gestion des risques à nos activités.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

En 2019, le Conseil a continué de débattre des façons de mener à bien les transformations organisationnelles de premier plan afin qu'EDC soit en mesure de répondre aux besoins en constante évolution des exportateurs. Pendant ses discussions avec les membres du Conseil, l'Équipe de la haute direction a commenté

des éléments essentiels des stratégies organisationnelles et, par l'entremise du Comité du développement des affaires et de la stratégie, a été tenue au fait des progrès réalisés par EDC, notamment le nombre d'entreprises canadiennes qu'elle a aidées et l'importance accordée en permanence à la viabilité financière. Par ailleurs, le Comité a assumé un rôle prépondérant dans l'examen des programmes, l'objectif étant de mieux faire connaître EDC à la population et les services qu'elle offre aux entreprises canadiennes.

De plus, la Société a invité le Conseil à élaborer la prochaine version de sa stratégie à long terme. Le Conseil s'est réuni en entier à plusieurs reprises pour évaluer l'ampleur du travail à accomplir et commencer à convenir des grandes priorités. Nous poursuivons ces efforts en 2020.

OBJECTIFS D'INTÉRÊT PUBLIC ET MANDAT CONFÉRÉ PAR LA LOI

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC lui sont conférés par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

L'examen législatif d'EDC, réalisé tous les dix ans, a été lancé en juin 2018. L'examen a donné l'occasion d'examiner de plus près les diverses facettes des activités d'EDC et la nature de son appui aux exportateurs canadiens. Le Conseil s'est aussi engagé dans le processus d'examen, au côté d'EDC, dans le cadre des mises à jour présentées aux membres du Conseil à chaque réunion. En juin 2019, Affaires mondiales Canada a publié le rapport sur son examen et la Société, lequel devrait être pris en compte par le comité du Parlement compétent en 2020. Le Conseil demeurera engagé tout au long de l'examen.

Le Conseil a aussi examiné l'énoncé des priorités et des responsabilités de 2019 de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international et en a tenu compte dans l'élaboration du plan d'entreprise pour 2020-2024. Le Conseil a approuvé le plan à l'automne 2019.

RESPONSABILITÉ ET DURABILITÉ DES ENTREPRISES ET CULTURE DE CONDUITE ÉTHIQUE

Le Conseil a supervisé l'orientation générale de la composante de responsabilité et durabilité des entreprises (RDE) et apporté son concours pour assurer l'évolution continue de la stratégie d'EDC dans ce domaine, à savoir aider les entreprises canadiennes à être internationalement reconnues comme des chefs de file en matière de pratiques commerciales responsables et durables et, ce faisant, leur procurer l'avantage concurrentiel dont elles ont besoin pour réussir.

Durant l'année, le Conseil a tenu des discussions régulières sur la question des risques non liés au crédit au moment d'examiner les transactions soumises à son approbation et

de formuler des orientations stratégiques à propos d'autres dossiers de première importance. En outre, la direction a tenu régulièrement au fait le Conseil et les parties prenantes d'EDC de l'évolution de la composante de RDE au sein de la Société, ainsi que des transactions examinées sous le régime de la Directive d'évaluation sociale et environnementale d'EDC.

En 2019, le Conseil a également passé en revue le Cadre stratégique de gestion des risques environnementaux et sociaux et approuvé la nouvelle Politique sur les droits de la personne, la version remaniée de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, la version remaniée de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et la nouvelle Politique sur la transparence et la divulgation. Par ailleurs, le Conseil a suivi une séance de formation approfondie sur les droits de la personne et sur les moyens dont disposent les institutions financières pour jouer de leur influence en vue de favoriser des approches efficaces pour protéger et promouvoir les droits de la personne dans les transactions auxquelles elles participent.

De plus, la présidente du Conseil, Martine Irman, a continué de représenter le Conseil au sein du Conseil consultatif sur la RDE d'EDC, un groupe d'éminents experts qui offrent conseils et orientation sur les pratiques de RDE de la Société.

De façon générale, le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Après avoir approuvé une version remaniée du Code de conduite (le Code) en 2017, le Conseil a donné son aval à un code de conduite visant les administrateurs en 2018. Les membres du Conseil ont tous suivi la formation relative au nouveau Code en 2019.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et l'administrateur ayant un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Chaque année, le Conseil reçoit un rapport sur la formation des employés et leur attestation d'adhésion au Code de conduite d'EDC, y compris au Code de valeurs et d'éthique du secteur public.

RESPONSABILITÉS ET FONCTIONNEMENT

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception du président et chef de la direction d'EDC, qui siège également au Conseil d'administration d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail productive, et le Conseil revoit régulièrement le partage des responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC encadre les délibérations

du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière d'intendance, et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, du temps est réservé aux discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec le chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité de la vérification tient trois réunions à huis clos : une avec le Bureau du vérificateur général du Canada, une autre avec le premier vice-président et vérificateur interne en chef d'EDC, et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence du chef de la direction. Le Comité de la gestion des risques, pour sa part, tient régulièrement des réunions à huis clos avec le chef de la gestion des risques et le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relative aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y assister s'ils le souhaitent. Toutefois, seules la présidente et la vice-présidente du Conseil et des Comités peuvent siéger et participer aux travaux du Comité de la nomination et de la gouvernance.

COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

En 2019, le Conseil a continué de surveiller et de faciliter les communications entre EDC et ses principales parties prenantes, dont son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour en assurer l'efficacité. Le Conseil a accueilli le ministre de la Diversification du commerce international pour parler des priorités du gouvernement en matière de commerce international. Ont suivi des délibérations similaires avec le sous-ministre du Commerce international et, après les élections fédérales de 2019, la nouvelle ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. Des échanges entre la présidente du Conseil et les hauts fonctionnaires sont venus conclure la ronde des délibérations.

Le Conseil a été tenu au courant des activités de rapprochement qui aident EDC à recueillir les vues et les commentaires de ses parties prenantes, notamment la table ronde annuelle (connue sous le nom de Panel consultatif), qui réunit de nombreuses organisations de l'industrie et des représentants du gouvernement du Canada. On le tient également informé des activités de représentation de la présidente et chef de la direction.

Des spécialistes de divers domaines ont été invités aux séances officielles et officieuses du Conseil pour donner leur opinion et échanger avec les administrateurs. Par ailleurs, le Conseil tient régulièrement des réunions à l'extérieur afin d'entrer en contact avec les clients et partenaires locaux d'EDC, les représentants du gouvernement et d'autres parties prenantes sur place. En 2019, le Conseil a échangé avec des exportateurs autochtones lors d'une rencontre à Vancouver et des exportatrices à une autre à Montréal.

ÉVALUATION ET RELÈVE DES CADRES SUPÉRIEURS

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement du président, des premiers vice-présidents et des titulaires de certains postes désignés. Les objectifs de rendement du président pour l'année sont établis par le Comité des ressources humaines et sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du plan d'entreprise. En outre, ils concordent avec l'énoncé des priorités et des responsabilités que la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international remet chaque année à EDC. Le Comité des ressources humaines examine chaque année le rendement du président en fonction de ces objectifs et formule des recommandations au Conseil, après quoi le Conseil présente à son tour au gouvernement des recommandations sur la classification du salaire et la rémunération variable du président. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement.

De plus, le Conseil chapeaute le programme de relève des cadres supérieurs. Le Plan de relève, préparé par la direction et approuvé par le Comité des ressources humaines, est utilisé dans les nominations de cadres supérieurs.

ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION

Le Conseil a reçu des rapports réguliers du Comité de la vérification en 2019. De même, en 2019, le Bureau du vérificateur général du Canada a publié un rapport d'examen spécial portant sur la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale d'EDC.

MANDAT DES COMITÉS

Le Conseil d'administration d'EDC bénéficie du soutien de divers comités du Conseil. Il revoit régulièrement le mandat de chaque comité. À la suite de l'examen de 2019, des changements seront instaurés en 2020; il en sera question dans le prochain rapport annuel. Le champ de compétence de chacun des comités en 2019 est décrit ci-dessous.

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à s'acquitter de son mandat relativement aux questions financières, aux comptes rendus sur toute enquête menée par le vice-président et chef de la conformité et de l'éthique, ainsi qu'aux modalités de la mission des vérificateurs internes et externes. Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables pour EDC et d'examiner les résultats des vérifications internes et externes. De plus, le Comité approuve les états financiers trimestriels avant leur diffusion publique. Tous les membres du Comité de la vérification connaissent bien les finances et sont indépendants de la direction d'EDC. Présidé par Robert McLeese, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire en 2019.

Le **Comité de la stratégie et du développement des affaires** propose une orientation qui renforce la capacité d'EDC de répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens. Il est chargé d'articuler la stratégie d'affaires d'EDC, d'encadrer l'élaboration et l'approbation du plan d'entreprise, de recommander le Plan au Conseil, de superviser les activités de la direction pour ce qui est de l'analyse de la conjoncture du marché et des réactions à envisager, et de suivre la performance de la Société par rapport aux plans de développement des affaires et aux cadres de référence connexes. Il examine les stratégies sectorielles et les initiatives liées à de nouveaux produits, et dresse un bilan annuel des retombées des activités d'EDC sur l'économie canadienne. Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2019.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer certains pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement lorsqu'il est nécessaire de traiter une affaire urgente entre les réunions ordinaires du Conseil. Présidé par la présidente du Conseil, Martine Irman, le Comité n'a tenu aucune réunion en 2019.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines, et il approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des cadres supérieurs ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement de la Société. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement du président, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés. Présidé par Heather Culbert, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2019 et activement participé au processus entourant la nomination de la nouvelle présidente et chef de la direction d'EDC.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination du président d'EDC et du président du Conseil de même que sur le profil des compétences souhaitables et de l'expérience requise de la part des administrateurs, sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation du Conseil. En outre, le Comité supervise le sondage auprès du Conseil sur les questions de gouvernance, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités. En 2018, le mandat du Comité a été élargi afin d'y ajouter la gouvernance des filiales d'EDC. Le Comité, sous la gouverne de Martine Irman, présidente du Conseil d'administration, a tenu quatre réunions extraordinaires en 2019.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de recommander des mises à jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises pour les activités d'EDC, de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent l'approbation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille. Présidé par Darlene Thibault, le Comité a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire en 2019.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président du Conseil et les administrateurs du secteur privé reçoivent des honoraires annuels pour leurs services et leur présence aux réunions du Conseil et des comités, de même qu'une indemnité quotidienne fixe pour les déplacements. Conforme aux directives du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Président du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Présidents des comités (autre que le Comité de direction) et vice-président du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$

Les administrateurs sont également remboursés de leurs dépenses raisonnables, y compris des frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagées dans l'exercice de leurs fonctions. Chaque administrateur siège à plusieurs comités. En 2019, il y a eu dix réunions du Conseil (six réunions ordinaires, quatre réunions extraordinaires) et 30 réunions de comités. Les réunions convoquées entre les réunions ordinaires du Conseil sont normalement tenues par téléconférence.

La rémunération globale accordée aux administrateurs indépendants, y compris à la présidente du Conseil (honoraires annuels plus indemnités quotidiennes), s'est élevée à 259 147 \$ en 2019, contre 277 803 \$ en 2018. Au total, les frais de déplacement, de représentation et de réunion remboursés aux membres du Conseil (présidence exclue), plus les coûts des réunions du Conseil et des comités, se sont élevés à 249 870 \$ en 2019, contre 249 159 \$ en 2018. Les frais de déplacement et d'hébergement de la présidence ont totalisé 70 817 \$ en 2019, contre 40 661 \$ en 2018.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2019

	Rémunération globale (honoraires plus indemnités quotidiennes)	Réunions du Comité de la vérification (3 = quorum)	Réunions du Comité de la stratégie et du développement (3 = quorum)	Réunions du Comité des ressources humaines (3 = quorum)	Réunions du Comité de la nomination et de la gouvernance (3 = quorum)	Réunions du Comité de la gestion des risques (4 = quorum)	Réunions du Conseil d'administration (6 = quorum)
Boivin, Pierre	17 961 \$		6/6			7/7	9/10
Culbert, Heather	24 023 \$	6/7		5/6	4/4		10/10
Daignault, Benoit	s. o.			0/0	1/1	0/0	1/1
Gordon, Lindsay	19 053 \$	7/7		6/6		7/7	8/10
Gupta, Karna	19 416 \$	7/7	6/6				9/10
Irman, Martine	27 435 \$			6/6	4/4	7/7	9/10
Lavery, Mairead	s. o.			6/6			9/9
Lifson, Elliot	17 840 \$		6/6	6/6			10/10
MacWilliam, Karen	21 356 \$	7/7				6/7	9/10
Matuszewski, Pierre	25 427 \$		6/6	6/6	3/4		10/10
McLeese, Robert	24 569 \$	7/7			4/4	7/7	9/10
Stairs, Andrea	16 991 \$			6/6		7/7	9/10
Thibault, Darlene	25 902 \$	6/7			4/4	6/7	10/10
Yuers, Kari	19 174 \$	7/7	6/6				9/10
	259 147 \$						

CONSEIL D'ADMINISTRATION



MARTINE IRMAN (PRÉSIDENTE)

Toronto (Ontario)

Cadre supérieur en finances, Martine Irman compte plus de 30 ans d'expérience dans les domaines des opérations bancaires internationales, de la trésorerie, des valeurs mobilières et du commerce extérieur. Dans l'exercice de son mandat de présidente, M^{me} Irman met à contribution sa vaste expérience de la mise en œuvre de stratégies mondiales et sa riche expertise des marchés des capitaux. Du fait de sa participation à diverses transactions financières, elle possède une connaissance approfondie des secteurs qui constituent les piliers de l'économie du Canada et d'autres pays du globe. M^{me} Irman siège au conseil d'administration d'entreprises et d'organisations à but non lucratif depuis deux décennies.

M^{me} Irman est l'actuelle présidente du Conseil d'administration d'Exportation et développement Canada (EDC) et siège à titre d'administratrice indépendante au conseil d'administration du Groupe TMX. Valorisant l'engagement communautaire, elle est reconnue pour ses grandes qualités de leader et de mentor auprès des femmes du secteur de l'investissement. M^{me} Irman croit dans l'importance de redonner à la collectivité, comme en font foi ses rôles actuel et antérieur à la barre de Centraide Toronto ainsi que ses mandats de direction actuel et passé au YMCA du Grand-Toronto. Elle représente le Conseil d'administration d'EDC au Conseil consultatif sur la responsabilité et la durabilité des entreprises de la Société.

M^{me} Irman est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie et en études financières de l'Université de Western Ontario. Elle est aussi diplômée de l'Advanced Management Program de la Wharton Business School de l'Université de la Pennsylvanie. Enfin, elle est diplômée de l'École de gestion Rotman, à l'Institut des administrateurs de sociétés, où elle a obtenu le titre d'IASA. M^{me} Irman maîtrise les deux langues officielles du Canada.

PIERRE BOIVIN

Sainte-Foy (Québec)



Pierre Boivin a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en juin 2018. Il est actuellement associé au sein du Groupe du droit des affaires et leader national de l'Initiative

Afrique et responsable du groupe des mines de la région du Québec au sein de McCarthy Tétrault LLP, un cabinet d'avocats canadien. Sa pratique se concentre sur les opérations de fusion et acquisition, le capital-investissement et les questions d'ordre commercial s'y rattachant au niveau national et international. Il est membre de nombreuses associations, dont l'Association du Barreau canadien, l'American Bar Association et l'Association du barreau international. M. Boivin agit également comme vice-président du Conseil d'administration du Conseil canadien pour l'Afrique et siège aussi aux conseils d'administration de CPCS Transcom Limité et de NSIA Participations, une institution financière basée en Côte d'Ivoire en tant que représentant de la Banque Nationale du Canada. Il est diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés. Au cours des ans, M. Boivin a été nommé à répétition parmi les meilleurs avocats canadiens notamment dans le secteur minier du répertoire Who's Who Legal Canada, dans les secteurs des mines, de l'électricité, du pétrole et du gaz naturel et des moyennes entreprises du répertoire The Canadian Legal Lexpert Directory ainsi que dans le Lexpert guide to the leading Cross-Border Corporate lawyers in Canada, dans Lexpert's Special Editions

de Leading Canadian Lawyers in Global Mining et Canada's Leading Energy Lawyers ainsi que dans Chambers Global dans le secteur Energy and Natural Resources: Mining Foreign Experts (Canada).



HEATHER J. CULBERT (VICE-PRÉSIDENTE)

Calgary (Alberta)

M^{me} Culbert compte plus de 27 ans d'expérience dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, où elle a exercé des fonctions de cadre supérieure, notamment celles de première vice-présidente, Services généraux, à Enerplus, société de taille moyenne de l'industrie pétrolière et gazière.

M^{me} Culbert est vice-présidente du Conseil d'administration d'EDC et assure la présidence de son Comité des ressources humaines. Elle a récemment été nommée administratrice au conseil du Research and Innovation Advisory Council de l'Alberta. En outre, elle siège au conseil de Whitecap Resources et du World Leadership Council de Centraide, est membre du She Leads Economic Council of Alberta ainsi que membre d'office du conseil d'administration de Centraide Calgary et de ses environs. Elle a dernièrement terminé un second mandat comme présidente de l'Institute of Technology de l'Alberta.

M^{me} Culbert se démarque par ses actions bénévoles et philanthropiques depuis plusieurs années. Elle a lancé le Women on Boards initiative en Alberta, siégé au conseil de Centraide Calgary et de ses environs et été administratrice de l'Alberta Cancer Foundation. Par ailleurs, elle a fondé le C5 (Concerned Citizens for the Calgary Cancer Centre), de même que présidé le conseil de l'Alliance to End Violence, et chapeauté la campagne SAIT Promising Futures Campaign (phase II).

M^{me} Culbert a vu son leadership et son investissement communautaire récompensés le 26 mars 2019 alors qu'elle est devenue récipiendaire de la Médaille du souverain décernée par la gouverneure générale du Canada pour ses réalisations bénévoles exceptionnelles. M^{me} Culbert a reçu d'autres distinctions : en 2016, le prix BMO Celebrating Women Community and Charitable Giving; en 2014, un baccalauréat honoris causa en sciences délivré par le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT); en 2013, le prix Doc Seaman Generosity of Spirit pour ses actions philanthropiques; en 2005, la Centennial Medal for Community Service de l'Alberta; et en 2003, elle a été reconnue parmi les éminents diplômés du SAIT.

LINDSAY GORDON

Vancouver (Colombie-Britannique)



Lindsay Gordon a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2014, puis reconduit pour un deuxième mandat en juin 2018. Auparavant, M. Gordon a passé 25 ans au service de HSBC, l'une des plus grandes sociétés de services bancaires et financiers au monde, où il a notamment occupé les fonctions de président et chef de la direction de la Banque HSBC Canada pendant neuf ans. Avant de rejoindre les rangs de HSBC, il a occupé des postes de cadre à EDC pendant 10 ans. Aujourd'hui, M. Gordon siège à divers conseils d'administration, dont celui de HSBC France et de HSBC Bermuda. Il est également chancelier de l'Université de la Colombie-Britannique (depuis le 1^{er} juillet 2014) et cofondateur de l'organisme CHILD Foundation. Ancien membre du conseil d'administration du CD Howe Institute et du Conseil canadien des chefs d'entreprise, M. Gordon a également été lauréat B'nai Brith en 2010, un prix

décerné à des Canadiens exceptionnels, ainsi que de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012. Il est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique.



KARNA GUPTA

Oakville (Ontario)

Nommé au Conseil d'administration en juin 2018, Karna Gupta compte plus de 35 années d'expérience dans le secteur des technologies, et son expertise et ses réalisations couvrent de multiples domaines commerciaux en Amérique du Nord et à l'étranger. Tout récemment, M. Gupta assumait les fonctions de président et chef de la direction et de membre du conseil d'administration de l'ACTI. Il a également occupé les postes de président et chef de la direction et de membre du conseil d'administration de Certicom Corp, de président de la division de la facturation à Converse Technology, de chef du marketing à Converse Americas, de président de Sitraka Mobility, ainsi que de nombreux postes de haute direction pour Bell Canada, dont vice-président de la gestion et du développement des produits. Il siège actuellement à de nombreux conseils, notamment en tant qu'administrateur indépendant pour Kloudville, Baylis Medical, FinDev Canada et VOTI Detection. M. Gupta est titulaire d'un MBA en marketing et en finance de l'Université Concordia, à Montréal, au Québec. Il a aussi été récipiendaire de la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.



ELLIOT LIFSON

Montréal (Québec)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en mars 2012, Elliot Lifson a été reconduit pour un troisième mandat en juin 2018. M. Lifson est vice-président de Vêtements Peerless inc. et président de la Fédération canadienne du vêtement. En plus de ses responsabilités auprès de la Fédération, il siège au conseil d'administration de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec. Il a en outre été président du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, où il siège actuellement à titre de conseiller, et fait partie du comité du gouvernement du Québec, Export Québec. M. Lifson siège au conseil d'administration de plusieurs organismes caritatifs et enseigne, à titre de professeur, à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, où il a reçu le prix d'excellence en enseignement en 2013 et de nouveau en 2019. Il s'est vu décerner en 2012 la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. M. Lifson a également reçu en novembre 2017 une Médaille commémorative du 150^e anniversaire de la Confédération décerné par le Sénat du Canada. En plus d'être titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec, M. Lifson a obtenu une maîtrise en administration des affaires de l'École de commerce Ivey de l'Université de Western Ontario.



KAREN MacWILLIAM

Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Karen MacWilliam a été nommée au Conseil d'administration en juin 2018. Comptant 35 ans d'expérience dans les domaines des assurances et de la gestion des risques, M^{me} MacWilliam a tour à tour été souscriptrice et courtière en assurance, puis directrice des risques globaux à Vancouver et Edmonton. Elle dirige également depuis 1998 une entreprise de services-conseils prospère présente partout au Canada. M^{me} MacWilliam a déjà occupé le poste de directrice d'Habitat pour l'humanité Nouvelle-Écosse, de la BC Society of Fellows of Insurance Institute of Canada et de la BC Risk and Insurance Management Association. Elle a enseigné la gestion des risques à l'Université Dalhousie, à l'Université Simon-Fraser et à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique, et a agi comme témoin expert pour des questions d'assurances et de gestion des risques devant des tribunaux en Colombie-Britannique, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Originaire de Vancouver, M^{me} MacWilliam est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université de la Colombie-Britannique et détient les titres de PAA et de FPA de l'Institut d'assurance du Canada et le titre de CRM du Global Risk Management Institute.



PIERRE MATUSZEWSKI, IAS.A

Montréal (Québec)

Pierre Matuszewski a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en juin 2018. Il compte plus de 35 ans d'expérience dans le secteur canadien des services financiers. Il a occupé plusieurs postes à la Société Générale (Canada), une banque à charte canadienne de l'annexe II qui fait partie de la Société Générale, la banque internationale ayant son siège social à Paris. M. Matuszewski a été le premier Canadien à occuper le poste de président et chef de la direction des opérations canadiennes du Groupe Société Générale, et ce, de 2009 à 2018. Auparavant, M. Matuszewski a travaillé pour la Corporation du Groupe La Laurentienne, la Banque Nationale du Canada et McLeod Young Weir (Scotia McLeod). Il est actuellement membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises ou institutions dont le Groupe Vision New Look Inc, le Fonds canadien de protection des épargnants en plus d'être un des gouverneurs de l'Université McGill. En plus d'être titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université Laval et d'un MBA en finance et comptabilité de l'Université McGill, M. Matuszewski détient de nombreux certificats en leadership et en coaching professionnels délivrés par des écoles de commerce et des universités.



ROBERT S. McLEESE

Toronto (Ontario)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2015, Robert McLeese a été reconduit pour un deuxième mandat en juin 2018. M. McLeese est président fondateur d'Access Capital Corp.,

firme de services consultatifs financiers de Toronto spécialisée dans le secteur indépendant de l'énergie, où il prodigue des conseils stratégiques et financiers aux acheteurs et aux vendeurs de projets d'énergie de remplacement. Il est également président du conseil et président d'ACI Energy, Inc., de Georgian Villas Inc. (exploitée sous le nom de Cobble Beach Golf Resort Community), et administrateur de Pond Technologies Inc. Ancien membre du conseil d'administration de Rand Capital Corporation, à Buffalo, et du conseil consultatif de Fengage Capital, ainsi qu'ancien administrateur, trésorier et président d'APPRO (Association of Power Producers of Ontario), M. McLeese a aussi été administrateur à Creststreet Power & Income Fund, en plus d'avoir codéveloppé des projets d'énergie éolienne au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Alberta. Il est lauréat du prix Probyn 2011 pour l'innovation en financement d'énergie durable, et on lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012 et le prix Hedley Palmer 2017 de l'APPRO.



ANDREA STAIRS

Toronto (Ontario)

Andrea Stairs a été nommée au Conseil d'administration en juin 2018. En tant que directrice générale d'eBay Canada et Amérique latine, M^{me} Stairs chapeaute toutes les facettes

du marketing acheteur pour l'une des plus grandes entreprises de commerce électronique de la région. À titre de présidente d'eBay Canada, elle a également la charge de superviser les différentes activités canadiennes d'eBay. Auparavant, M^{me} Stairs était responsable des volets stratégique et opérationnel de l'entreprise dans plus de 40 pays. M^{me} Stairs siège à de nombreux conseils dont l'École nationale de ballet du Canada, la Chambre de commerce de la région de Toronto et FinDev Canada. Elle est titulaire d'un baccalauréat de l'Université McGill, ainsi que d'un doctorat en jurisprudence et d'un MBA de l'Université de Toronto. Elle a également été nommée parmi les 100 Canadiennes les plus influentes selon le Réseau des femmes exécutives, dans la catégorie des dirigeantes.



DARLENE THIBAUT

Laval (Québec)

Nommée au Conseil d'administration d'EDC en janvier 2010, Darlene Thibault a été reconduite pour un troisième mandat en juin 2018. Depuis juin 2015, elle est directrice, Crédit-bail mobilier

au sein de la Direction du financement des grandes entreprises de la Banque de Montréal (BMO). Dès son entrée en fonction, M^{me} Thibault s'est vu confier le mandat d'appuyer la création et le lancement d'une nouvelle gamme de produits s'ajoutant aux services commerciaux de la BMO. Elle a travaillé à la Banque Scotia de 2005 à 2015. Au moment de son départ, elle y exerçait les fonctions de directrice régionale et de chef de groupe, Services financiers spécialisés, assumant la responsabilité des portefeuilles de crédit-bail et du programme d'immigration destiné aux investisseurs pour l'Est du Canada et le Québec. Diplômée de la Faculté des arts de l'Université McGill, M^{me} Thibault fait carrière dans le secteur des services financiers depuis 20 ans et a notamment travaillé à la Banque HSBC, à la Banque de Montréal, chez Bombardier Capital Ltée, chez AT&T Capital Canada Inc., et Pitney Bowes Leasing. Elle est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés.



KARI YUERS

Vancouver (Colombie-Britannique)

Kari Yuers a été nommée au Conseil d'administration d'EDC en juin 2018. Forte de 27 ans d'expérience dans le secteur de la fabrication de béton hydrofuge et durable, elle

est présidente et chef de la direction de Kryton International. Établie à Vancouver, en Colombie-Britannique, et comptant des bureaux régionaux en Chine, en Inde, au Mexique, à Singapour, aux Émirats arabes unis, aux États-Unis et au Royaume-Uni, Kryton exporte ses produits dans 50 pays par l'intermédiaire de distributeurs autorisés. Renommée pour son leadership efficace, M^{me} Yuers est directrice et première vice-présidente de la Chambre de commerce du Grand Vancouver, en plus d'être Fellow de l'American Concrete Institute (ACI). Elle a occupé diverses fonctions d'administratrice pour le Premier's Women's Economic Council de la Colombie-Britannique, le President's Group, le comité consultatif international de l'ACI et le Competitiveness BC Leadership Panel. En 2003, elle a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur d'EY pour le Pacifique; en 2012, elle s'est vu décerner le prix Influential Women in Business.

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



MAIREAD LAVERY

PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

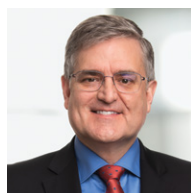
Mairead Lavery a joint les rangs d'Exportation et développement Canada en 2014 à titre de première vice-présidente du Groupe du développement des affaires. Depuis son arrivée, elle est une fervente défenseure de la société d'État et des exportateurs canadiens. Nommée présidente et chef de la direction le 5 février 2019, M^{me} Lavery tient à ce qu'EDC aide des milliers d'autres entreprises canadiennes à « percer, croître et réussir à l'étranger ».

Avant de travailler pour EDC, elle a occupé divers postes de direction chez Bombardier, où elle a passé 16 ans à gérer des portefeuilles vastes et complexes, notamment dans les secteurs des finances, de la stratégie, de la prospection et de la transformation organisationnelle. Sitôt entrée en fonction à EDC, elle s'est affairée à accroître l'influence de la Société auprès des exportateurs canadiens en cernant leurs besoins et en contribuant à l'atteinte de leurs objectifs à l'échelle nationale et mondiale.

M^{me} Lavery a à cœur la responsabilité sociale et environnementale, particulièrement en ce qui a trait aux changements climatiques, aux droits de la personne et à l'égalité des sexes. Elle croit également en l'importance de se doter d'un effectif diversifié et culturellement inclusif.

M^{me} Lavery est la première femme à occuper le poste de chef de la direction depuis la création d'EDC, il y a 75 ans.

Elle est originaire d'Irlande du Nord, où elle a obtenu un diplôme en comptabilité et gestion de l'Université Queen's de Belfast. M^{me} Lavery est également membre de l'Institute of Chartered Accountants d'Irlande. En 2015, peu après ses débuts à EDC, elle a vécu un autre grand moment, très personnel celui-là, dont elle est extrêmement fière : elle est devenue citoyenne canadienne.



CARL BURLOCK

VICE-PRÉSIDENT DIRECTEUR ET CHEF DE LA DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES

Carl Burlock a été nommé vice-président directeur et chef de la direction des affaires commerciales en mai 2019. M. Burlock assume la supervision des secteurs d'activité d'EDC et des fonctions de distribution et d'habilitation des opérations. Il a été nommé premier vice-président et responsable mondial, Financement et Investissements en mai 2014. Il était alors responsable du financement de PME, d'entreprises et de projets, du financement structuré et du capital-investissement. En mai 2017, il a pris en charge le nouveau Groupe du capital de croissance internationale (IGC), qui comprend l'Équipe du capital-investissement et du financement des PME, et dont relève l'Équipe du développement des affaires des technologies propres d'EDC. En poste à EDC depuis 1997, M. Burlock assumait auparavant les fonctions de vice-président, Marchés commerciaux et Petites entreprises, de vice-président, Services aux clients des RH et de directeur de groupe, Équipe du financement des industries extractives et des ressources, en plus d'occuper divers autres postes au sein des équipes sectorielles d'EDC.

Avant d'entrer à EDC, M. Burlock a été ingénieur mécanique pendant neuf ans à Nova Scotia Power. Il est titulaire d'un MBA de l'Université Dalhousie et d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université technique de la Nouvelle-Écosse (qui fait maintenant partie de l'Université Dalhousie). Il est également diplômé du Senior Executive Program de l'Université de Columbia.



LORRAINE AUDSLEY

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA GESTION DES RISQUES, GESTION DU RISQUE GLOBAL

En mai 2019, Lorraine Audsley a officiellement été nommée première vice-présidente et chef de la gestion des risques, Gestion du risque global. Elle occupait déjà le poste à titre intérimaire depuis septembre 2018. En tant que chef de la gestion des risques, M^{me} Audsley supervise l'Attribution du crédit, les Prêts spéciaux, le Transfert des risques, la Quantification des risques, la Conformité et l'éthique et la Gestion des risques d'entreprise. Depuis avril 2015, elle était vice-présidente et chef de la gestion des risques de crédit. Auparavant, M^{me} Audsley a occupé le poste de vice-présidente, Financement international, où elle dirigeait une équipe qui souscrivait des solutions de financement pour des exportateurs et des investisseurs des petits marchés et des marchés intermédiaires, et de vice-présidente, Veille stratégique et Innovation, où elle était à la tête des centres d'expertise en excellence opérationnelle, en architecture d'affaires et en gestion de l'information de l'entreprise. Pendant sa carrière à EDC, elle a aussi occupé d'autres postes, principalement dans les domaines de la souscription de financement et de la gestion des risques.

M^{me} Audsley détient une maîtrise en finances de la Henley Business School à l'Université de Reading en Angleterre.



STÉPHANIE BUTT THIBODEAU

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES

Stéphanie Butt Thibodeau a été nommée première vice-présidente, Ressources humaines, en janvier 2016. M^{me} Butt Thibodeau a la responsabilité de formuler la stratégie de gestion de l'effectif d'EDC en vue d'attirer, d'engager et de développer des employés talentueux qui concrétisent la vision et les objectifs d'affaires de la Société dans le but d'appuyer les activités commerciales du Canada. Avant d'accéder à ce rôle, M^{me} Butt Thibodeau était la vice-présidente des Services aux clients des RH. Elle est entrée à EDC en 1995 et a occupé des postes de direction au sein de tous les secteurs d'activité clés d'EDC, notamment ceux du financement, des assurances et du développement des affaires sur les marchés nationaux.

M^{me} Butt Thibodeau est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et est analyste financière agréée (CFA).



JACQUES CHAMBERLAND

PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET CHEF DES SERVICES NUMÉRIQUES

Jacques Chamberland a été nommé premier vice-président et chef des services numériques en octobre 2019. Dans ce nouveau poste, il met à profit son expérience avérée en changements à grande échelle et en leadership du changement, en particulier dans le domaine du numérique et au sein d'institutions financières. En tant que chef des services numériques, M. Chamberland chapeaute le nouveau Groupe des solutions numériques et technologiques, constitué de l'Orientation des technologies d'affaires, des Solutions technologiques d'affaires, de la Sécurité de l'information d'entreprise et des Données et analyses. Le Groupe a comme objectif de simplifier l'approche d'EDC à l'égard de ses actifs technologiques afin d'en tirer pleinement profit de manière à orienter la stratégie d'affaires de la Société, à favoriser l'innovation et à offrir une meilleure expérience aux clients comme aux employés.

Avant de rejoindre les rangs d'EDC, M. Chamberland était premier vice-président des partenariats et du Banking as a Service à la Banque Nationale du Canada (BNC), où il a mis sur pied et dirigé un secteur d'activité novateur. Dans le cadre des divers postes de haute direction qu'il a occupés au sein d'institutions financières canadiennes au cours des dix dernières années, il a dirigé, entre autres, des programmes de transformation à grande échelle, des opérations de numérisation, la planification stratégique globale, la gestion de portefeuilles et l'intégration post-fusion.

La carrière de M. Chamberland a débuté chez Bombardier Aéronautique, où il a dirigé des programmes de conception d'aéronefs. Il a ensuite travaillé chez McKinsey & Company de 2005 à 2010, où il a aidé les clients du secteur financier à élaborer des stratégies de commercialisation, à mener des projets d'optimisation des réseaux de détail et à mettre en place des mesures d'efficacité opérationnelle. M. Chamberland détient un MBA de l'INSEAD (France et Singapour) et un baccalauréat en génie aérospatial de l'École Polytechnique de Montréal. Il soutient d'ailleurs plusieurs œuvres caritatives et communautés. Il a notamment dirigé l'élaboration d'une stratégie nationale favorisant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec et il est membre de la haute direction des fondations Paul Gérin-Lajoie, 24h Tremblant et de l'Hôpital général de Montréal.



CATHERINE DECARIE

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE, CANAUX ET MARKETING

Le mandat de Catherine Decarie, nommée première vice-présidente, Canaux et marketing en mai 2019, est au cœur des efforts d'EDC pour épauler les entreprises canadiennes à mesure qu'elles prennent de l'expansion sur les marchés mondiaux. Que ce soit de repérer des occasions de se mouler aux besoins des clients ou de piloter le portefeuille de petites et moyennes entreprises exportatrices d'EDC, M^{me} Decarie doit aussi relever le défi de mieux faire connaître EDC en tissant des liens avec les clients, les banques et des partenaires commerciaux pour ainsi aider à concrétiser les possibilités d'affaires. Depuis son arrivée à EDC en 2001, M^{me} Decarie a gravi les échelons. En 2013, elle s'est jointe à l'Équipe de la haute direction à titre de première vice-présidente, Ressources humaines, un poste qu'elle a conservé jusqu'à ce qu'elle devienne première vice-présidente, Affaires générales.

Avant son entrée à EDC, M^{me} Decarie, une avocate de profession, a été stagiaire chez McCarthy Tétrault, puis a occupé de nombreux postes au sein des services juridiques et des services des ressources humaines au siège social d'un détaillant de Toronto présent au Canada et aux États-Unis. Titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Mount Allison, elle a obtenu sa licence en droit à l'Université Queen's. Elle est aussi diplômée du Senior Executive Program de la Columbia University et du programme de leadership Prince of Wales's Business & Sustainability Programme de l'Université de Cambridge, en plus d'être membre du Barreau de l'Ontario.

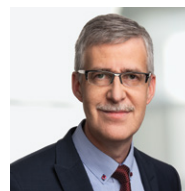


JUSTINE HENDRICKS

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE, COMMERCE DURABLE ET FACILITATION DES AFFAIRES

Occupant le poste de première vice-présidente, Commerce durable et Facilitation des affaires depuis mai 2019, Justine Hendricks se concentre sur l'amélioration continue des secteurs d'activité d'EDC, du point de vue de la souplesse et de l'efficacité, et sur l'intégration de pratiques et de principes commerciaux durables sur les plans de l'environnement, des droits de la personne et du bien-être social à toutes les activités d'EDC. M^{me} Hendricks s'est jointe à l'équipe d'EDC en 2006. Lorsqu'elle était vice-présidente, Solutions de fonds de roulement, elle dirigeait une équipe pancanadienne chargée de répondre aux besoins de fonds de roulement de petites et moyennes entreprises. Avant d'occuper ce rôle, elle menait le programme de transformation du Groupe du financement et des investissements, d'où émane plus de 80 % du bénéfice net annuel d'EDC. Et avant cela, elle était à la tête d'équipes au service de petites entreprises et d'investisseurs œuvrant dans un grand éventail de secteurs – de la pêche à l'agriculture, en passant par les sciences de la santé et l'industrie légère.

M^{me} Hendricks est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat ès arts en études urbaines de l'Université Carleton. Elle détient aussi le titre de planificatrice financière agréée. En 2007, elle s'est vu remettre le prix d'excellence en leadership d'équipe d'EDC. Depuis 2013, elle préside le conseil d'administration du Forum pour jeunes Canadiens, une fondation qui immerge les jeunes dans l'univers de la Colline du Parlement. Enfin, en 2017, elle a reçu la médaille Trudeau de l'École de gestion Telfer, soit la plus haute distinction accordée aux diplômés pour souligner leur leadership, leur sens de l'initiative et leur apport au monde des affaires, à leur milieu et à leur alma mater.



KEN KEMBER

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, FINANCES, ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Ken Kember a été nommé premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière en 2009. À la tête du Groupe des finances, M. Kember est responsable des divisions suivantes : Trésorerie, Finances et Contrôle, Opérations financières et Services généraux. Avant d'entrer à EDC en 1995, il a été cadre supérieur au sein du Groupe de la comptabilité et de l'audit chez PricewaterhouseCoopers, à Ottawa. Titulaire d'un baccalauréat en arts et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université de Waterloo, il est comptable professionnel agréé, et diplômé du Programme des cadres supérieurs de l'Université Columbia.



SVEN LIST

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, RELATIONS COMMERCIALES

Sven List a été nommé premier vice-président, Relations commerciales en mai 2019. Un des grands défis qu'EDC doit relever est la diversification des exportations canadiennes. Cet objectif est au cœur du rôle de M. List, qui dirige le groupe œuvrant à la création de nouveaux liens et débouchés commerciaux pour un nombre croissant d'exportateurs canadiens. Il fait également la promotion de la marque d'EDC sur les marchés étrangers en s'occupant, avec son équipe, d'établir et de gérer les relations avec les clients étrangers, les partenaires et les parties prenantes d'EDC, tout en encadrant et en favorisant la croissance durable des services de financement d'EDC. Avant d'assumer son poste à la haute direction, M. List était vice-président, Financement d'entreprises – Groupe international. Depuis son arrivée à EDC en 2000, il a progressivement grimpé les échelons du Groupe du financement structuré et du financement de projets pour finalement en être nommé vice-président et chef en 2014. Avant d'entrer à EDC, il a occupé des postes à des niveaux de responsabilité croissants au sein de l'unité des services bancaires pour entreprises d'une banque au Mexique.

M. List est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill, d'un baccalauréat en administration des affaires avec spécialisation en finance et d'un baccalauréat spécialisé en économie de l'Université du Texas à Austin.



DAN MANCUSO

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, FINANCEMENT ET INVESTISSEMENTS

Dan Mancuso a été nommé premier vice-président, Financement et Investissements en mai 2019. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a pour mandat principal d'aider les exportateurs et investisseurs canadiens à percer, croître et réussir à l'étranger, ce qu'elle fait notamment en leur donnant accès à du capital de croissance internationale. Dans cette optique, M. Mancuso et le Groupe du financement et des investissements injectent des capitaux pour soutenir l'expansion et la croissance à l'international des sociétés canadiennes de toutes tailles, assurent leurs besoins financiers de base et veillent à ce qu'elles aient facilement accès aux solutions de financement et aux services connexes d'EDC. M. Mancuso a commencé sa carrière à EDC en 1999, comme directeur du financement au sein de l'Équipe de l'automobile. En 2005, il a été promu chef de comptes pour l'industrie automobile puis, la même année, vice-président régional, Développement des affaires pour l'Ontario. En 2009, il a assumé son premier rôle de cadre supérieur, celui de vice-président, Expérience-client, ce qui l'a amené à piloter la transformation de l'organisation inspirée des modèles Lean et Shingo. Il a ensuite chapeauté le Programme de garanties d'exportations et le financement à l'international à titre de vice-président, Financement à l'international, avant d'être nommé vice-président, Capital de croissance internationale.

Avant d'arriver à EDC, M. Mancuso a passé 12 ans à la Banque TD dans divers postes, en dernier lieu celui de directeur de comptes d'entreprises.



TODD WINTERHALT

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, COMMUNICATIONS ET STRATÉGIE ORGANISATIONNELLE

Todd Winterhalt a été nommé premier vice-président, Communications et stratégie organisationnelle en mai 2019. Ce groupe a pour mandat de communiquer avec les publics cibles d'EDC, autant à l'interne qu'à l'externe, ses parties prenantes et les médias, pour accroître la visibilité de la Société sur le marché et faire connaître ses réalisations. Son équipe est également chargée d'élaborer notre stratégie d'entreprise à long terme en appui aux exportateurs et aux investisseurs internationaux du pays. En plus de la Stratégie, des Communications, des Affaires publiques et des Services économiques, son groupe comprend le Secrétariat, qui assure le lien indispensable entre le Conseil d'administration d'EDC et notre stratégie d'entreprise. Avant d'exercer cette fonction, M. Winterhalt était le vice-président du Commerce international d'EDC, un groupe dont il a supervisé la mise sur pied en 2016. Depuis son arrivée à EDC en 2002, il a occupé des postes à responsabilité croissante : vice-président, Développement des affaires – Marchés internationaux; vice-président, Ressources humaines; conseiller en chef pour la recherche internationale, Financement; et directeur de groupe, Évaluation des risques politiques. Avant de se joindre à EDC, M. Winterhalt a travaillé pour la diplomatie canadienne, et a entre autres occupé le poste de consul et délégué commercial au Consulat général du Canada à São Paulo, au Brésil.

M. Winterhalt détient un baccalauréat spécialisé en arts de l'Université de Western Ontario, et une maîtrise en sciences de l'Université d'Édimbourg, en Écosse. Il a été le premier récipiendaire du Prix Excellence en leadership d'équipe d'EDC, et il est un ancien président de la Canadian Association of Professional Intelligence Analysts.



CLIVE WITTER

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, SOLUTIONS D'ASSURANCE ET DE FONDS DE ROULEMENT

Clive Witter a été nommé premier vice-président, Assurances, en mai 2012. M. Witter compte 30 années d'expérience dans le domaine de la finance et des assurances, principalement dans des postes de haute direction. Originaire du Royaume-Uni, il a également travaillé au Canada, en Irlande, en Belgique et à Hong Kong. Avant d'entrer à EDC, il a travaillé à PWC puis chez AVIVA Composite Insurance Group, l'une des plus grandes compagnies d'assurances du monde. Avant sa nomination à son poste actuel, il était directeur de l'exploitation, Europe continentale chez Willis International, General Insurance Brokers, société établie à Londres. Comptable agréé, M. Witter est diplômé du collège universitaire de Swansea, au pays de Galles. Il siège également au conseil d'administration de l'Association canadienne de l'assurance comptes clients.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.



APERÇU ÉCONOMIQUE	49		
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS	49		
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers			
PERFORMANCE FINANCIÈRE			
Produits du financement et des placements, montant net	50		
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	52		
Autres (produits) ou charges	52		
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	52		
Charges liées aux sinistres	53		
Charges administratives	53		
SITUATION FINANCIÈRE	54		
Résumé de l'État de la situation financière	54		
Analyse du Plan d'entreprise	54		
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	56		
Concentration de l'exposition	56		
Portefeuille de financement	56		
Portefeuille d'assurances	59		
Titres négociables et instruments dérivés	62		
		Gestion du capital	63
		Relations avec les investisseurs	64
		Accords non comptabilisés	64
		Instruments financiers	65
		Aperçu de la gestion des risques	65
		Gouvernance des risques, supervision et conception	66
		Le conseil et ses comités	66
		La direction et ses principaux comités sur les risques	67
		Principaux groupes de gestion des risques	68
		Taxonomie des risques	68
		Gestion du risque financier	68
		Gestion du risque opérationnel	73
		Gestion du risque stratégique	74
		MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	74
		Changement de normes comptables	74
		Mesures de performance non conformes aux IFRS	75
		INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	76

APERÇU ÉCONOMIQUE

L'économie mondiale a ralenti en 2019, plombée par les tensions commerciales et une pause de l'investissement des entreprises. L'activité manufacturière a toutefois montré des signes de stabilisation vers la fin de l'année, soutenue par des politiques monétaires expansionnistes et des marchés boursiers haussiers.

Parmi les économies avancées, les États-Unis demeurent en tête de file, avec une croissance du PIB réel estimée à 2,3 %, soutenue par la vigueur de la consommation intérieure et le resserrement du marché du travail. L'estompement des effets des mesures de relance budgétaire, le ralentissement de la production automobile et le différentiel commercial avec la Chine sont toutefois venus jeter une ombre au tableau, même si une trêve a été conclue en décembre. La Réserve fédérale a abaissé son taux directeur à trois reprises en 2019, clôturant l'année dans une fourchette cible de 1,50 % à 1,75 %.

L'économie européenne, de son côté, a enregistré une croissance du PIB nominal de 1 % en 2019, principalement en raison de l'incertitude causée par le Brexit, des changements à la réglementation du secteur automobile et du climat commercial acrimonieux. La Banque centrale européenne a maintenu des politiques monétaires accommodantes, réduisant modestement son taux de rémunération des dépôts et remettant en marche son programme de rachat d'actifs dans la seconde moitié de l'année.

Au Canada, l'économie a progressé de 1,6 % en 2019, un rythme plus ou moins égal à son potentiel à long terme, tandis que la croissance des exportations a été de l'ordre de 1 % en valeurs nominales. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,75 % toute l'année durant. Les données économiques de fin d'année ont été étonnamment décevantes, plombées par les grèves du secteur des chemins de fer, les conditions météo défavorables et les rajustements des stocks motivés par l'affaiblissement de la demande extérieure.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre bénéfice net pour l'exercice s'élève à 462 millions de dollars, une baisse de 368 millions comparativement à celui de 2018.

<i>Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)</i>	2019	2018
Produits du financement et des placements, montant net	1 219	1 221
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net ¹	257	252
Pertes réalisées ²	(7)	(5)
	1 469	1 468
Charges administratives	538	497
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	240	(11)
Charges liées aux sinistres	126	255
Résultat avant les (profits) ou pertes latents	565	727
(Profits) ou pertes latents sur les instruments financiers ²	103	(103)
Bénéfice net	462 \$	830 \$

¹ Y compris les commissions de garantie de prêt.

² Incluses dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Provisions pour pertes de crédit – Pour 2019, nous avons comptabilisé une provision de 240 millions de dollars, comparativement à une reprise sur provision de 11 millions en 2018, principalement en raison d’une détérioration de la qualité du crédit.

Charges liées aux sinistres – Elles ont diminué de 129 millions de dollars par rapport à l’exercice précédent, en raison d’une baisse des sinistres en assurances risques politiques.

Charges administratives – Elles ont augmenté de 41 millions de dollars par rapport à l’exercice précédent, principalement en raison des investissements dans la mise à niveau de nos plateformes technologiques et numériques et de nos systèmes de gestion des risques d’entreprise.

Pertes latentes sur les instruments financiers – Elles se sont élevées à 103 millions de dollars en 2019, principalement en raison de la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2019, le dollar canadien s’est apprécié face au dollar américain, se négociant à 0,77 USD à la fin de l’année, contre 0,73 USD à la fin de 2018. Cette appréciation s’est traduite par une diminution de la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l’État de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au taux de change moyen. Le dollar canadien s’est négocié à un cours moyen de 0,75 USD en 2019, contre 0,77 USD en 2018.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts ont atteint 2 295 millions de dollars en 2019, en hausse de 88 millions par rapport à 2018.

Le taux de rendement de notre portefeuille de prêts, compte tenu des produits sous forme de commissions sur prêts et des produits d’intérêts sur les prêts dépréciés, s’est établi à 4,37 %, en hausse de 17 points de base par rapport à l’exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux taux d’intérêt plus élevés aux États-Unis dans les derniers mois de 2018, qui ont fait augmenter les produits tirés de nos prêts à taux variable durant la première moitié de 2019.

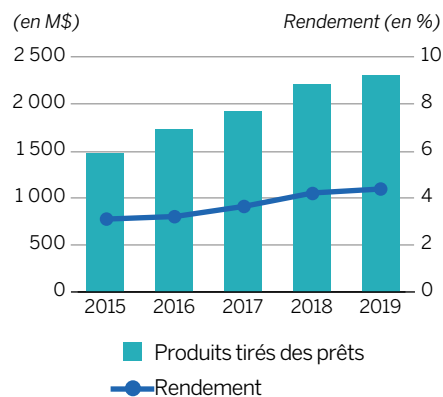
Les produits sous forme de commissions sur prêts ont diminué de 24 millions de dollars en 2019, pour s’établir à 165 millions. Les commissions liées aux remboursements anticipés n’ont pas eu une incidence aussi marquée qu’en 2018.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2018

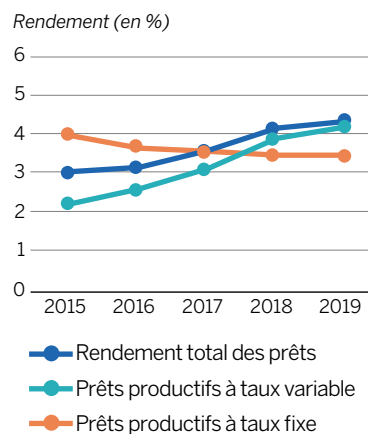
(en millions de dollars canadiens)	2019
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	103
Diminution de la taille du portefeuille	(25)
Écart de change	26
Augmentation des produits d’intérêts sur les prêts productifs	104
Diminution des produits sous forme de commissions sur prêts	(24)
Augmentation des produits tirés des prêts dépréciés	8
Variation nette des produits tirés des prêts	88 \$

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

Produits tirés des prêts



Rendement des prêts



Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice.

Notre portefeuille de titres négociables est surtout sensible à la fluctuation du taux des titres à long terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont monté durant la seconde moitié de 2018, le rendement de notre portefeuille de titres négociables s'est amélioré, passant de 2,00 % en 2018 à 2,28 % en 2019.

Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2018

(en millions de dollars canadiens)	2019
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	36
Écart de change	5
Effet de la diminution du volume	(43)
Variation nette des produits tirés des titres négociables	(2) \$

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. En 2019, les charges d'intérêts ont totalisé 1 307 millions de dollars, soit 88 millions de plus qu'en 2018.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts s'est accru en passant de 2,20 % à 2,41 %, surtout à cause de l'augmentation des rendements moyens de l'exercice résultant des hausses des taux d'intérêt aux États-Unis survenues dans les derniers mois de 2018. En effet, le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable a augmenté, passant de 2,24 % en 2018 à 2,53 % en 2019.

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2018

(en millions de dollars canadiens)	2019
Hausse des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	62
Écart de change	27
Diminution de la taille du portefeuille	(1)
Variation nette des charges d'intérêts	88 \$

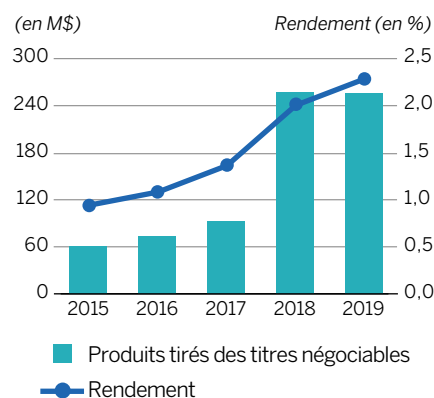
Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

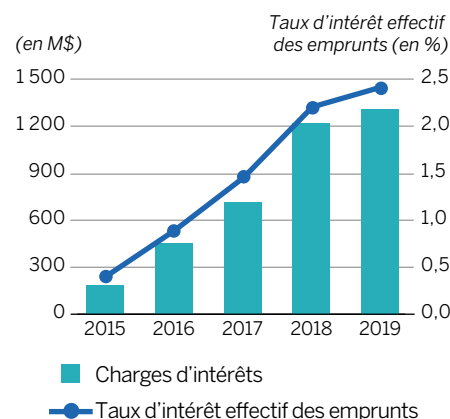
La marge de financement nette est demeurée stable en 2019 et devrait le rester en 2020.

Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

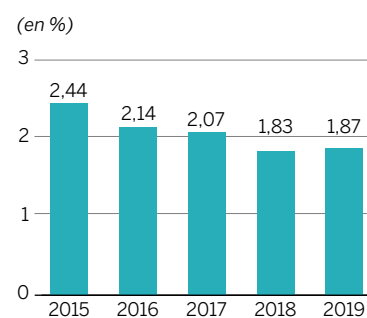
Produits tirés des titres négociables



Charges d'intérêts



Marge de financement nette



Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

Les produits sous forme de primes et de commissions de garantie nettes provenant de notre programme d'assurances en 2019 s'établissent à 202 millions de dollars, soit le même montant global qu'en 2018; toutefois, les primes et les commissions ont varié à l'intérieur des différents groupes de produits.

Les primes d'assurance et commissions de garantie nettes acquises sur le groupe de produits de garanties pour le commerce international ont totalisé 82 millions de dollars, une hausse de 6 millions comparativement à 2018 due principalement à l'intensification des activités de plusieurs exportateurs clés du secteur du transport.

Les primes d'assurance nettes provenant du groupe de produits d'assurance crédit ont totalisé 100 millions de dollars, une baisse de 5 millions comparativement à 2018, principalement due à une augmentation des coûts de réassurance. En 2019, nous avons constaté un recours accru à la réassurance pour plusieurs titulaires de police importants dans le but de réduire les risques.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Autres (produits) ou charges

Les autres charges ont totalisé 110 millions de dollars en 2019, en hausse de 208 millions par rapport à 2018.	<i>(in millions of Canadian dollars)</i>	2019	2018
	(Profit) ou perte net latent sur les emprunts	470	8
	(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	(173)	9
	(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	(168)	(149)
Nous utilisons une vaste gamme d'instruments financiers, y compris des dérivés, afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos titres négociables, nos dérivés et la majorité de nos emprunts sont détenus à leur juste valeur, tandis que nos prêts sont	(Profit) ou perte net latent sur les dérivés	(23)	10
détenus au coût amorti. Comme nous appliquons un traitement comptable différent, les fluctuations des taux du marché résultent	Perte sur la vente d'aéronefs et dépréciation d'aéronefs	4	5
en des profits et/ou des pertes latents uniquement sur les instruments comptabilisés à la juste valeur, créant de la volatilité dans	Perte sur la vente de prêts	3	4
les autres (produits) charges. En 2019, en raison d'un recul des taux d'intérêt, nous avons constaté des pertes nettes latentes de	(Gain) ou perte de change	(3)	16
271 millions de dollars (5 millions en 2018). Voir la page 72 pour des précisions sur nos dérivés.	Autres	-	(1)
	Total	110 \$	(98) \$

En 2019, notre portefeuille de placements a enregistré des profits nets réalisés et latents de 168 millions de dollars, principalement en raison des excellents rendements de notre portefeuille de fonds.

Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit

En 2019, nous avons comptabilisé une provision pour pertes de crédit de 240 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts, principalement en raison d'une détérioration de la qualité du crédit, notamment les difficultés de trois débiteurs en Turquie et de deux débiteurs du secteur de l'aéronautique en plus de la détérioration de la cote de crédit d'un débiteur du secteur du pétrole et du gaz naturel. En outre, nous avons déployé de nouveaux modèles prospectifs de probabilité de défaillance, traités plus en détail à la page 107.

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Réévaluations ¹	229	(41)
Révision des modèles de probabilité de défaillance ¹	53	–
Nouveaux montages ²	104	168
Remboursements et arrivées à échéance, montant net ²	(146)	(138)
Dotations (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	240 \$	(11) \$

¹ Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

² Représente les besoins en dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements sur ces prêts.

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

Charges liées aux sinistres

Les charges liées aux sinistres ont diminué de 129 millions de dollars, surtout en raison d'une baisse des sinistres dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques.

En 2018, nous avons constaté une hausse de la provision nette pour sinistres sur assurances en raison de sinistres enregistrés dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques couvrant les risques de l'Afrique du Nord. Ces sinistres ont été réglés en 2019, ce qui a entraîné une hausse des indemnités versées, et une baisse correspondante de la provision nette pour sinistres sur assurances.

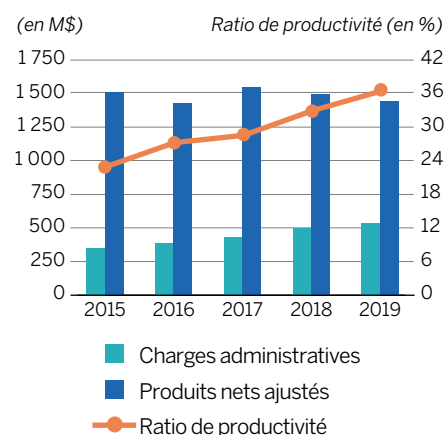
(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Indemnités versées	465	74
Indemnités recouvrées	(18)	(56)
Augmentation (diminution) de la provision nette pour sinistres sur assurances	(331)	197
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	8	34
Frais de gestion des sinistres	2	6
Total des charges liées aux sinistres	126 \$	255 \$

Charges administratives

Les charges administratives pour 2019 totalisent 538 millions de dollars, en hausse de 41 millions par rapport à celles de l'exercice précédent. Nous effectuons encore des investissements de base dans la mise à niveau de nos plateformes technologiques et numériques et de nos systèmes de gestion des risques. Voir la page 65 pour des précisions sur la transformation de notre gestion des risques d'entreprise. Ces investissements ont eu pour conséquence en 2019 d'augmenter les coûts des ressources humaines, des services professionnels et des systèmes.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources de façon appropriée et, finalement, gérons nos coûts de façon efficace. En raison des investissements dans l'entreprise et de charges moins élevées que prévu, notre ratio de productivité pour 2019 a surpassé la projection établie dans le Plan d'entreprise pour s'établir à 36,4 %.

Charges administratives



SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

Le total des actifs et des passifs a fléchi en 2019, principalement en raison de l'écart de change, et d'une baisse de 2 milliards de dollars dans notre portefeuille de titres négociables résultant de besoins en trésorerie moins élevés au début de 2020.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Trésorerie et titres négociables	10 930	13 289
Instruments dérivés	668	256
Prêts	51 565	54 566
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(930)	(820)
Placements	1 627	1 342
Autres	712	747
Total des actifs	64 572 \$	69 380 \$
Emprunts	52 404	55 448
Instruments dérivés	1 269	1 971
Passifs au titre des primes et des sinistres	500	890
Autres passifs	643	726
Capitaux propres	9 756	10 345
Total des passifs et des capitaux propres	64 572 \$	69 380 \$

Analyse du Plan d'entreprise

(Selon le Plan d'entreprise déposé en 2019; pourrait varier en fonction de la version définitive approuvée du Plan.)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2019 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2019 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2020 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2019.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2020	Chiffres réels de 2019	Plan d'entreprise 2019
Produits du financement et des placements, montant net	1 232	1 219	1 233
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	274	257	266
Autres (produits) charges	5	110	(6)
Charges administratives	545	538	569
Dotations (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	104	240	22
Charges liées aux sinistres	69	126	93
Bénéfice net	783	462	821
Autres éléments du résultat global	32	(40)	89
Résultat global	815 \$	422 \$	910 \$

* Y compris les commissions de garantie de prêt.

Plan d'entreprise 2019

Le bénéfice net de 2019 s'est établi à 462 millions de dollars, soit 359 millions de moins que les 821 millions projetés dans le Plan d'entreprise 2019. Voici les principaux faits saillants :

- La provision pour pertes de crédit a dépassé celle établie dans le Plan d'entreprise de 218 millions de dollars, principalement en raison d'une détérioration imprévue de la qualité du crédit ainsi que de la mise en œuvre de nouveaux modèles prospectifs de probabilité de défaillance, comme mentionné précédemment.
- Les autres charges ont dépassé de 116 millions de dollars celles prévues dans le Plan d'entreprise, principalement en raison de la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- Grâce à l'accent prononcé mis sur la compression des coûts, les charges administratives ont été inférieures de 31 millions de dollars à celles prévues dans le Plan d'entreprise.

Plan d'entreprise 2020

Le bénéfice net de 2020 devrait s'établir à 783 millions de dollars, soit 321 millions de plus qu'en 2019, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- La provision pour pertes de crédit devrait diminuer de 136 millions de dollars, aucune détérioration de la qualité du crédit comparable à celle de 2019 n'étant attendue en 2020.
- En raison de la volatilité des profits et pertes latents sur les instruments financiers et de la difficulté à les estimer, aucune prévision relative à leurs montants n'a été incluse dans le Plan, d'où un écart de 105 millions de dollars dans les autres charges.
- Nous projetons une baisse de 57 millions de dollars des charges liées aux sinistres en 2020, car nous ne nous attendons pas à un volume de sinistres aussi élevé qu'en 2019.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2020	Chiffres réels de 2019	Plan d'entreprise 2019
Trésorerie et titres négociables	9 512	10 930	11 327
Instruments dérivés	761	668	490
Prêts	52 141	51 565	52 716
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 023)	(930)	(1 055)
Placements	1 803	1 627	1 492
Autres actifs	718	712	899
Total des actifs	63 912 \$	64 572 \$	65 869 \$
Emprunts	51 082	52 404	52 505
Instruments dérivés	2 065	1 269	1 866
Passifs au titre des primes et des sinistres	485	500	624
Autres passifs	661	643	642
Capital-actions	9 619	9 756	10 232
Total des passifs et des capitaux propres	63 912 \$	64 572 \$	65 869 \$

Plan d'entreprise 2019

En 2019, l'encours des prêts s'est chiffré 1,2 milliard de dollars en dessous des prévisions du Plan d'entreprise, principalement en raison d'un volume de nouveaux prêts plus faible que prévu.

Plan d'entreprise 2020

Selon les projections du Plan 2020, la trésorerie et les titres négociables, ainsi que les emprunts, seront inférieurs aux chiffres réels de 2019, essentiellement en raison des besoins réduits en liquidités.

Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2019, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 114,4 milliards de dollars, soit 7,9 milliards de moins qu'à la fin de 2018, en raison de l'écart de change essentiellement. En 2019, la majeure partie de cette exposition se trouvait aux États-Unis (27 %) et au Canada (20 %), ces proportions étant pratiquement les mêmes qu'en 2018.

Exposition par portefeuille

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement ¹	53 228	55 951
Engagements et garanties ²	25 834	28 879
Total du portefeuille de financement	79 062	84 830
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	12 078	11 282
Assurance d'institution financière	1 970	1 996
Garanties pour le commerce international	9 026	10 016
Assurance risques politiques	838	886
Cession en réassurance ³	(222)	(250)
Total du portefeuille d'assurances	23 690	23 930
Titres négociables et instruments dérivés ⁴	11 598	13 545
Exposition totale	114 350 \$	122 305 \$

¹ Y compris les prêts bruts et les placements.

² Y compris 839 millions de dollars pour les engagements de placements (736 millions en 2018).

³ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

⁴ Y compris les liquidités.

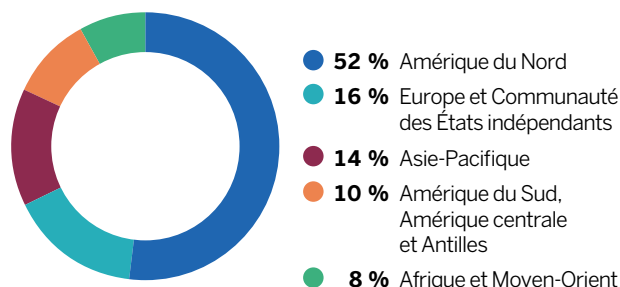
Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marchés géographiques et par secteurs industriels.

PORTÉFEUILLE DE FINANCEMENT

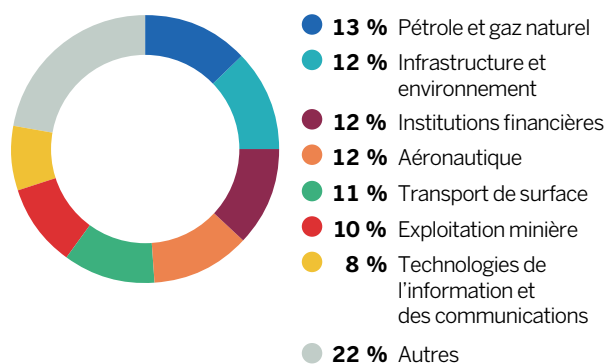
Portefeuille de prêts

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Exposition par marché géographique



Exposition par secteur industriel



Prêts bruts

Les prêts bruts totalisaient 51 601 millions de dollars à la fin de 2019, ayant diminué de 3 008 millions ou de 6 % en un an, surtout en raison de l'écart de change. L'appréciation du dollar canadien a entraîné un recul de 2,3 milliards de dollars des prêts bruts, la plus grande partie de la baisse étant attribuable aux prêts libellés en dollars américains.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2019, les prêts bruts dépréciés totalisaient 1 390 millions de dollars, ayant augmenté de 527 millions depuis la fin de 2018. L'ajout de deux débiteurs du secteur de l'aéronautique (335 millions de dollars) et de trois débiteurs en Turquie (234 millions de dollars) explique la hausse enregistrée en 2019. Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a augmenté, passant de 1,58 % en 2018 à 2,69 % en 2019.

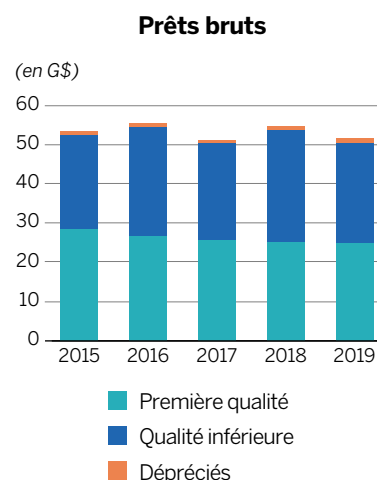
La note 4 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par secteurs industriels.

Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2019		Exposition en 2018	
					\$	%	\$	%
Secteur industriel								
Pétrole et gaz naturel	8 360	5 701	128	(744)	13 445	18	15 431	19
Aéronautique	9 847	2 224	85	(108)	12 048	16	13 776	17
Transport de surface	6 131	4 127	635	–	10 893	14	9 520	12
Exploitation minière	6 772	2 500	273	(864)	8 681	12	8 983	11
Infrastructure et environnement	6 308	1 824	391	–	8 523	11	9 055	11
Technologies de l'information et des communications	4 916	1 423	473	(13)	6 799	9	8 210	10
Institutions financières	3 260	1 141	4	1 729	6 134	8	7 480	9
Industrie légère	2 595	1 313	1 212	–	5 120	7	5 271	6
Ressources	2 509	861	302	–	3 672	5	3 806	5
Total	50 698 \$	21 114 \$	3 503 \$	– \$	75 315 \$	100	81 532 \$	100

La contraction du portefeuille de prêts commerciaux résulte surtout de l'écart de change et d'une réduction des engagements au titre des facilités renouvelables, en particulier dans le secteur du pétrole et du gaz naturel et dans celui de l'exploitation minière. Les déboursements nets sur les prêts dans le secteur de l'aéronautique et celui des technologies de l'information et des communications ont également contribué à la diminution globale. Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres secteurs vers le secteur des institutions financières.



En 2019, l'exposition de qualité inférieure a représenté 50 % (49 % en 2018) de l'exposition totale. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des secteurs suivants : aéronautique (22 %); pétrole et gaz naturel (17 %); industrie légère (12 %).

À la fin de 2019, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 6 406 millions de dollars, soit 9 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant au Chili, pour une exposition totale de 1 558 millions de dollars;
- un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 299 millions de dollars;
- un débiteur du secteur du transport de surface, se trouvant au Royaume-Uni, pour une exposition totale de 1 290 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'aéronautique, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 228 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant aux Émirats arabes unis, pour une exposition totale de 1 031 millions de dollars.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties s'élève à 5 136 millions de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Exposition en 2019		Exposition en 2018	
Pays				\$	%	\$	%
Angola	454	–	–	454	35	513	42
Égypte	–	329	–	329	26	–	–
Indonésie	116	–	–	116	9	156	13
Serbie	60	–	–	60	5	74	6
Chine	53	–	–	53	4	65	5
Uruguay	–	–	49	49	4	64	5
Pakistan	48	–	–	48	4	58	5
Rwanda	44	–	–	44	3	56	5
Cuba	35	–	–	35	3	36	3
Autres	93	–	–	93	7	198	16
Total	903 \$	329 \$	49 \$	1 281 \$	100	1 220 \$	100

L'exposition liée aux comptes souverains comprend un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 92 % (89 % en 2018).

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 1 020 millions de dollars à la fin de 2019, en hausse de 100 millions par rapport à 2018.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2019 sont les suivants :

- la réévaluation faisant suite à une détérioration nette de la qualité du crédit – hausse de 229 millions de dollars;
- les nouveaux montages – hausse de 104 millions de dollars;
- la mise en œuvre des nouveaux modèles de probabilité de défaillance – hausse de 53 millions de dollars;
- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 146 millions de dollars;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 103 millions de dollars;
- l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain – baisse de 37 millions de dollars.

Placements

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt; placements de capital-risque et placements de capital-investissement de phase avancée axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Nos placements auprès des exportateurs sont effectués soit directement dans les entreprises canadiennes, soit par l'entremise de fonds canadiens partenaires. En outre, nous investissons dans des fonds internationaux présents sur des marchés prioritaires, où ces placements peuvent faciliter les relations d'affaires canadiennes à l'international, dans le but de favoriser l'essor des exportateurs canadiens et de faciliter leurs relations à l'étranger. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

En raison de notre objectif commercial d'accroître les placements, nous avons augmenté notre exposition de 388 millions de dollars en les portant à 2 466 millions en 2019, les nouveaux engagements étant les principaux responsables de cette hausse. Au cours de l'exercice, nous avons signé de nouveaux accords de placement pour 445 millions de dollars (190 millions en 2018).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

EDC offre des produits de garanties pour le commerce international par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident celles-ci à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture qu'ils requièrent. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger et/ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacun de ses quatre principaux groupes de produits d'assurance n'est pas quantifiée de la même manière. Pour les groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations viennent s'ajouter aux activités facilitées par ces groupes de produits. Quant au groupe de produits de garanties pour le commerce international, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est du groupe de produits d'assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

À la fin de 2019, les assurances en vigueur totalisaient 23 690 millions de dollars (23 930 millions en 2018).

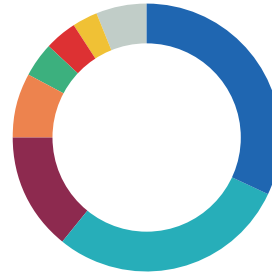
Les graphiques ci-dessous indiquent, par secteurs industriels, notre exposition relative aux groupes de produits d'assurance crédit ainsi que de garanties pour le commerce international.

**Assurance crédit –
Exposition par secteur industriel**



- 18 % Exploitation minière
- 17 % Ressources
- 16 % Industrie légère
- 12 % Infrastructure et environnement
- 11 % Technologies de l'information et des communications
- 10 % Transport de surface
- 6 % Aéronautique
- 10 % Autres

**Garanties pour le commerce international –
Exposition par secteur industriel**



- 32 % Infrastructure et environnement
- 29 % Institutions financières
- 14 % Exploitation minière
- 8 % Pétrole et gaz naturel
- 4 % Aéronautique
- 4 % Transport de surface
- 3 % Ressources
- 6 % Autres

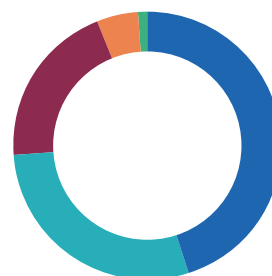
Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marchés géographiques pour nos groupes de produits d'assurance d'institution financière ainsi que d'assurance risques politiques.

**Assurance d'institution financière –
Exposition par marché géographique**



- 46 % Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- 22 % Asie-Pacifique
- 17 % Amérique du Nord
- 15 % Europe et Communauté des États indépendants

**Assurance risques politiques –
Exposition par marché géographique**



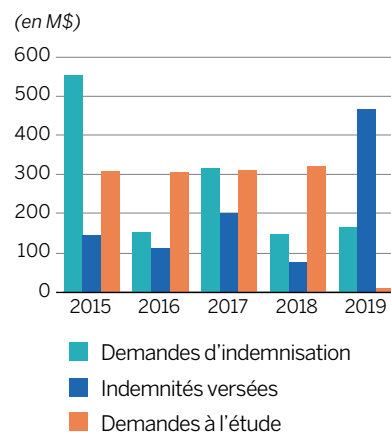
- 45 % Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles
- 29 % Afrique et Moyen-Orient
- 20 % Asie-Pacifique
- 5 % Amérique du Nord
- 1 % Europe et Communauté des États indépendants

Indemnités

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par secteurs des exportateurs assurés :

(en millions de dollars canadiens)	2019		2018	
	\$	%	\$	%
Pétrole et gaz naturel	382	82	4	5
Infrastructure et environnement	23	5	27	37
Industrie légère	22	5	14	19
Ressources	15	3	18	24
Transport de surface	13	3	3	4
Technologies de l'information et des communications	10	2	8	11
Indemnités versées	465	100	74	100
Indemnités recouvrées	(18)		(56)	
Montant net des indemnités versées	447 \$		18 \$	

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



En 2019, les indemnités versées se sont élevées à 465 millions de dollars et ont représenté 1 303 demandes d'indemnisation venant de 79 pays (1 140 demandes de 77 pays en 2018). Pour 2019, la plus grande concentration d'indemnités versées est dans le groupe de produits d'assurance risques politiques et résulte de risques en Afrique du Nord.

En 2019, nous avons recouvré 20 millions de dollars au total (59 millions en 2018), dont 2 millions ont été versés à des exportateurs (3 millions en 2018).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnités par tailles.

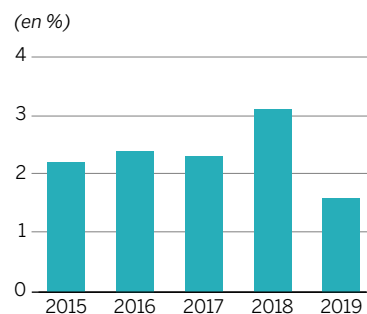
Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

À la fin de 2019, les passifs au titre des primes et des sinistres totalisaient 500 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs s'élevaient à 380 millions, une baisse de 360 millions par rapport à 2018, due principalement aux indemnités versées dans notre groupe de produits d'assurance risques politiques. En conséquence, les passifs nets au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur, ont chuté à 1,6 % en 2019 (3,1 % en 2018).

La quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres est inscrite à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, mais elle est aussi prise en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. La quote-part des réassureurs s'élevait à 120 millions de dollars en 2019 (150 millions en 2018). Si nous devons verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)



Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2019	Exposition en 2018
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	3 261	3 220	3 177	9 658	10 506
AA+	–	7	20	27	14
AA	–	40	–	40	41
AA-	732	–	–	732	1 911
A+	194	13	37	244	480
A	225	–	–	225	334
BBB+	4	–	–	4	3
Total	4 416 \$	3 280 \$	3 234 \$	10 930 \$	13 289 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la page 101.

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2019, nos contreparties avaient fourni 38 millions de dollars en nantissement pour atténuer les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 79 millions de dollars en 2019 (12 millions en 2018).

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance							Exposition nette en 2018
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Exposition brute	Compensation du risque*	Nantissements détenus	Exposition nette en 2019	
AA-	113	133	205	451	(410)	–	41	1
A+	9	23	48	80	(77)	–	3	7
A	8	17	112	137	(64)	(38)	35	4
Total	130 \$	173 \$	365 \$	668 \$	(551) \$	(38) \$	79 \$	12 \$

* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Suivant ce processus, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2019	2018
Demande de capital		
Risque de crédit	2 965	3 024
Risque de marché	934	907
Risque opérationnel	225	227
Risque stratégique	412	416
Risque lié aux régimes de retraite	469	520
Initiatives stratégiques	100	200
Total de la demande de capital	5 105 \$	5 294 \$
Offre de capital	9 756 \$	10 345 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que les changements dans la qualité des portefeuilles et d'autres risques clés pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres de créance et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

Financement

En 2019, EDC a emprunté 11,2 milliards de dollars américains sur les marchés financiers mondiaux par la voie d'émissions, publiques comme privées, de titres à revenu fixe libellés dans dix monnaies différentes.

EDC est demeurée présente sur le marché des obligations australiennes et a relancé un programme existant d'obligations de référence à cinq ans en l'augmentant à deux reprises, une première fois de 400 millions de dollars australiens, puis une deuxième fois de 200 millions, portant le total à 1 milliard. Elle est aussi restée active sur le marché « kauri » en réalisant une émission d'obligations à taux fixe et à cinq ans de 650 millions de dollars néo-zélandais. Cette opération lui a d'ailleurs valu le prix de l'obligation « kauri » de l'année en 2019 (*Kauri Bond Deal of the Year*), un honneur décerné par KangaNews qui souligne l'excellence sur les marchés obligataires d'Australasie.

EDC a aussi procédé à trois offres publiques d'obligations au taux de référence SONIA (*Sterling Overnight Index Average*) : 700 millions de livres sterling d'obligations à trois ans, 600 millions de livres sterling d'obligations à cinq ans, et un placement privé de 500 millions de livres sterling à échéance d'un an. Mtn-i, une plateforme d'analytique et de données de marché axée sur les marchés des obligations à moyen terme et des placements privés, lui a décerné le prix de la transaction de l'année pour son placement privé, en reconnaissance de son rôle de pionnière dans l'adoption du nouveau mécanisme de fixation des taux.

Comme les obligations multimarchés de référence en dollars américains sont la pierre angulaire de son programme de financement, EDC a procédé à deux émissions de ce genre en 2019 : la première pour 2 milliards de dollars américains d'obligations à cinq ans, et la deuxième pour 2 milliards de dollars d'obligations à trois ans. Il s'agit de ses deux émissions les plus importantes à ce jour.

EDC a aussi fait son entrée sur le marché de l'euro en réalisant sa première émission de référence, une obligation de 1 milliard d'euros à sept ans. Celle-ci a reçu un accueil favorable; elle a diversifié les devises et les durées du portefeuille d'EDC et attiré de nombreux nouveaux investisseurs. EDC entend devenir un émetteur régulier sur ce marché et en faire un volet stratégique de son plan de financement annuel.

Enfin, EDC a émis une obligation verte à cinq ans de 500 millions de dollars canadiens, marquant son retour sur ce marché où elle a fait sa première transaction en 2017. Cette obligation est soutenue par le portefeuille de financement écoresponsable d'EDC.

Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État de la situation financière.

EDC peut également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 23 pour d'autres précisions.

**Financement total
de 11,2 G USD en 2019**



- 36 % Transactions mondiales en USD
- 33 % Pays du G8
- 24 % Placements privés
- 3 % Obligations vertes
- 2 % Marchés émergents
- 2 % Obligations structurées

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 20 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles du ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est par la prise de risques que nous parvenons à remplir notre mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrons préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train d'investir grandement dans nos activités de gestion des risques. Nous avons mis en place un plan pour parfaire ces activités et favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise. Nos visées s'inspirent des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

À EDC, la GRE ne se résume pas à prendre plus ou moins de risques : elle vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il s'agit notamment de faire prendre conscience des risques, de les comprendre et de faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

Notre Cadre de GRE met l'accent sur l'instauration d'une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques rigoureuses de surveillance et de communication d'information. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »), une approche de gouvernance des risques intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie; l'énonciation et l'opérationnalisation de notre appétit pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.

Conformément aux objectifs de notre Cadre de GRE, la mise en application du modèle des 3LM continue de progresser. Le modèle des 3LM permettra à EDC de continuer à gérer ses activités conformément aux normes en évolution des institutions financières canadiennes et d'assurer la mise en place de contrôles adéquats à l'égard des risques qu'elle assume en vue d'offrir des solutions à ses clients.

Tout au long de 2019, nous avons poursuivi notre plan de mise en œuvre de la gestion des risques tout en simplifiant l'approche suivie pour nous guider dans l'édification des pratiques de l'organisation. Nous avons également continué de veiller avec assiduité à ce que la direction et le personnel demeurent fermes dans leur engagement à atteindre les résultats visés par le programme de GRE.

En 2019, nous avons réussi à pourvoir les équipes de direction de la GRE et de la Gestion du risque opérationnel (GRO) de leaders chevronnés. Une Équipe de la GRO a été mise sur pied, avec le mandat d'élaborer et de mettre à exécution un programme, des méthodes et des outils pour aider l'organisation à gérer et à atténuer les risques opérationnels d'une manière adaptée à la nature, à la taille et à la complexité de ses activités. L'Équipe travaille activement avec la première et la deuxième ligne de maîtrise à recenser les besoins communs et les processus, rapports et données nécessaires pour élaborer une approche et une trousse d'outils intégrées. Le déploiement du programme de GRO se poursuivra en 2020.

Conformément à nos politiques, l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque d'EDC a été mis à jour et approuvé par le Conseil en décembre 2019. Les améliorations qui y ont été apportées nous rendront plus à même d'élaborer des mesures plus pertinentes de l'appétit pour le risque et de les propager dans l'entreprise, ce qui permettra aux décideurs d'utiliser un appétit pour le risque clairement défini pour mieux servir les clients.

Nous gardons le cap sur nos priorités : mettre en œuvre les politiques de gestion des risques et transformer les processus d'entreprise pour amener notre cadre de gestion à maturité. En 2019, nous avons déployé des initiatives de gouvernance et de surveillance ciblées pour accélérer la mise en œuvre des politiques sur les risques. Le travail de mise en œuvre se poursuivra en 2020, soutenu par la mise sur pied d'un programme d'attestation formel visant à assurer que les politiques sont suivies.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de la Société.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte six¹ comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

¹ Pour de plus amples renseignements sur les comités du Conseil, veuillez consulter la page 39 du présent Rapport annuel.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par le président et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement de lui ou du chef de la direction des affaires commerciales, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont cinq sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions envisagées dans le cadre de notre programme d'investissement et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à l'équipe de la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité de direction

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

À mesure que nos pratiques de gestion des risques se perfectionneront, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES

Groupe de la gestion du risque global

Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) supervise de façon indépendante et analyse d'un œil critique la gestion des risques inhérents à nos activités. Son mandat comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec notre appétit pour le risque et nos stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que les risques soient pris en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC, conformément aux seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec le président et chef de la direction, le chef de la direction des affaires commerciales, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de « donner le ton d'en haut » et d'instaurer une culture de connaissance des risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée et à nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et est sous l'autorité fonctionnelle (lien hiérarchique indirect) de notre président et chef de la direction.

La Vérification interne s'autogouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.

Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise en charge, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Taxonomie des risques

Notre taxonomie de la GRE subdivise le risque en trois grandes catégories, qui servent à exprimer notre appétit et notre tolérance : risque financier, risque opérationnel et risque stratégique. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par secteur, surtout les secteurs du transport et des industries extractives, lesquels dominent les exportations canadiennes.

Malgré un portefeuille qui, en 2019, était presque également réparti entre les emprunteurs de première qualité et les emprunteurs de qualité inférieure, le profil de risque d'EDC, qui est fonction de la demande de capital aux fins de la couverture du risque de crédit, est caractérisé en très grande partie par des prêts de qualité inférieure. Même si seulement 52 % des prêts du portefeuille d'EDC sont de qualité inférieure, 80 % de la demande de capital est attribuable à cette catégorie de débiteurs.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon notre programme d'assurances et notre programme de financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. Les engagements qui dépassent certains seuils doivent être autorisés de façon indépendante par le Groupe de la GRG ou le Conseil d'administration. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'approbation doit être donnée par le Groupe de la GRG ou par le Conseil d'administration.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue au président et chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par le président et chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les pouvoirs décisionnels soient accordés uniquement aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui traduit la vraisemblance d'une défaillance du débiteur sur un horizon d'un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction, qui prend la forme d'une estimation de la perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance est une estimation, en pourcentage du montant de l'exposition, de la perte qu'EDC s'attend raisonnablement à subir en cas de défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un

débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les secteurs industriels et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'assurance crédit, nous communiquons les limites d'acheteur approuvées à court terme.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance prêt de façon ciblée pour les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRG communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Par nos politiques et lignes directrices, nous nous assurons de repérer, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites d'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président suppléant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRG assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie sous l'effet de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

La gestion du risque de taux d'intérêt se fait au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Pour mesurer le risque de taux d'intérêt, nous simulons l'incidence qu'aurait une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur, d'une part, le montant net des produits du financement et des placements, et d'autre part, notre valeur économique – définie comme la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie futurs attendus des actifs et passifs d'EDC (actualisée aux taux de swap actuels du marché pour chaque devise).

Nos politiques établissent des limites fondées sur l'incidence d'une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt. La limite de sensibilité du montant net des produits du financement et des placements à une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt correspond à une contraction maximale de 7,5 % sur les 12 prochains mois, sur une base consolidée en dollars canadiens. La deuxième limite correspond, pour une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt, à une diminution maximale de la valeur économique d'EDC égale à 10 % de sa valeur nette actuelle.

La valeur économique d'EDC est sensible aux taux d'intérêt; toutefois, nous couvrons nos risques liés aux asymétries des taux d'intérêt dans de multiples devises.

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements, du résultat net et de la valeur économique d'EDC, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2019		2018	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(30)	30	(13)	13
Variation du résultat net	273	(237)	304	(296)
Variation de la valeur économique d'EDC*	(467)	457	(386)	405

* La valeur économique est la mesure de la valeur marchande d'EDC, qui correspond à la valeur actualisée de ses actifs moins la valeur actualisée de ses passifs.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Limite	31	32
Position	11	9

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2019		2018	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	(2)	2	(2)	2

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	2019 Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	2018 Valeur nette
Moins de 1 an	130	(400)	(270)	57	(673)	(616)
De 1 à 3 ans	173	(232)	(59)	46	(628)	(582)
Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	288	(155)	133	56	(422)	(366)
Plus de 5 ans	77	(482)	(405)	97	(248)	(151)
Juste valeur brute des contrats	668 \$	(1 269) \$	(601) \$	256 \$	(1 971) \$	(1 715) \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2019, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 11 335 millions de dollars.
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2019, l'encours moyen du papier commercial a été de 7 714 millions de dollars.

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)(h) de la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par le ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi* nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs. L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise, que ce soit à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités et/ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous décomposons le risque opérationnel en huit sous-catégories :

- Conformité
- Cadre juridique
- Menaces (internes et externes)
- Modèles
- Gens
- Processus
- Technologies et interruption des activités
- Tiers

Le Cadre de gestion des risques opérationnels d'EDC énonce les principes que nous appliquons pour gérer le risque opérationnel de façon concertée et conforme à la réglementation applicable, où que nous soyons. Il fait partie des politiques et procédures de la Société qui, collectivement, définissent la structure de gouvernance et de contrôle qui encadre l'exécution de la stratégie d'EDC. Le Cadre est une consécration de la reconnaissance du risque opérationnel, par le Conseil d'administration et la haute direction, comme une branche distincte de la gestion des risques, qui demande une attention, des ressources et une approche globale particulières pour réaliser le but décrit ci-dessous.

Voici quelques-uns des principes directeurs de la gestion des risques opérationnels à EDC :

- assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion des risques opérationnels en focalisant sur ce qui importe le plus pour EDC;
- outiller et conseiller les secteurs d'activité pour qu'ils exercent leurs activités dans les limites de l'appétit pour le risque d'EDC;
- instaurer des normes, des lignes directrices et des systèmes adaptés à EDC.

Nous avons dressé la liste des principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, dont la gestion du changement, la sécurité informatique, le crime financier et la fraude interne et externe. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques. Sur une base annuelle, la haute direction identifie, évalue et surveille les principaux risques tout en tenant compte de ces risques opérationnels clés. Sur une base trimestrielle, les membres de la haute direction et les responsables des risques examinent l'état des plans de réponse en matière de réduction des risques, réévaluent les niveaux de risques et présentent au Conseil le profil de risques.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée et/ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés comme le Centre d'information économique et politique, les Services de recherche et l'Équipe de la stratégie d'entreprise. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2019. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, les obligations au titre des prestations de retraite, et la juste valeur des instruments financiers. La direction exerce son jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, la juste valeur des instruments financiers, les entités structurées, et les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la page 94 du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

En 2019, nous avons adopté, en date du 1^{er} janvier 2019, la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de locations* ainsi que les modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Cette nouvelle norme et ces modifications sont décrites à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2019.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant l'une des trois méthodes proposées. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage proposant certaines modifications à IFRS 17, notamment la possibilité de repousser la date d'entrée en vigueur d'un an pour les exercices débutant le 1^{er} janvier 2022 ou à une date ultérieure. Cette norme concerne EDC de très près, et elle aura une incidence sur ses états financiers et les déclarations connexes. Toutefois, il est encore trop tôt pour estimer cette incidence avec un degré raisonnable de certitude.

IAS 1, Présentation des états financiers, et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers consolidés.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié un Cadre conceptuel révisé. Définissant les concepts fondamentaux de l'information financière, il vise à assurer l'uniformité dans les décisions relatives aux normes et le traitement des transactions de nature comparable, et ce, dans le but que soient fournies aux utilisateurs d'états financiers des informations utiles. Le Cadre conceptuel s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il entraîne des modifications importantes aux états financiers consolidés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu des profits et pertes latents, ainsi que de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles à l'exercice suivant.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital ».

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés de 59 millions de dollars (32 millions en 2018). En 2019, il y a une augmentation des provisions techniques de 25 millions de dollars (réduction de 47 millions en 2018).

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Primes acquises	112	111
Cession en réassurance	(15)	(9)
Primes souscrites nettes	97 \$	102 \$
Sinistres subis nets	84 \$	(15) \$
Taux de sinistre (en %)	87 %	-15 %

EDC gère la sinistralité de son groupe de produits d'assurance crédit au moyen d'un taux de sinistre sur sept ans. En 2019, ce taux était de 83 % (71 % en 2018), dépassant la cible que nous avons fixée à 60 %, en grande partie à cause des indemnités pour insolvabilité versées au second semestre de 2017 relativement à des acheteurs du secteur de la vente au détail aux États-Unis et des indemnités versées en 2015 relativement à des acheteurs du secteur des ressources.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017	2016	2015
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	38 179	38 679	39 771	42 031	36 951
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	13 872	13 492	12 560	11 309	10 468
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	52 051	52 171	52 331	53 340	47 419
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	498	425	423	485	267
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	52 549 \$	52 596 \$	52 754 \$	53 825 \$	47 686 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	1 614	1 524	1 259	1 114	840
Prêts productifs à taux fixe	487	473	453	417	420
Autres produits tirés des prêts	194	210	203	189	215
Produits tirés des prêts	2 295 \$	2 207 \$	1 915 \$	1 720 \$	1 475 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable ¹	4,23 %	3,94 %	3,17 %	2,65 %	2,27 %
Prêts productifs à taux fixe ¹	3,51 %	3,51 %	3,61 %	3,69 %	4,01 %
Rendement total des prêts productifs ¹	4,04 %	3,83 %	3,27 %	2,87 %	2,66 %
Rendement effectif total des prêts ²	4,37 %	4,20 %	3,63 %	3,20 %	3,09 %

¹ Exclusion faite des augmentations de commissions.

² Compte tenu des augmentations de commissions.

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017	2016	2015
Moyenne des prêts productifs	52 051	52 171	52 331	53 340	47 419
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	498	425	423	485	267
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	2	3	–	10	66
Solde moyen des titres négociables	11 230	12 857	6 850	6 693	6 311
Solde moyen du portefeuille de placements	1 450	1 259	1 069	903	787
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	65 231 \$	66 715 \$	60 673 \$	61 431 \$	54 850 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	2 295	2 207	1 915	1 720	1 475
Location-financement	–	–	–	1	5
Titres négociables	255	257	93	73	60
Placements	7	9	9	9	8
Total des produits du financement et des placements	2 557	2 473	2 017	1 803	1 548
Charges d'intérêts	1 307	1 219	715	450	183
Charges de location et de financement	31	33	45	37	28
Produits du financement et des placements, montant net	1 219 \$	1 221 \$	1 257 \$	1 316 \$	1 337 \$
Marge de financement nette	1,87 %	1,83 %	2,07 %	2,14 %	2,44 %

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017	2016	2015
Groupe de produits d'assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	57 569	58 555	55 827	55 724	60 175
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	115	114	112	108	110
Taux moyen des primes d'assurance crédit	0,20 %	0,19 %	0,20 %	0,19 %	0,18 %
Groupe de produits d'assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	6 915	4 259	8 205	7 421	7 666
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	11	14	18	21	19
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,16 %	0,33 %	0,22 %	0,28 %	0,25 %
Groupe de produits de garanties pour le commerce international :					
Exposition moyenne du groupe de produits de garanties pour le commerce international	9 300	8 900	8 113	7 982	8 728
Primes et commissions acquises	82	76	67	62	55
Taux moyen des primes de garanties pour le commerce international	0,88 %	0,86 %	0,83 %	0,78 %	0,63 %
Groupe de produits d'assurance risques politiques :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance risques politiques	869	897	1 154	1 328	1 610
Primes et commissions acquises	10	10	10	9	18
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	1,13 %	1,08 %	0,84 %	0,71 %	1,12 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	3 543	2 832	2 565	2 395	2 148
Commissions de garantie de prêt acquises	55	48	43	40	41
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	1,55 %	1,69 %	1,68 %	1,67 %	1,91 %

Tableau 4 : Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)

(en millions de dollars canadiens)	2019*	2018*	2017	2016	2015
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise) au titre des :					
Prêts	247	(18)	(90)	(4)	381
Engagements de prêts	(9)	10	(61)	(30)	61
Garanties de prêts	2	(3)	32	3	(5)
Total de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit ou (reprise)	240 \$	(11) \$	(119) \$	(31) \$	437 \$

* Les chiffres pour 2018 et 2019 sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de 2015 à 2017 n'ont pas été retraités et sont établis conformément à IAS 39.

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marchés géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2019	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
États-Unis	8 536	6 799	6 140	142	34	–	–	9 201	30 852	27
Canada	5 976	7 218	345	200	8 853 ^{5,6}	–	–	823	23 415	20
Royaume-Uni	5 134	1 665	280	–	1	–	–	181	7 261	6
Chili	3 436	1 279	71	125	–	6	–	–	4 917	4
Mexique	2 766	1 487	472	–	–	86	–	4	4 815	4
Australie	3 084	1 082	213	47	–	–	–	364	4 790	4
Inde	3 921	479	217	13	2	5	–	–	4 637	4
Brésil	1 327	1 105	545	130	96	87	–	–	3 290	3
Chine	1 566	451	643	196	5	239	–	–	3 100	3
Allemagne	1 586	98	202	–	5	–	–	131	2 022	2
Autres ⁷	15 896	4 171	2 950	1 117	30	1 323	–	894	26 381	23
	53 228	25 834	12 078	1 970	9 026	1 746	–	11 598	115 480	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(908)	–	–	(908)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(222)	–	(222)	–
Total	53 228 \$	25 834 \$	12 078 \$	1 970 \$	9 026 \$	838 \$	(222) \$	11 598 \$	114 350 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2018	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
États-Unis	9 996	9 015	5 720	115	35	–	–	10 259	35 140	29
Canada	5 882	7 497	284	200	9 795 ^{5,6}	–	–	1 409	25 067	20
Royaume-Uni	4 734	2 098	367	–	1	–	–	169	7 369	6
Inde	4 382	490	232	16	2	7	–	–	5 129	4
Australie	3 232	712	205	2	–	–	–	775	4 926	4
Mexique	2 458	1 966	373	–	–	111	–	3	4 911	4
Chili	3 143	704	57	77	1	21	–	–	4 003	3
Chine	1 540	880	592	74	5	290	–	–	3 381	3
Brésil	1 615	593	524	20	100	110	–	–	2 962	2
Allemagne	1 919	97	166	–	3	–	–	55	2 240	2
Autres ⁷	17 050	4 827	2 762	1 492	74	1 456	–	875	28 536	23
	55 951	28 879	11 282	1 996	10 016	1 995	–	13 545	123 664	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(1 109)	–	–	(1 109)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
Total	55 951 \$	28 879 \$	11 282 \$	1 996 \$	10 016 \$	886 \$	(250) \$	13 545 \$	122 305 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 838 millions de dollars (886 millions en 2018) de toutes les polices du groupe de produits d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁵ Y compris 278 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (350 millions en 2018). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 56 % (33 % en 2018) et au Brésil dans une proportion de 42 % (59 % en 2018), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 8 230 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (9 070 millions en 2018). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 57 % (53 % en 2018), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 179 pays (172 en 2018) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1 720 millions de dollars (de 0,001 million à 2 140 millions de dollars en 2018).

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par secteurs industriels

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2019	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	7 624	5 830	654	–	746	74	–	–	14 928	13
Infrastructure et environnement	6 784	2 633	1 428	–	2 835	397	–	–	14 077	12
Institutions financières	4 989	1 145	519	1 970	2 609	153	–	1 846	13 231	12
Aéronautique	9 739	2 309	686	–	384	29	–	–	13 147	12
Transport de surface	6 131	4 762	1 266	–	370	116	–	–	12 645	11
Exploitation minière	5 908	2 773	2 122	–	1 271	20	–	–	12 094	10
Technologies de l'information et des communications	5 466	2 074	1 347	–	212	36	–	–	9 135	8
Industrie légère	3 053	2 708	1 995	–	295	13	–	–	8 064	7
Ressources	2 631	1 222	2 061	–	304	–	–	–	6 218	5
Total des comptes commerciaux	52 325	25 456	12 078	1 970	9 026	838	–	1 846	103 539	90
Comptes souverains	903	378	–	–	–	–	–	9 752	11 033	10
	53 228	25 834	12 078	1 970	9 026	838	–	11 598	114 572	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(222)	–	(222)	–
Total	53 228 \$	25 834 \$	12 078 \$	1 970 \$	9 026 \$	838 \$	(222) \$	11 598 \$	114 350 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2018	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	8 242	7 199	687	–	873	176	–	–	17 177	14
Institutions financières	5 543	1 980	335	1 996	3 047	195	–	2 957	16 053	13
Aéronautique	10 718	3 014	579	–	450	26	–	–	14 787	12
Infrastructure et environnement	6 743	2 915	1 182	–	2 723	353	–	–	13 916	11
Exploitation minière	6 008	2 983	2 143	–	1 525	18	–	–	12 677	10
Transport de surface	5 580	3 940	1 191	–	572	73	–	–	11 356	9
Technologies de l'information et des communications	6 837	1 983	1 058	–	252	34	–	–	10 164	8
Industrie légère	3 205	2 764	1 933	–	252	11	–	–	8 165	7
Ressources	2 035	1 921	2 174	–	322	–	–	–	6 452	5
Total des comptes commerciaux	54 911	28 699	11 282	1 996	10 016	886	–	2 957	110 747	91
Comptes souverains	1 040	180	–	–	–	–	–	10 588	11 808	10
	55 951	28 879	11 282	1 996	10 016	886	–	13 545	122 555	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(250)	–	(250)	–
Total	55 951 \$	28 879 \$	11 282 \$	1 996 \$	10 016 \$	886 \$	(250) \$	13 545 \$	122 305 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Prêts commerciaux :		
Aéronautique	447	151
Exploitation minière	300	349
Infrastructure et environnement	271	139
Industrie légère	158	35
Pétrole et gaz naturel	81	63
Ressources	64	70
Technologies de l'information et des communications	39	24
Transport de surface	21	23
Total des comptes commerciaux	1 381	854
Prêts souverains		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	1 390 \$	863 \$

Tableau 8 : Prêts productifs – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2019			2018		
	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Secteur industriel						
Comptes commerciaux :						
Pétrole et gaz naturel	13 361	126	0,9	15 366	89	0,6
Infrastructure et environnement	8 249	66	0,8	8 904	82	0,9
Aéronautique*	11 537	45	0,4	13 613	78	0,6
Ressources	3 610	36	1,0	3 723	18	0,5
Transport de surface	10 860	34	0,3	9 495	22	0,2
Industrie légère	4 869	28	0,6	5 220	35	0,7
Exploitation minière	8 379	23	0,3	8 632	69	0,8
Technologies de l'information et des communications	6 732	22	0,3	8 161	50	0,6
Institutions financières	6 213	4	0,1	7 522	9	0,1
Total des comptes commerciaux	73 810	384	0,5	80 636	452	0,6
Comptes souverains	1 272	44	3,5	1 211	15	1,2
Total	75 082 \$	428 \$	0,6	81 847 \$	467 \$	0,6

* Y compris l'exposition aux autres actifs de 25 millions de dollars (32 millions en 2018) ainsi que la correction et les provisions pour les autres actifs de 1 million de dollars (3 millions en 2018).

Tableau 9 : Placements

(en millions de dollars canadiens)	Placements	Montants promis non déboursés		Exposition en 2019		Exposition en 2018	
				\$	%	\$	%
Exposition brute							
Marché canadien	888	465	1 353	55	946	46	
Autres économies avancées	79	75	154	6	191	9	
Marchés émergents	660	299	959	39	941	45	
Total	1 627 \$	839 \$	2 466 \$	100	2 078 \$	100	

Tableau 10 : Indemnisations – Concentration par tailles

(en millions de dollars canadiens)	2019				2018			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	18	1 133	2	364	16	1 013	3	363
100 001 \$ – 1 000 000 \$	39	158	4	17	30	116	10	32
Plus de 1 000 000 \$	408	12	12	5	28	11	43	8
Total	465 \$	1 303	18 \$	386	74 \$	1 140	56 \$	403

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	83		
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	84		
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	87		
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	88		
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	89		
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	90		
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	91		
1. Mandat de la Société	91		
2. Résumé des méthodes comptables significatives	92		
3. Titres négociables	102		
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	103		
5. Placements	110		
6. Autres actifs	110		
7. Immobilisations corporelles	111		
8. Immobilisations incorporelles	111		
9. Actifs liés à des droits d'utilisation et passifs au titre de contrats de location	112		
10. Dettes fournisseurs et autres crédits	112		
		11. Instruments d'emprunt	113
		12. Instruments dérivés	114
		13. Échéances des instruments d'emprunt	116
		14. Passifs au titre des primes et des sinistres	117
		15. Engagements de financement	117
		16. Passifs éventuels	118
		17. Risques d'assurance	120
		18. Capitaux propres	124
		19. Gestion du capital	125
		20. Juste valeur des instruments financiers	125
		21. Risques liés aux instruments financiers	129
		22. Obligations contractuelles	131
		23. Entités structurées	131
		24. Produits tirés des prêts	132
		25. Charges d'intérêts	132
		26. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	133
		27. Charges liées aux sinistres	133
		28. Autres (produits) ou charges	133
		29. Charges administratives	134
		30. Régimes de prestations de retraite	134
		31. Transactions entre parties liées	140
		32. Opérations portées au Compte du Canada	141
		33. Événements subséquents	142

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intégrée et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, à la provision pour pertes sur engagements de prêts, aux garanties de prêts, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction a recours à des mécanismes de contrôle financier et administratifs, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs, l'autorisation appropriée des transactions, l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre sur une base continue.

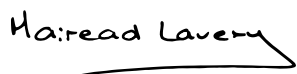
Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par la ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international et le ministre des Finances, lorsque la ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 32 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

La présidente et chef de la direction,

Le premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière,



Mairead Lavery

Le 25 mars 2020



Ken Kember



Ken Kember

Premier vice-président, Finances,
et chef de la direction financière



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des contrats de location expliqué à la note 2 (a) afférente aux états financiers consolidés, les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Normand Lanthier, CPA, CA

Directeur principal

Ottawa, Canada

Le 25 mars 2020

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

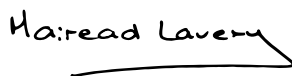
(en millions de dollars canadiens)	Notes	2019	2018
Actifs			
Trésorerie		176	170
Titres négociables	3	10 754	13 119
Instruments dérivés	12	668	256
Prêts	4	51 565	54 566
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	(930)	(820)
Placements	5	1 627	1 342
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	14	120	150
Autres actifs	6	221	218
Actifs au titre des prestations de retraite	30	88	92
Immobilisations corporelles	7	43	50
Immobilisations incorporelles	8	108	110
Actifs liés aux droits d'utilisation	9	132	127
Total des actifs		64 572 \$	69 380 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	10	117	226
Emprunts	11	52 404	55 448
Instruments dérivés	12	1 269	1 971
Passifs au titre de contrats de location	9	159	150
Obligations au titre des prestations de retraite	30	210	172
Provision pour pertes sur engagements de prêts	4	10	20
Passifs au titre des primes et des sinistres	14	500	890
Garanties de prêts	4, 16	147	158
Total des passifs		54 816	59 035
<i>Engagements de financement (note 15) et passifs éventuels (note 16)</i>			
Capital social	18	1 333	1 333
Résultats non distribués		8 423	9 012
Total des capitaux propres		9 756	10 345
Total des passifs et des capitaux propres		64 572 \$	69 380 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers a été approuvée par le Conseil d'administration le 25 mars 2020.



Robert S. McLeese
Administrateur



Mairead Lavery
Administratrice

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
Produits du financement et des placements :			
Prêts	24	2 295	2 207
Titres négociables		255	257
Placements		7	9
Total des produits du financement et des placements		2 557	2 473
Charges d'intérêts	25	1 307	1 219
Charges de financement		31	33
Produits du financement et des placements, montant net		1 219	1 221
Commissions de garantie de prêt		55	48
Primes d'assurance et commissions de garantie		243	243
Cession en réassurance		(41)	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	26	202	204
Autres (produits) ou charges	28	110	(98)
Charges administratives	29	538	497
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres		828	1 074
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	4	240	(11)
Charges liées aux sinistres	27	126	255
Bénéfice net		462	830
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	30	(40)	44
Résultat global		422 \$	874 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
Capital social	18	1 333	1 333
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		9 012	8 707
Ajustement au titre de la transition aux règles de dépréciation d'IFRS 9		-	400
Ajustement au titre de la transition à IFRS 16	2	(1)	-
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice		9 011	9 107
Bénéfice net		462	830
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		(40)	44
Dividende payé	18	(1 010)	(969)
Solde à la clôture de l'exercice		8 423	9 012
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		9 756 \$	10 345 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	462	830
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	240	(11)
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	(331)	197
Dotation aux amortissements	41	40
(Profits) ou pertes réalisés	8	(12)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation de la juste valeur des placements et des créances au titre des intérêts sur les prêts	(160)	(118)
Variation des créances au titre des intérêts et de la juste valeur des titres négociables	(174)	(14)
Variation des obligations au titre des intérêts et de la juste valeur des emprunts	439	57
Variation des instruments dérivés	(192)	(11)
Autres	(123)	104
Déboursements sur les prêts	(21 692)	(31 240)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	22 188	31 021
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	706	843
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(311)	(268)
Encaissements sur les placements	152	260
Achats de titres négociables	(9 316)	(14 518)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	9 686	11 479
Achats d'immobilisations corporelles	(3)	(5)
Achats d'immobilisations incorporelles	(21)	(28)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	187	(3 080)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	14 872	13 128
Remboursement d'emprunts à long terme	(14 574)	(12 058)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	37 037	31 515
Remboursement d'emprunts à court terme	(38 450)	(27 651)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(443)	(567)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	99	3
Dividende payé	(1 010)	(969)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(2 469)	3 401
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(85)	155
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 661)	1 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	2 946	1 627
À la clôture de l'exercice	1 285 \$	2 946 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	176	170
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	1 109	2 776
	1 285 \$	2 946 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	1 374 \$	1 052 \$
Intérêts reçus en trésorerie	2 382 \$	2 275 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international (le « Ministre »).

En 2008, EDC a reçu et mis en œuvre une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit le « Décret d'instruction pour les Sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales ».

En 2017, EDC a achevé sa mise en conformité à la directive C.P. 2017-0127, qui visait à assurer le partage équitable et équilibré entre les employés et l'employeur des coûts des cotisations de retraite et à fixer l'âge normal de la retraite à 65 ans.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi cette directive tout en maintenant notre capacité à remplir notre mandat auprès des entreprises canadiennes.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que le Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). Nous avons observé cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans l'autorisation reçue le 5 juin 2018 du Ministre et modifiée aux termes de l'autorisation reçue le 27 juillet 2018, sauf en ce qui a trait à la transaction d'indemnisation mentionnée au paragraphe 3 de l'autorisation du 5 juin 2018. EDC a autrement suivi la directive en réalisant toutes les activités requises décrites dans l'autorisation obtenue du Ministre le 8 juillet 2019.

En août 2019, EDC a reçu une directive (P.C. 2019-1190) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* l'enjoignant d'octroyer des fonds à General Dynamics Land Systems – Canada Corporation selon les autorisations reçues du Ministre en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). EDC a suivi cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation reçue du Ministre le 19 août 2019.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéficiaire ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois notre capital autorisé ou 45,0 milliards de dollars, montant qui peut être modifié par une loi de crédits. À la fin de décembre 2019, le montant des passifs éventuels s'établissait à 27,2 milliards de dollars (27,2 milliards en 2018).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2019, la limite d'emprunt était de 155,2 milliards de dollars (150,6 milliards en 2018), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 52,4 milliards de dollars (55,4 milliards en 2018).

2. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations

La norme et la modification suivantes, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme étant pertinentes pour EDC. Les modifications s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16, *Contrats de location* – En janvier 2016, l'IASB a publié la nouvelle norme sur les contrats de location qui impose aux locataires de comptabiliser les actifs et les passifs résultant des droits et des obligations prévus aux contrats de location. Lors de la transition en janvier 2019, nous avons appliqué la mesure de simplification permettant de ne pas réapprécier si tous les contrats existants sont, ou contiennent, un contrat de location à la date de première application, et appliqué la présente norme aux contrats que nous avons antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Pour l'immeuble du siège social d'EDC, précédemment identifié comme un immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement, l'actif lié à un droit d'utilisation et le passif au titre du contrat de location sont mesurés à la date de première application, et ce, selon les montants utilisés pour IAS 17 immédiatement avant le 1^{er} janvier 2019.

Nous avons appliqué l'approche rétrospective modifiée et avons comptabilisé un écart d'évaluation de 1 million de dollars à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. En conséquence, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et sont toujours présentées conformément à IAS 17 et à IFRIC 4. Nous avons choisi d'appliquer la mesure de simplification nous permettant de ne pas comptabiliser les actifs de contrats de location de faible valeur ni les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les paiements au titre de ces contrats sont passés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Nous avons également convenu de ne pas inclure les coûts directs initiaux dans la mesure des actifs liés à des droits d'utilisation à la date de première application et avons déterminé de façon rétrospective la durée du contrat de location. IFRS 16 permet à un locataire de ne pas séparer les composantes non locatives et de comptabiliser toutes les composantes locatives et les composantes non locatives associées en tant qu'accord unique. Nous n'avons pas eu recours à cette mesure de simplification.

Lors de la transition, nous avons comptabilisé des actifs liés à des droits d'utilisation de 15 millions de dollars et des passifs au titre de contrats de location de 15 millions de dollars, d'après la valeur actualisée des paiements restants au titre du contrat de

location. Nous avons actualisé ces paiements en fonction du taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019. Notre taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1^{er} janvier 2019 était de 2,09 %.

Comme les activités d'EDC en tant que bailleur sont de faible importance, l'adoption d'IFRS 16 a eu peu d'incidence sur ses états financiers. Nous avons un contrat de sous-location qui, au moment de la transition, a été reclassé en contrat de location simple.

Incidence de la transition

(en millions de dollars canadiens)

Obligations au titre de contrats de location comptabilisées au 31 décembre 2018	356 \$
Loyer de base inclus comme obligation au titre d'un contrat de location-financement	(153)
Produits de sous-location compensés en déduction des obligations au titre de contrats de location	8
Obligation au titre de contrats de location ajustée au 31 décembre 2018 aux termes d'IAS 17	211
Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement aux termes d'IAS 17	150
Composantes non locatives exclues des passifs au titre de contrats de location	(188)
Contrats réévalués en tant qu'accords de service	(15)
Options de prolongation raisonnablement susceptibles d'être levées	8
Effet de l'actualisation en utilisant le taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} janvier 2019	(1)
Passifs au titre de contrats de location au 1^{er} janvier 2019 selon IFRS 16	165 \$

IAS 19, *Avantages du personnel* – En février 2018, l'IASB a publié des modifications de cette norme qui stipulent que le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets doivent être calculés à l'aide des hypothèses retenues pour une réévaluation en cas d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime. Ces modifications exigent aussi une clarification de l'effet qu'une modification, une réduction ou une liquidation de régime a sur les exigences concernant le plafonnement de l'actif du régime. Les modifications s'appliquent aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. EDC n'a subi aucune modification, réduction ou liquidation d'un régime au cours de l'exercice. Si un de ces événements se produisait ultérieurement, celui-ci aura une incidence sur les états financiers consolidés.

b) Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. EDC évalue actuellement leurs incidences sur ses états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant l'une des trois méthodes proposées.

En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage proposant certaines modifications à IFRS 17, notamment la possibilité de repousser la date d'entrée en vigueur d'un an pour les exercices débutant le 1^{er} janvier 2022 ou à une date ultérieure. Cette norme concerne directement EDC, et la modification aura une incidence sur ses états financiers et les déclarations afférentes. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement les incidences.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce que la clarification de la définition de l'importance relative entraîne des modifications dans les états financiers consolidés.

Cadre conceptuel de l'information financière – En mars 2018, l'IASB a publié un Cadre conceptuel révisé. Définissant les concepts fondamentaux de l'information financière, il vise à assurer l'uniformité dans les décisions relatives aux normes et le traitement des transactions de nature comparable, et ce, dans le but que soient fournies aux utilisateurs d'états financiers des informations utiles. Le Cadre conceptuel s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, l'application anticipée étant permise. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il entraîne des modifications importantes aux états financiers consolidés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 14 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

Note 20 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minimale. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, et ceux de niveau 3 incluent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 30 – Régimes de prestations de retraite

EDC offre un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent les taux d'augmentation des salaires, les taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 14 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 20 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 23 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque EDC détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, elle est considérée comme détenant le contrôle de l'entité structurée et elle consolide cette dernière dans ses états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 30 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs et les profits sur la vente de prêts dépréciés sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit. Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur

engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées dans la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit à l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts qu'EDC a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point qu'EDC considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers EDC;
- l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à EDC dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas d'une sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation

des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou secteur industriel, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, EDC considère deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions assistent les analystes du risque pays et des secteurs industriels de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinents pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction du secteur industriel dans le cas des portefeuilles d'entreprises et en fonction du pays dans le cas des portefeuilles de prêts souverains. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variables pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs industriels ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons lui faire certaines concessions en modifiant les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date initiale du crédit continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation subséquentes, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit à l'État consolidé du résultat global.

Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts. Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains faisant l'objet d'un rééchelonnement de la dette sont classés comme dépréciés individuellement.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés¹ en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Ces biens sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente, le cas échéant, et sont inclus dans les autres actifs de l'État consolidé de la situation financière. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, alors que tout profit est enregistré dans les autres (produits) ou charges. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges dans le cas du portefeuille détenu en vue de la vente, et comme charges de financement dans le cas du portefeuille de biens détenus pour être utilisés. Nous déterminons la juste valeur en fonction des cours du marché obtenus d'un évaluateur indépendant ainsi que les données du marché actuel et autres renseignements à notre disposition.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION

À l'établissement d'un contrat, EDC évalue si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à EDC :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif;
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous constatons les actifs liés à des droits d'utilisation et les passifs au titre du contrat de location à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs liés à des droits d'utilisation sont mesurés au coût et amortis de façon linéaire de la date de début à la date de fin du contrat. Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation, conformément aux exigences d'IAS 36.

¹ Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.

Les actifs d'EDC liés à des droits d'utilisation se divisent en trois grandes catégories : l'immeuble du siège social, les autres bureaux et le matériel informatique. EDC comptabilise séparément les composantes liées à un contrat de location et celles qui ne le sont pas. EDC ne constate pas les actifs liés à des droits d'utilisation ni les passifs au titre de contrats de location pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou qui sont de faible valeur. Les paiements au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont effectués.

Les passifs au titre d'un contrat de location sont initialement mesurés à la valeur courante des paiements et actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, le taux d'emprunt marginal d'EDC. Ils sont par la suite mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puis mesurés de nouveau advenant un changement aux paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat. Lorsqu'un contrat est remesuré, un ajustement est effectué à la valeur comptable de l'actif lié à des droits d'utilisation ou une perte ou un gain est comptabilisé à titre d'autres (produits) ou charges si la valeur comptable de l'actif est nul.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation à chaque année. S'il existe une indication de dépréciation potentielle des actifs incorporels est effectuée annuellement. S'il y a des signes de dépréciation, il y a analyse de la valeur comptable pour déterminer si celle-ci peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable au montant recouvrable.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de nos activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédonc les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes cédées en réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouverts sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste « Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres ». Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrions pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevrons du réassureur.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions, essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces

dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

CONVERSION DES DEVICES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous avons établi un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Le régime de retraite à prestations déterminées n'est offert qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (qui rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Les coûts des prestations déterminées (inclus dans les charges administratives) représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, en résultats non distribués.

3. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Gouvernement américain	8 550	9 283
Autres gouvernements	1 202	1 304
Institutions financières	1 002	2 532
Total des titres négociables	10 754 \$	13 119 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019				31 déc. 2018			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	4 192	–	–	4 192	6 347	–	–	6 347
Titres à taux fixe et à long terme	48	3 280	3 234	6 562	311	2 973	3 488	6 772
Total des titres négociables	4 240 \$	3 280 \$	3 234 \$	10 754 \$	6 658 \$	2 973 \$	3 488 \$	13 119 \$

* Y compris des titres considérés comme des équivalents de trésorerie pour le Tableau consolidé des flux de trésorerie totalisant 1 109 millions de dollars (2 776 millions en 2018).

4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019					31 déc. 2018				
	Taux variable	Écart à l'échéance	À taux fixe	Rendement à l'échéance	Total	Taux variable	Écart à l'échéance	À taux fixe	Rendement à l'échéance	Total
	\$	%	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$
Prêts productifs :										
En souffrance	16	3,67	16	4,59	32 ¹	62	1,91	18	4,57	80 ²
2019	–	–	–	–	–	5 560	2,01	1 840	4,02	7 400
2020	4 824	1,73	1 706	4,10	6 530	5 864	1,77	1 762	3,86	7 626
2021	5 961	1,77	2 113	3,17	8 074	7 117	1,71	2 203	2,89	9 320
2022	7 058	1,81	1 758	3,82	8 816	7 983	1,82	1 780	3,79	9 763
2023	5 396	1,82	1 200	3,73	6 596	4 861	1,82	1 218	3,93	6 079
2024	4 753	1,99	1 021	3,80	5 774	2 912	1,71	809	4,08	3 721
2025 – 2029	7 194	2,19	4 093	3,46	11 287	4 401	2,47	3 124	3,60	7 525
2030 et par la suite	1 013	1,79	2 089	3,22	3 102	668	1,89	1 564	3,09	2 232
Prêts productifs bruts	36 215	1,98	13 996	3,42	50 211 ³	39 428	1,96	14 318	3,47	53 746 ³
Prêts dépréciés	796	3,94	594	5,48	1 390	539	3,43	324	5,95	863
Prêts bruts	37 011 \$		14 590 \$		51 601 \$	39 967 \$		14 642 \$		54 609 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					242					272
Produits différés tirés des prêts et autres					(278)					(315)
Prêts					51 565 \$					54 566 \$

¹ Toutes les créances étaient en souffrance depuis moins de 30 jours.

² Des créances de 78 millions de dollars étaient en souffrance depuis moins de 30 jours.

³ Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars (56 millions en 2018).

À la fin de 2019, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 3,85 % (4,46 % en 2018), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 109 jours (103 jours en 2018).

Les prêts souverains représentaient 2 % du total des prêts productifs bruts (2 % en 2018).

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2019		31 déc. 2018	
Pays	Prêts productifs bruts*	%	Pays	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	8 198	16	États-Unis	9 885	18
Canada	4 880	10	Canada	5 049	9
Royaume-Uni	3 956	8	Inde	4 323	8
Chili	3 890	8	Chili	3 621	7
Inde	3 814	8	Australie	3 232	6
Mexique	3 303	6	Royaume-Uni	3 161	6
Australie	3 084	6	Mexique	3 031	6
Arabie saoudite	1 653	3	Arabie saoudite	2 010	4
Allemagne	1 573	3	Allemagne	1 904	3
Chine	1 395	3	Brésil	1 524	3
Autres pays	14 465	29	Autres pays	16 006	30
Total	50 211 \$	100	Total	53 746 \$	100

* Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars (56 millions de dollars en 2018).

À la fin de 2019, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 4 513 millions de dollars à quatre débiteurs du secteur de l'exploitation minière, dont deux situés au Chili, un en Mongolie et un aux Émirats arabes unis (3 962 millions à quatre débiteurs en 2018);
- 2 372 millions de dollars à trois débiteurs du secteur pétrolier et gazier au Mexique, en Inde et en Arabie saoudite (2 775 millions à trois débiteurs en 2018);
- 1 299 millions de dollars à un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications aux États-Unis (1 524 millions à un débiteur en 2018);
- 1 148 millions de dollars à un débiteur du secteur de l'aéronautique aux États-Unis (1 173 millions à un débiteur en 2018);
- 946 millions de dollars à un débiteur du secteur du transport de surface au Royaume-Uni (957 millions pour un débiteur en 2018).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	54 609	51 199
Déboursements	21 692	31 240
Remboursements de principal	(22 139)	(30 795)
Intérêts incorporés	8	9
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(105)	(119)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(49)	(226)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(29)	-
Décomptabilisation en raison d'une modification	-	(193)
Nouveaux montages en raison d'une modification	-	56
Écart de change	(2 386)	3 438
Solde à la clôture de l'exercice	51 601 \$	54 609 \$

En 2019, nous avons vendu pour 52 millions de dollars (218 millions en 2018) de prêts productifs à diverses parties, pour lesquels nous avons recouvré 49 millions de dollars (214 millions en 2018), et les 3 millions restants (4 millions en 2018) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu un prêt déprécié de 11 millions de dollars (58 millions en 2018) sur lequel le recouvrement a été nominal (12 millions recouverts en 2018).

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Prêts bruts		
Comptes commerciaux	1 381	854
Prêts souverains	9	9
	1 390	863
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	15	20
Compte de correction de valeur individuelle	537	408
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	838 \$	435 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	863	915
Prêts classés comme dépréciés	777	210
Déboursements	36	44
Intérêts incorporés	2	3
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(102)	(115)
Prêts rétablis comme productifs ¹	(63)	(63)
Remboursements de principal	(51)	(57)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente ²	(29)	-
Décomptabilisation en raison d'une modification	-	(193)
Nouveaux montages en raison d'une modification	-	56
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	-	(12)
Écart de change	(43)	75
Solde à la clôture de l'exercice	1 390 \$	863 \$

¹ Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

² Voir la note 6.

En 2019, les prêts dépréciés ont atteint 777 millions de dollars (210 millions en 2018) et étaient associés à 26 emprunteurs commerciaux (20 emprunteurs commerciaux en 2018).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 39 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 102 millions de dollars (115 millions à 24 emprunteurs commerciaux en 2018) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2019, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 63 millions de dollars et étaient associés à trois débiteurs (63 millions de dollars, associés à deux débiteurs en 2018).

Pour 2019, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 29 millions de dollars (21 millions pour 2018).

EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019					31 déc. 2018	
	Actifs financiers non-dépréciés		Actifs financiers dépréciés	\$	% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3				
Prêts bruts							
Première qualité*	20 763	3 977	–	24 740	48 %	25 015	46 %
Qualité inférieure	18 217	7 198	–	25 415	49 %	28 675	52 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	1 390	1 390	3 %	863	2 %
Prêts dépréciés consentis	–	–	56	56	–	56	–
Total des prêts bruts	38 980 \$	11 175 \$	1 446 \$	51 601 \$	100 %	54 609 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	9 478	1 280	–	10 758	60 %	13 080	63 %
Qualité inférieure	5 391	1 743	–	7 134	40 %	7 684	37 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	73	73	–	14	–
Total des engagements de prêt	14 869 \$	3 023 \$	73 \$	17 965 \$	100 %	20 778 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	176	408	–	584	16 %	716	22 %
Qualité inférieure	2 099	794	–	2 893	82 %	2 497	76 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	75	75	2 %	61	2 %
Total des garanties de prêt	2 275 \$	1 202 \$	75 \$	3 552 \$	100 %	3 274 \$	100 %

* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels que les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2019, 18 % de notre engagement au titre des prêts était garanti principalement par des aéronefs et du matériel roulant (20 % en 2018). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2019, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 8 105 millions de dollars (9 187 millions en 2018). Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie. La valeur de notre engagement au titre de notre portefeuille de prêts dépréciés se chiffrait à 301 millions de dollars (168 millions en 2018).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par secteur industriel. À la fin de 2019, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 558 millions de dollars (1 524 millions en 2018). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 299 millions de dollars (1 182 millions en 2018).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes*	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes*	Valeur comptable nette
Prêts	51 601	930	50 671	54 609	820	53 789
Engagements de prêts	17 965	10	17 955	20 778	20	20 758
Garanties de prêts	3 552	80	3 472	3 274	80	3 194
Total	73 118 \$	1 020 \$	72 098 \$	78 661 \$	920 \$	77 741 \$

* Y compris des corrections de valeur/provisions de 1 million de dollars (3 millions en décembre 2018) à l'égard d'autres créances.

En 2019, nous avons mis au point de nouveaux modèles de courbes prospectives de probabilité de défaillance; ceux-ci ont été élaborés à l'interne et intègrent les données historiques spécifiques à EDC afin de mieux représenter notre portefeuille. La révision du modèle a entraîné une augmentation de 53 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes, et représente une variation de l'estimation comptable. Ce changement de l'estimation a aussi eu une incidence sur la dotation aux provisions pour pertes de crédit. L'incidence sur les périodes futures n'a pas été déterminée, car il n'est pas possible de l'estimer pour l'instant.

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, la mise en œuvre de nouveaux modèles, ainsi que des changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantisements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts signés et les garanties de prêts signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification;
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total pour 2019
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	110	353	357	820
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	98	(98)	-	-
Transfert vers la phase 2	(16)	49	(33)	-
Transfert vers la phase 3	-	(68)	68	-
Réévaluations*	(52)	99	201	248
Nouveaux montages	41	10	11	62
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(20)	(41)	(2)	(63)
Total de la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	51	(49)	245	247
Réductions de valeur et sorties	-	1	(104)	(103)
Écart de change	(5)	(11)	(18)	(34)
Solde à la clôture de l'exercice	156	294	480	930
Compte de correction de valeur pour la phase 3 :				
Gains sur prêts douteux liés au prêt déprécié consenti			(57)	
Compte de correction de valeur individuelle			537	
Total du compte de correction de valeur pour la phase 3			480	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	8	12	-	20
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	5	(5)	-	-
Réévaluations*	(13)	(4)	18	1
Nouveaux montages	10	-	-	10
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(3)	(16)	(20)
Total de la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	1	(12)	2	(9)
Écart de change	-	-	(1)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	9	-	1	10
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	11	24	45	80
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	36	(36)	-	-
Transfert vers la phase 2	(9)	9	-	-
Réévaluations*	(42)	21	54	33
Nouveaux montages	31	1	-	32
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(8)	(11)	(44)	(63)
Total de la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	8	(16)	10	2
Écart de change	-	(1)	(1)	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	19	7	54	80
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	184 \$	301 \$	535 \$	1 020 \$

* Les réévaluations comprennent l'impact de la mise en œuvre de nouveaux modèles prospectifs de probabilité.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total pour 2018
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	113	388	523	1 024
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	116	(112)	(4)	-
Transfert vers la phase 2	(47)	50	(3)	-
Transfert vers la phase 3	-	(6)	6	-
Réévaluations	(107)	11	32	(64)
Nouveaux montages	71	29	19	119
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(43)	(29)	(1)	(73)
Total de la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(10)	(57)	49	(18)
Réductions de valeur et sorties	-	(4)	(119)	(123)
Modification entraînant une décomptabilisation	-	-	(137)	(137)
Écart de change	7	26	41	74
Solde à la clôture de l'exercice	110	353	357	820
Compte de correction de valeur pour la phase 3 :				
Gains sur prêts douteux liés au prêt déprécié consenti			(51)	
Compte de correction de valeur individuelle			408	
Total du compte de correction de valeur pour la phase 3			357	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	4	5	-	9
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	13	(13)	-	-
Transfert vers la phase 2	(3)	3	-	-
Réévaluations	(15)	17	1	3
Nouveaux montages	9	-	-	9
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	-	(1)	(1)	(2)
Total de la dotation aux provisions pour pertes de crédit	4	6	-	10
Écart de change	-	1	-	1
Solde à la clôture de l'exercice	8	12	-	20
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	16	9	54	79
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	11	(11)	-	-
Transfert vers la phase 2	(9)	9	-	-
Transfert vers la phase 3	-	(1)	1	-
Réévaluations	(40)	30	30	20
Nouveaux montages	39	1	-	40
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(7)	(15)	(41)	(63)
Total de la dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(6)	13	(10)	(3)
Écart de change	1	2	1	4
Solde à la clôture de l'exercice	11	24	45	80
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	129 \$	389 \$	402 \$	920 \$

5. Placements

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019		31 déc. 2018	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	203	236	168	163
Prêts et titres de créance	37	38	8	5
	240	274	176	168
Placements dans des fonds de placement	1 054	1 353	999	1 174
Total	1 294 \$	1 627 \$	1 175 \$	1 342 \$

6. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018*
Actifs détenus en vue de la vente	39	13
Primes d'assurance à recevoir	28	32
Indemnités recouvrables sur assurances	25	35
Créance résultant d'une restructuration	25	32
Commissions de garantie à recevoir	21	23
Charges payées d'avance	17	13
Autres	66	70
Total	221 \$	218 \$

* Les chiffres de la période précédente ont été retraités pour tenir compte de la présentation de la période en cours.

Les actifs détenus en vue de la vente représentent les actifs qui nous sont retournés par suite d'une défaillance aux termes du contrat de prêt. Le portefeuille comprend cinq hélicoptères et deux aéronefs. Au courant de l'année, un aéronef, d'une valeur de 29 millions de dollars, a été repris en possession, deux hélicoptères valant au total 1 million de dollars ont été reclassés depuis le matériel disponible à la location et une perte de valeur de 4 millions de dollars a été comptabilisée en autres (produits) ou charges.

La créance résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette créance se rapporte à une dette indiquée à la note 10.

7. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019				2018			
	Matériel Informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel Informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	35	22	59	116	39	22	56	117
Entrées	-	-	1	1	2	-	3	5
Sorties	(2)	-	(3)	(5)	(6)	-	-	(6)
Solde à la clôture de l'exercice	33	22	57	112	35	22	59	116
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(29)	(19)	(18)	(66)	(29)	(18)	(16)	(63)
Dotation aux amortissements	(3)	(2)	(3)	(8)	(6)	(1)	(2)	(9)
Sorties	2	-	3	5	6	-	-	6
Solde à la clôture de l'exercice	(30)	(21)	(18)	(69)	(29)	(19)	(18)	(66)
Valeur comptable	3 \$	1 \$	39 \$	43 \$	6 \$	3 \$	41 \$	50 \$

À la fin de 2019, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 2 millions de dollars (1 million en 2018).

8. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019			2018		
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	172	119	291	163	108	271
Entrées	5	18	23	9	19	28
Sorties	-	(3)	(3)	-	(8)	(8)
Solde à la clôture de l'exercice	177	134	311	172	119	291
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(106)	(75)	(181)	(96)	(69)	(165)
Dotation aux amortissements	(8)	(17)	(25)	(10)	(14)	(24)
Sorties	-	3	3	-	8	8
Solde à la clôture de l'exercice	(114)	(89)	(203)	(106)	(75)	(181)
Valeur comptable	63 \$	45 \$	108 \$	66 \$	44 \$	110 \$

À la fin de 2019, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations incorporelles totalisaient 20 millions de dollars (39 millions en 2018).

9. Actifs liés à des droits d'utilisation et passifs au titre de contrats de location

ACTIFS LIÉS À DES DROITS D'UTILISATION

EDC a des contrats de location pour l'immeuble du siège social, d'autres locaux et du matériel informatique. EDC a inclus dans l'évaluation des passifs au titre de contrats de location les options de prolongation qu'elle est raisonnablement certaine de lever. La variation des actifs liés à des droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019			
	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice*	127	14	1	142
Entrées	-	1	-	1
Dépréciation	(8)	(3)	-	(11)
Solde à la clôture de l'exercice	119 \$	12 \$	1 \$	132 \$

* Voir la note 2 pour le rapprochement du solde d'ouverture des actifs liés à un droit d'utilisation, initialement conformément à IAS 17 puis dorénavant selon IFRS 16.

PASSIFS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés pour les passifs au titre de contrats de location au 31 décembre 2019 :

(en millions de dollars canadiens)	2019
Moins de 1 an	14
De 1 à 5 ans	64
Plus de 5 ans	147
Passifs au titre de contrats de location non actualisés	225
Passifs au titre de contrats de location à la clôture de l'exercice	159 \$

Les charges d'intérêts sur les passifs au titre de contrats de location pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevaient à 7 millions de dollars. Les charges relatives aux contrats de location à court terme et de faible valeur étaient négligeables. Les sorties de trésorerie totales pour les contrats de location étaient de 14 millions de dollars, dont 7 millions en remboursement de principal pour les passifs au titre de contrats de location. Les produits de la sous-location d'actifs liés à des droits d'utilisation ont totalisé 2 millions de dollars.

Les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives et aux contrats de location à court terme et de faible valeur étaient de 276 millions de dollars à la fin de 2019.

EDC a des contrats de location pour une période qui n'avait pas encore débuté au 31 décembre 2019. Les paiements futurs non actualisés de ces contrats non résiliables totalisent 15 millions de dollars.

10. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Dettes résultant des avantages du personnel	43	51
Dettes fournisseurs et charges à payer	26	40
Dettes résultant de la restructuration	21	29
Primes de réassurance à payer	8	10
Dettes liées au Compte du Canada	6	88
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	13	8
Total	117 \$	226 \$

La dette résultant de la restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette dette se rapporte à une créance indiquée à la note 6.

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice.

11. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 12 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	9 117	–	9 117	11 085	–	11 085
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	11 710	1 313	13 023	9 646	5 136	14 782
échéant à plus d'un an	25 364	4 900	30 264	25 781	3 800	29 581
Total des emprunts à long terme	37 074	6 213	43 287	35 427	8 936	44 363
Total	46 191 \$	6 213 \$	52 404 \$	46 512 \$	8 936 \$	55 448 \$

* Y compris des intérêts courus de 14 millions de dollars (17 millions en 2018).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 45 614 millions de dollars (46 360 millions en 2018), soit 577 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2019 (152 millions en 2018).

En 2019, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des profits de change de 399 millions de dollars (pertes de 692 millions de dollars en 2018). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 28 pour des informations sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	2019			2018		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 085	44 363	55 448	6 424	40 690	47 114
Flux de trésorerie nets	(1 413)	298	(1 115)	3 864	1 070	4 934
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	(517)	(1 850)	(2 367)	750	2 592	3 342
Variation de la juste valeur	6	454	460	(3)	1	(2)
Variation des intérêts courus	(44)	22	(22)	50	10	60
Solde à la clôture de l'exercice	9 117 \$	43 287 \$	52 404 \$	11 085 \$	44 363 \$	55 448 \$

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous détenons des obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés. Les lignes directrices internationales restreignent les instruments qui peuvent être utilisés pour notre financement. Les obligations structurées actuellement détenues et autorisées se limitent à des obligations remboursables par anticipation ou prorogables dont la valeur comptable est de 465 millions de dollars (486 millions de dollars en 2018).

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 12.

12. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. Un tiers dépositaire détient des nantissements qui, à la fin de 2019, totalisaient 38 millions de dollars (néant en 2018) et qui étaient constitués de titres émis par des administrations publiques et notés AAA.

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2019, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2018).

En 2019, nous avons examiné nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent.

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019				31 déc. 2018			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	11 340	9 038	18 283	38 661	8 802	16 313	15 939	41 054
Swaps croisés	3 436	6 027	9 236	18 699	3 098	4 078	6 266	13 442
Swaps de devises	7 464	–	–	7 464	5 901	–	–	5 901
Contrats de change à terme	253	–	–	253	75	–	–	75
Total	22 493 \$	15 065 \$	27 519 \$	65 077 \$	17 876 \$	20 391 \$	22 205 \$	60 472 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	300	549	(249)	25	1 519	(1 494)
Swaps de taux d'intérêt	347	558	(211)	184	378	(194)
Swaps de devises	19	161	(142)	47	73	(26)
Contrats de change à terme	2	1	1	–	1	(1)
Total des instruments dérivés	668	1 269	(601)	256	1 971	(1 715)
Incidence des conventions de compensation	(551)	(551)	–	(244)	(244)	–
Total*	117 \$	718 \$	(601) \$	12 \$	1 727 \$	(1 715) \$
Nantissement applicable			(38)			–
Montant net			(639) \$			(1 715) \$

* Y compris les passifs sous forme d'instruments financiers dérivés nets liés aux activités de financement de 219 millions de dollars (945 millions en 2018).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	(945)	(863)
Flux de trésorerie nets	344	564
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	354	(515)
Variation de la juste valeur	(34)	(73)
Variation des intérêts courus	62	(58)
Solde à la clôture de l'exercice	(219) \$	(945) \$

13. Échéances des instruments d'emprunt

Nous achetons des dérivés pour atteindre le profil de financement des portefeuilles nécessaire, et ce, pour nous assurer une flexibilité dans l'émission d'instruments d'emprunts. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2019				31 déc. 2018			
Année d'échéance	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Net	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Net	Rendement* (%)	
Émission à taux fixe									
2019	–	–	–	–	9 284	(4 233)	5 051	1,56	
2020	8 889	(7 575)	1 314	1,79	8 903	(7 518)	1 385	1,76	
2021	5 357	(3 168)	2 189	1,13	5 622	(3 304)	2 318	1,09	
2022	6 423	(4 475)	1 948	2,03	3 441	(3 168)	273	2,91	
2023	5 473	(4 824)	649	2,57	4 786	(4 103)	683	2,57	
2024	3 214	(3 214)	–	–	35	(35)	–	–	
2025 – 2029	1 820	(1 820)	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	31 176	(25 076)	6 100	1,82	32 071	(22 361)	9 710	1,66	
Émission à taux variable									
2019	–	–	–	–	16 448	4 588	21 036	–	
2020	13 152	7 589	20 741	–	2 840	7 661	10 501	–	
2021	1 961	3 161	5 122	–	913	3 349	4 262	–	
2022	3 054	4 438	7 492	–	1 584	3 230	4 814	–	
2023	1 438	4 900	6 338	–	1 423	4 225	5 648	–	
2024	1 032	3 170	4 202	–	–	35	35	–	
2025 – 2029	–	1 847	1 847	–	–	–	–	–	
Total partiel	20 637	25 105	45 742	1,75	23 208	23 088	46 296	2,33	
Total	51 813 \$	29 \$	51 842 \$	–	55 279 \$	727 \$	56 006 \$	–	

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2019, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2019				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Instruments d'emprunt	22 807	17 663	11 402	1 833	53 705	
Swaps						
Créance	(8 033)	(8 263)	(8 252)	(1 833)	(26 381)	
Dette	8 029	8 229	8 316	1 904	26 478	
Total	22 803 \$	17 629 \$	11 466 \$	1 904 \$	53 802 \$	

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 12.

14. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres, ventilés par groupe de produits, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit	230	(10)	220	200	(10)	190
Assurance d'institution financière	10	–	10	10	–	10
Garanties pour le commerce international	60	–	60	70	(10)	60
Assurance risques politiques	200	(110)	90	610	(130)	480
Total	500 \$	(120) \$	380 \$	890 \$	(150) \$	740 \$

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Primes d'assurance différées	140	160
Provision pour sinistres sur assurances	360	730
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	500	890
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(90)	(110)
Primes de réassurance payées d'avance	(30)	(40)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(120)	(150)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	380 \$	740 \$

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	890	(150)	740	608	(103)	505
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	(400)	20	(380)	312	(37)	275
Mise à jour des hypothèses actuarielles	30	–	30	10	–	10
Révision de la méthode relative aux hypothèses concernant les charges	–	–	–	(70)	–	(70)
Écart de change	(20)	10	(10)	30	(10)	20
Solde à la clôture de l'exercice	500 \$	(120) \$	380 \$	890 \$	(150) \$	740 \$

15. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 17 965 millions de dollars (20 778 millions en 2018). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR en dollar américain.

	31 déc. 2019					31 déc. 2018				
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	446	2,30	17 190	1,52	17 636	298	3,96	20 364	1,44	20 662
Prêts souverains	–	–	329	0,10	329	112	2,86	4	3,36	116
Total	446 \$	2,30	17 519 \$	1,49	17 965 \$	410 \$	3,66	20 368 \$	1,44	20 778 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives aux prêts totalisant 3 279 millions de dollars (3 660 millions en 2018), celles relatives aux garanties de prêts totalisant 41 millions (310 millions en 2018), et les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 158 millions (121 millions en 2018).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre des engagements de placements, soit 839 millions de dollars (736 millions en 2018) à l'égard de certains fonds de placement. Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

16. Passifs éventuels

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la *Loi* impose un plafond sur nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties, selon le plus élevé des montants suivants : i) 45 milliards de dollars ou ii) un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	12 078	11 282
Assurance d'institution financière	1 970	1 996
Garanties pour le commerce international	9 026	10 016
Assurance risques politiques	838	886
Cession en réassurance*	(222)	(250)
Total des assurances en vigueur	23 690	23 930
Garanties de prêts	3 552	3 274
Total	27 242 \$	27 204 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2019 se chiffrait à 23 690 millions de dollars (23 930 millions en 2018). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 380 millions de dollars (740 millions en 2018), comme l'indique la note 14. Voir la note 17 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2019, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 3 477 millions de dollars, dont 56 millions étaient assortis d'un nantissement (3 214 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 54 millions étaient assortis d'un nantissement en 2018). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 75 millions de dollars pour 2019, dont aucune n'était associée à un nantissement (60 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2018).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Produits différés au titre des commissions de garantie	67	78
Provisions pour pertes sur garanties de prêts	80	80
Total	147 \$	158 \$

ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(in millions of Canadian dollars)	31 déc. 2019						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2020	8 324	1 928	3 935	155	3 014	(222)	17 134
2021	2 939	42	2 012	168	445	–	5 606
2022	743	–	353	38	59	–	1 193
2023	72	–	95	25	27	–	219
2024	–	–	121	168	4	–	293
2025 – 2029	–	–	2 510	159	3	–	2 672
2030 et par la suite	–	–	–	125	–	–	125
Total	12 078 \$	1 970 \$	9 026 \$	838 \$	3 552 \$	(222) \$	27 242 \$

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2018						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2019	6 926	1 908	3 800	31	3 095	(250)	15 510
2020	3 056	87	2 948	277	27	–	6 395
2021	945	1	404	144	33	–	1 527
2022	348	–	191	32	53	–	624
2023	7	–	93	15	9	–	124
2024	–	–	40	173	6	–	219
2025 – 2029	–	–	2 540	171	51	–	2 762
2030 et par la suite	–	–	–	43	–	–	43
Total	11 282 \$	1 996 \$	10 016 \$	886 \$	3 274 \$	(250) \$	27 204 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans diverses procédures judiciaires. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

17. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des secteurs industriels et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, de secteurs industriels et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédonc ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnités et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.

CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que

des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principaux groupes de produits d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque attribuable au groupe de produits d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement du secteur industriel où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Niveau de risque interne	31 déc. 2019		31 déc. 2018
	Standard & Poor's	Moody's	
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	37 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	30 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	15 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	16 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	2 %

En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	6 209	(69)	6 140	5 725	(5)	5 720
Chine	643	-	643	592	-	592
Brésil	545	-	545	524	-	524
Mexique	472	-	472	373	-	373
Canada	345	-	345	394	(27)	367
Autres pays	3 969	(36)	3 933	3 716	(10)	3 706
Total	12 183 \$	(105) \$	12 078 \$	11 324 \$	(42) \$	11 282 \$

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance d'institution financière, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2019, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition de 883 millions de dollars (515 millions en 2018) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 087 millions de dollars (1 481 millions en 2018) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas du groupe de produits d'assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2019		31 déc. 2018
Îles Caïmans		215	Turquie	536
Turquie		212	Canada	200
Canada		200	Cuba	190
Chine		196	Pérou	139
Bahamas		180	Îles Caïmans	123
Autres pays		967	Autres pays	808
Total		1 970 \$	Total	1 996 \$

Garanties pour le commerce international

Les garanties pour le commerce international couvrent des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elles comprennent les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

Notre principale source de risque associée au groupe de produits des garanties pour le commerce international est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des notations internes du risque pour l'ensemble du groupe de produits des garanties pour le commerce international en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Notation interne du risque	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	5 935	6 579
De BB+ à B-	2 962	3 210
CCC+ ou inférieure	129	227
Total	9 026 \$	10 016 \$

Les principales concentrations du risque par pays résultant du groupe de produits des garanties pour le commerce international, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2019				31 déc. 2018	
	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net		Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net
Canada	9 878	(1 025)	8 853	Canada	10 950	(1 155)	9 795
Brésil	96	-	96	Brésil	100	-	100
États-Unis	34	-	34	États-Unis	35	-	35
Koweït	7	-	7	Koweït	8	-	8
Allemagne	5	-	5	Oman	5	-	5
Autres pays	31	-	31	Autres pays	73	-	73
Total	10 051 \$	(1 025) \$	9 026 \$	Total	11 171 \$	(1 155) \$	10 016 \$

Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements à l'étranger, l'exposition étant principalement évaluée en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net		Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net
Chine	934	(695)	239	Chine	1 037	(747)	290
Angola	158	(20)	138	Angola	208	(35)	173
Ghana	231	(133)	98	Ghana	304	(159)	145
Thaïlande	699	(610)	89	Mexique	175	(64)	111
Brésil	415	(328)	87	Brésil	440	(330)	110
Mexique	161	(75)	86	Thaïlande	737	(635)	102
Jamaïque	682	(604)	78	Jamaïque	725	(639)	86
Émirats arabes unis	124	(48)	76	Barbade	136	(60)	76
Barbade	116	(51)	65	République dominicaine	468	(404)	64
République dominicaine	442	(384)	58	Cameroun	172	(109)	63
Autres pays	1 595	(863)	732	Autres pays	1 590	(815)	775
	5 557	(3 811)	1 746		5 992	(3 997)	1 995
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(3 556)	2 648	(908)	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(3 887)	2 778	(1 109)
Total	2 001 \$	(1 163) \$	838 \$	Total	2 105 \$	(1 219) \$	886 \$

Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- (1) les cycles économiques;
- (2) une évolution des sinistres se traduisant par des pertes plus élevées que prévu;
- (3) une concentration de pertes de crédit;
- (4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque. Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)

		31 déc. 2019		
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	26	19	(19)
Fréquence des sinistres	-10 %	(29)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	23	(23)
Gravité des sinistres	-10 %	(36)	(24)	24
Cours du change	+10 %	44	29	(29)
Cours du change	-10 %	(45)	(31)	31
Évolution des sinistres	+10 %	10	10	(10)
Évolution des sinistres	-10 %	(10)	(10)	10

(en millions de dollars canadiens)

		31 déc. 2018		
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	33	22	(22)
Fréquence des sinistres	-10 %	(34)	(23)	23
Gravité des sinistres	+10 %	42	27	(27)
Gravité des sinistres	-10 %	(42)	(27)	27
Cours du change	+10 %	50	33	(33)
Cours du change	-10 %	(50)	(33)	33
Évolution des sinistres	+10 %	7	7	(7)
Évolution des sinistres	-10 %	(7)	(7)	7

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime des sinistres se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)

Année de souscription	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	51	60	150	57	85	
1 an plus tard	59	60	159	60		
2 ans plus tard	56	51	154			
3 ans plus tard	56	50				
4 ans plus tard	55					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2019	55	50	154	60	85	404
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2019	(55)	(49)	(152)	(47)	(16)	(319)
Effet de la marge et de l'actualisation	-	-	1	2	10	13
Passifs au titre des sinistres de 2015 à 2019 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2019	-	1	3	15	79	98
Passifs au titre des sinistres de 2005 à 2014 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2019						2
Passifs au titre des sinistres de 2005 à 2019 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2019						100 \$

18. Capitaux propres

Le capital social autorisé d'EDC s'élève à 3,0 milliards de dollars, soit 30 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 13,3 millions (13,3 millions en 2018). Ces actions donnent droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Aucune action n'a été émise en 2019 (aucune en 2018). En 2019, un dividende de 1,01 milliard de dollars a été versé au gouvernement du Canada (969 millions en 2018). Le dividende par action en 2019 correspond à 75,94 \$ (72,86 \$ en 2018).

19. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). La demande de capital, qui est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié à la capitalisation d'un régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués. Selon notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

20. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telles que l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2019 ¹
Multiples	Multiple (Multiple des ventes ou BAIIA ²)	0,0 – 11,2 (4,6)	115
	Taux d'actualisation	0 % – 35 % (12 %)	88
Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	1 % – 23 % (21 %)	3

¹ L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

² Bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements.

AUTRES ACTIFS ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée. La juste valeur des indemnités recouvrables sur assurances est évaluée au cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

Quand EDC négocie des obligations remboursables par anticipation ou prorogables, elle les couvre à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés assortis de conditions équivalentes. Ainsi, la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus de ces obligations ou dans leur évaluation est annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus du swap correspondant.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, et elle est validée et gérée de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie, le cas échéant.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019					31 déc. 2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable
Actifs										
Prêts productifs à taux fixe	-	14 117	72	14 189	14 038	-	13 538	56	13 594	14 317
Prêts productifs à taux variable	-	35 512	738	36 250	35 760	-	38 177	277	38 454	38 998
Total des prêts productifs	-	49 629	810	50 439	49 798	-	51 715	333	52 048	53 315
Prêts dépréciés	-	838	-	838	838	-	435	-	435	435
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	-	50 467	810	51 277	50 636	-	52 150	333	52 483	53 750
Titres négociables	6 562	4 192	-	10 754	10 754	6 772	6 347	-	13 119	13 119
Instruments dérivés	-	668	-	668	668	-	256	-	256	256
Placements	5	-	1 622	1 627	1 627	1	-	1 341	1 342	1 342
Autres actifs	170	23	25	218	221	139	30	35	204	218
Passifs										
Dettes fournisseurs et autres crédits	98	22	-	120	117	196	31	-	227	226
Emprunts	-	52 422	-	52 422	52 404	-	55 355	-	55 355	55 448
Instruments dérivés	-	1 269	-	1 269	1 269	-	1 971	-	1 971	1 971
Garanties de prêts	-	113	-	113	147	-	106	-	106	158

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2018 et 2019 en ce qui concerne les autres actifs et les placements.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019		
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	35	1 341	1 376
Diminution des autres actifs	(8)	-	(8)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	-	172	172
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	-	326	326
Remboursement de capital	-	(171)	(171)
Écart de change	(2)	(46)	(48)
Solde à la clôture de l'exercice	25 \$	1 622 \$	1 647 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(8) \$	176 \$	168 \$

* Comprend les indemnités recouvrables sur assurances.

	Autres actifs	Placements	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	65	1 121	(92)	28	1 122
Diminution des autres actifs	(34)	–	–	–	(34)
Variation des intérêts courus	–	–	25	(24)	1
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	108	5	(4)	109
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	291	–	–	291
Actifs et passifs venus à échéance	–	–	65	–	65
Remboursement de capital	–	(242)	–	–	(242)
Écart de change	4	63	(3)	–	64
Solde à la clôture de l'exercice	35 \$	1 341 \$	– \$	– \$	1 376 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(34) \$	199 \$	– \$	– \$	165 \$

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. Aucun transfert n'a eu lieu en 2019 (aucun en 2018).

En 2019, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 au 31 décembre 2019 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 88 millions de dollars à un écart favorable de 84 millions.

21. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 62 à 63 et 69 à 70).

Concentration du risque de crédit

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans le même secteur industriel ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*		Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2019		Exposition au 31 déc. 2018	
							\$	%	\$	%
Pays										
États-Unis	8 300	573	79	9 201	157	18 310	27	20 868	29	
Canada	5 002	2 466	890	823	84	9 265	14	9 394	13	
Royaume-Uni	3 956	–	–	181	1 178	5 315	8	4 909	7	
Inde	3 882	–	212	–	(173)	3 921	6	4 382	6	
Australie	3 084	14	–	364	–	3 462	5	4 026	5	
Chili	3 890	4	–	–	(454)	3 440	4	3 143	4	
Mexique	3 337	6	13	4	(584)	2 776	4	2 466	3	
Allemagne	1 586	3	–	131	–	1 720	3	1 974	3	
Arabie saoudite	1 653	2	–	–	–	1 655	2	2 012	3	
Chine	1 395	14	171	–	–	1 580	2	1 542	2	
Autres	15 516	470	262	894	(208)	16 934	25	18 054	25	
Total	51 601 \$	3 552 \$	1 627 \$	11 598 \$	– \$	68 378 \$	100	72 770 \$	100	

* Y compris les liquidités.

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par secteurs industriels.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*		Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2019		Exposition au 31 déc. 2018	
							\$	%	\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Aéronautique	9 847	85	–	–	(108)	9 824	14	10 820	15	
Pétrole et gaz naturel	8 360	128	8	–	(744)	7 752	11	8 415	11	
Infrastructure et environnement	6 308	391	476	–	–	7 175	10	7 176	10	
Institutions financières	3 260	4	–	1 846	1 729	6 839	10	8 504	12	
Transport de surface	6 131	635	–	–	–	6 766	10	6 234	8	
Exploitation minière	6 772	273	–	–	(864)	6 181	9	6 303	9	
Technologies de l'information et des communications	4 916	473	563	–	(13)	5 939	9	7 300	10	
Autres	5 104	1 514	580	–	–	7 198	11	6 326	9	
Total des comptes commerciaux	50 698	3 503	1 627	1 846	–	57 674	84	61 078	84	
Comptes souverains	903	49	–	9 752	–	10 704	16	11 692	16	
Total	51 601 \$	3 552 \$	1 627 \$	11 598 \$	– \$	68 378 \$	100	72 770 \$	100	

* Y compris les liquidités.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères vert dans le rapport de gestion (pages 71 et 72) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, notamment en détenant une trésorerie et des titres négociables et en gardant un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères vert dans le rapport de gestion (pages 72 et 73) du présent Rapport annuel.

22. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous obligent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2019, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers s'élevaient à 164 millions de dollars (233 millions en 2018).

23. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, lorsqu'une entité présentant l'information financière détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, l'entité présentant l'information financière est considérée comme ayant le contrôle sur l'entité structurée, qui doit être consolidée dans les états financiers de l'entité présentant l'information financière. Lorsque l'entité présentant l'information financière ne contrôle pas l'entité structurée, elle n'a pas, selon IFRS 10, à consolider cette dernière.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Nous avons saisi des aéronefs, y compris les hélicoptères, qui garantissaient des prêts devenus en souffrance et qui nous ont été rendus puisque nous en étions les créanciers garantis. Ces actifs ont été placés dans des fiducies qui, selon les IFRS, sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons. Ces entités structurées avaient des actifs totaux de 39 millions de dollars à la fin de 2019 (25 millions en 2018).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans les secteurs du transport et des industries extractives. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous n'avons pas, selon IFRS 10, à les consolider. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts	13 764	14 702
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(353)	(319)
Prêts nets	13 411	14 383
Placements dans des fonds de placement	1 353	1 174
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	14 764	15 557
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	1 539	2 021
Lettres d'offre	607	643
Placements dans des fonds de placement	839	736
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	246	303
Exposition maximale aux engagements et garanties	3 231	3 703
Exposition maximale aux entités structurées	17 995 \$	19 260 \$

* Compris dans les engagements et les garanties à la note 15.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

24. Produits tirés des prêts

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2019	2018
Intérêts sur prêts – taux variable	1 614	1 524
Intérêts sur prêts – taux fixe	487	473
Produits sous forme de commissions sur prêts	165	189
Produits tirés des prêts dépréciés	29	21
Total	2 295 \$	2 207 \$

25. Charges d'intérêts

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2019	2018
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	226	272
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	887	777
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	192	166
Autres	2	4
Total	1 307 \$	1 219 \$

* Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti de 134 millions de dollars (134 millions en 2018).

26. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	115	(15)	100	114	(9)	105
Assurance d'institution financière	11	(1)	10	14	(1)	13
Garanties pour le commerce international	94	(12)	82	91	(15)	76
Assurance risques politiques	23	(13)	10	24	(14)	10
Total	243 \$	(41) \$	202 \$	243 \$	(39) \$	204 \$

27. Charges liées aux sinistres

Les charges liées aux sinistres inscrites dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Indemnités versées	465	74
Indemnités recouvrées	(18)	(56)
Augmentation (diminution) de la provision nette pour sinistres sur assurances	(331)	197
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	8	34
Frais de gestion des sinistres	2	6
Total	126 \$	255 \$

Du montant de 465 millions de dollars versés en indemnités en 2019 (74 millions en 2018), 79 % étaient liés au groupe de produits d'assurance politique (67 % étaient liés à l'assurance crédit en 2018). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019		31 déc. 2018	
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*
Moyen-Orient et Afrique	369	1	12	11
Amérique du Nord	52	12	23	27
Europe et Communauté des États indépendants	23	–	10	8
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	11	5	16	4
Asie-Pacifique	10	–	13	6
Total	465 \$	18 \$	74 \$	56 \$

* La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

28. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
(Profit) ou perte net latent sur les emprunts	470	8
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	(173)	9
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	(168)	(149)
(Profit) ou perte net latent sur les dérivés	(23)	10
Perte sur la vente d'aéronefs et dépréciation d'aéronefs	4	5
Perte sur la vente de prêts	3	4
(Gain) ou perte de change	(3)	16
Autres	–	(1)
Total	110 \$	(98) \$

29. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Salaires et avantages	258	233
Services professionnels	46	55
Coûts des systèmes	46	38
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	45	48
Dotations aux amortissements	33	33
Marketing et communications	33	26
Occupation	25	26
Services d'information	20	17
Voyages, accueil et conférences	12	11
Autres	20	10
Total	538 \$	497 \$

30. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1^{er} janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Puisque le régime est un régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime avant le 1^{er} janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations de l'employé et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. À la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2012 ou après, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente les cotisations de l'employé et de l'employeur et les revenus de placement accumulés dans le compte de l'employé. Chaque employé choisit de cotiser un pourcentage fixe allant jusqu'à 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation de contrepartie qui dépend de l'âge et du nombre d'années de service admissible de l'employé. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque employé, qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD en date du 1^{er} janvier 2012. Les durations du RRE à prestations déterminées et du RRC à prestations déterminées sont de 21 et de 19 ans, respectivement.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1^{er} juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés, et EDC les finance à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. La durée de ces régimes est de 21 ans.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil et de deux groupes de gestion. Le Comité de retraite de la direction (CRD) se trouve au niveau de la haute direction, tandis que le Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) est au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, le rendement des placements, et il reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions sur des questions en matière de retraite que le Conseil ou le CRH lui a confiées. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les portefeuilles de placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme importante ou inhabituelle. Les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux placements sur le plan individuel et aux principales catégories d'actif, dans le but de réduire le niveau de risque associé aux régimes. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année pour que les politiques de placement soient modifiées s'il y a lieu.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

AUTRES RISQUES

L'obligation au titre des PD comporte un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette des régimes PD, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019				31 déc. 2018			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 057	95	172	1 324	1 064	93	186	1 343
Coût des services rendus au cours de la période	24	2	5	31	28	2	6	36
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	42	4	7	53	38	3	6	47
Cotisations du personnel	10	1	–	11	11	1	–	12
(Gain) ou perte actuariel résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	7	(3)	(9)	(5)	3	2	(8)	(3)
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses financières	158	13	37	208	(62)	(4)	(16)	(82)
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses démographiques	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Prestations versées	(23)	(2)	(2)	(27)	(23)	(2)	(2)	(27)
Obligation à la clôture de l'exercice ¹	1 275	110	210	1 595	1 057	95	172	1 324
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 147	97	–	1 244	1 128	98	1	1 227
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	45	3	–	48	41	4	–	45
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	157	6	–	163	(38)	(5)	–	(43)
Cotisations de l'employeur	27	5	2	34	29	1	2	32
Cotisations du personnel	10	1	–	11	11	1	–	12
Prestations versées	(23)	(2)	(2)	(27)	(23)	(2)	(2)	(27)
Charges administratives	–	–	–	–	(1)	–	(1)	(2)
Juste valeur à la clôture de l'exercice ¹	1 363	110	–	1 473	1 147	97	–	1 244
Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes²	88 \$	– \$	(210) \$	(122) \$	90 \$	2 \$	(172) \$	(80) \$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

² À l'état de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme des actifs au titre des prestations de retraite totalisant 88 millions de dollars, tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme des obligations au titre des prestations de retraite totalisant 210 millions de dollars.

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de soutenir les activités de placement des régimes et de financer les futurs paiements de prestations. Les politiques des régimes consistent à avoir un portefeuille de placements diversifiés, sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une modélisation de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques et les stratégies de placement des régimes sont conformes aux profils de risque et de rendement, pour que l'actif corresponde bien aux obligations de financement à long terme. Les résultats de la modélisation sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH dans le cadre de l'examen annuel des EPPP. La mise en œuvre des recommandations du CCPRR tirées d'une étude de modélisation de l'actif et du passif amorcée vers la fin de 2016 a été lancée en 2017 et devrait être complétée en 2020. Au 31 décembre 2019, la composition des actifs s'écartait de la répartition préconisée selon les EPPP en raison de la mise en œuvre décalée des recommandations (les EPPP permettent un tel écart dans les périodes de transition, comme l'autorisent les comités).

Le tableau qui suit résume les actifs des régimes à prestations déterminées, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Cible pour 2019 %	Régime de retraite enregistré		Régime de retraite complémentaire*	
		2019 %	2018 %	2019 %	2018 %
Liquidités	–	–	–	52	52
Titres de créance	30	29	31	–	–
Titres de capitaux propres	53	66	55	48	48
Placements alternatifs	17	5	14	–	–
Total	100	100	100	100	100

* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 20, Juste valeur des instruments financiers).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019				31 déc. 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	396	–	396	–	351	–	351
Titres de capitaux propres								
Canada	–	173	–	173	–	142	–	142
International	–	190	–	190	–	309	–	309
États-Unis	–	51	–	51	–	47	–	47
Actions mondiales	–	412	–	412	–	186	–	186
Placements alternatifs	–	125	63	188	–	107	59	166
Dérivés	–	4	–	4	–	(9)	–	(9)
Autres*	59	–	–	59	52	–	–	52
Total	59 \$	1 351 \$	63 \$	1 473 \$	52 \$	1 133 \$	59 \$	1 244 \$

* Représentent la trésorerie et les liquidités détenues dans un compte de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2019				2018			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	24	2	5	31	28	2	6	36
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	25	2	5	32	29	2	6	37
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	42	4	7	53	38	3	6	47
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(45)	(3)	–	(48)	(41)	(4)	–	(45)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	(3)	1	7	5	(3)	(1)	6	2
Charge totale au titre des prestations déterminées	22	3	12	37	26	1	12	39
Charge au titre des cotisations déterminées	8	–	–	8	8	1	–	9
Total	30 \$	3 \$	12 \$	45 \$	34 \$	2 \$	12 \$	48 \$

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2019			31 déc. 2018		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
(Moyenne pondérée)						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	3,2 %	3,2 %	3,2 %	3,9 %	3,9 %	4,0 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires*	3,9 %	3,9 %	4,4 %	3,9 %	3,9 %	4,1 %
Coûts des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	3,9 %	3,9 %	4,0 %	3,6 %	3,6 %	3,5 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires*	3,9 %	3,9 %	4,1 %	4,0 %	4,0 %	4,1 %
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial	–	–	4,5 %	–	–	4,9 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	–	–	4,5 %	–	–	4,5 %
Année du taux d'évolution final	–	–	2020	–	–	2020
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,3 %	–	–	4,3 %

* Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

Puisque les régimes de retraite sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées donne lieu à des écarts actuariels sur les régimes PD, écarts qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. La position de cet écart actuariel a été dénouée en étant portée aux résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				2019	2018			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluations des obligations au titre des prestations de retraite								
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses relatives à l'expérience des régimes	(7)	3	9	5	(3)	(2)	8	3
(Gain) ou perte actuariel – hypothèses démographiques	–	–	–	–	2	–	–	2
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses financières	(158)	(13)	(37)	(208)	62	4	16	82
	(165)	(10)	(28)	(203)	61	2	24	87
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	157	6	–	163	(38)	(5)	–	(43)
Total	(8) \$	(4) \$	(28) \$	(40) \$	23 \$	(3) \$	24 \$	44 \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau est hypothétique et doit être interprétée avec prudence.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				31 déc. 2019				
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation								
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(222)	(18)	(37)	(277)	(222)	(18)	(37)	(277)
baisse de 1 % (\$)	295	23	50	368	295	23	50	368
Sensibilité au risque de longévité								
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	34	3	7	44	34	3	7	44
Taux d'augmentation des salaires								
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	33	13	1	47	33	13	1	47
baisse de 1 % (\$)	(34)	(7)	(1)	(42)	(34)	(7)	(1)	(42)
Hypothèse du taux d'inflation								
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	53	5	s.o.*	58	53	5	s.o.*	58
baisse de 0,25 % (\$)	(50)	(4)	s.o.*	(54)	(50)	(4)	s.o.*	(54)

* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 3 millions de dollars et une hausse des obligations de 48 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 2 millions de dollars et une réduction des obligations de 36 millions.

TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

(en millions de dollars canadiens)	2019				2018			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	13	–	2	15	12	1	2	15
Cotisations spéciales	14	5	–	19	17	–	–	17
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	27	5	2	34	29	1	2	32
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	8	–	–	8	8	1	–	9
Total des paiements en trésorerie	35 \$	5 \$	2 \$	42 \$	37 \$	2 \$	2 \$	41 \$

Nous prévoyons cotiser 41 millions de dollars aux régimes en 2020, soit 26 millions au volet PD du RRE, 9 millions au volet CD du RRE, 1 million au volet PD du RRC et 5 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations additionnelles au RRC seront déterminées lorsqu'une évaluation actuarielle sera réalisée au milieu de 2020.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons nos régimes de retraite PD conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2018. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2020 et seront en date du 31 décembre 2019.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2018, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées d'EDC s'établissaient à 153,8 % (151,6 % en 2017) selon le principe de la continuité du régime et à 95,1 % (94,7 % en 2017) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2019, nous avons versé des cotisations spéciales de 14 millions de dollars dans la caisse du RRE et de 5 millions dans la caisse du RRC, et continuerons à verser toutes les cotisations nécessaires afin de préserver la solvabilité. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 89,3 % au 31 décembre 2018 (99,4 % en 2017).

31. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 32, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2019, le recouvrement des charges administratives s'est chiffré à 5 millions de dollars (6 millions en 2018). Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 dollars.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion du président et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres secteurs pertinents.
- Le président et chef de la direction est rémunéré selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Son salaire de base pour 2018-2019 se situait dans une fourchette de 390 300 \$ à 458 100 \$ dollars.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Salaires et autres avantages à court terme ¹	7	5
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1	1
Total	8 \$	6 \$

¹ Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

² Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances vie postérieures à l'emploi.

32. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, le Ministre peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le vérificateur général du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 8,0 milliards de dollars à la fin de décembre 2019 (6,8 milliards en 2018).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 20 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position à la fin de 2019 se chiffrait à 9,6 milliards de dollars (7,9 milliards en 2018).

33. Événements subséquents

Nombre de mesures ont été annoncées par le gouvernement du Canada à compter de mars 2020 afin d'augmenter la capacité d'EDC à aider les entreprises canadiennes au cours de cette période d'incertitude économique. Les mesures annoncées comprennent :

- L'activation du Programme de crédit aux entreprises (PCE) qui devrait hausser les volumes d'affaires des programmes de financement commercial et d'assurance par l'entremise de notre portefeuille actuel de solutions financières.
- L'élargissement temporaire du mandat d'EDC de façon à appuyer les transactions financières sur le marché canadien.
- L'attribution temporaire au ministre des Finances de la souplesse nécessaire pour établir les limites pour le capital et le passif éventuel d'EDC ainsi que les limites pour le Compte du Canada.

Compte tenu de l'impact considérable de cette période d'incertitude sur les entreprises canadiennes et les entreprises et gouvernements à l'échelle mondiale, ainsi que de la volatilité des marchés financiers qui en résulte, nous nous attendons à constater des effets importants sur plusieurs éléments de nos états financiers ainsi que sur les résultats financiers de 2020. Il nous est impossible pour l'instant de prévoir le moment et la taille de ces répercussions.



REVUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Prêts bruts	51 601	54 609	51 199
Créances au titre des intérêts et des commissions	242	272	241
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(278)	(315)	(313)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(930)	(820)	(1 363)
Prêts nets	50 635	53 746	49 764
Placements	1 627	1 342	1 124
Trésorerie et titres négociables	10 930	13 289	8 214
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	120	150	103
Immobilisations corporelles	43	50	54
Immobilisations incorporelles	108	110	106
Autres actifs	1 109	693	755
Total des actifs	64 572 \$	69 380 \$	60 120 \$
Emprunts	52 404	55 448	47 114
Autres passifs	1 755	2 519	2 152
Provision pour pertes sur engagements de prêts	10	20	14
Passifs au titre des primes et des sinistres	500	890	608
Garanties de prêts	147	158	192
Total des passifs	54 816	59 035	50 080
Capital social	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	8 423	9 012	8 707
Capitaux propres	9 756	10 345	10 040
Total des passifs et des capitaux propres	64 572 \$	69 380 \$	60 120 \$

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
55 375	53 326	41 791	36 549	30 336	29 093	26 997
236	200	163	154	157	145	163
(361)	(390)	(368)	(346)	(362)	(558)	(549)
(1 552)	(1 715)	(1 163)	(1 246)	(1 182)	(1 680)	(1 561)
53 698	51 421	40 423	35 111	28 949	27 000	25 050
1 005	848	689	537	429	385	317
7 389	7 694	6 545	4 066	4 236	3 886	3 803
116	141	88	93	90	129	109
55	53	56	59	66	74	33
92	71	56	44	38	40	42
769	741	1 147	1 606	2 425	2 082	2 528
63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$	33 596 \$	31 882 \$
49 101	46 909	38 038	31 259	25 880	23 570	22 484
3 359	3 936	1 935	1 068	676	588	459
78	113	44	47	58	41	93
656	688	618	606	583	875	640
167	158	153	165	161	266	245
53 361	51 804	40 788	33 145	27 358	25 340	23 921
1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
8 430	7 832	6 883	7 038	7 542	6 923	6 628
9 763	9 165	8 216	8 371	8 875	8 256	7 961
63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$	33 596 \$	31 882 \$

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Produits du financement et des placements :			
Prêts	2 295	2 207	1 915
Location-financement	–	–	–
Location simple	–	–	–
Allègement de la dette	–	–	–
Titres négociables	255	257	93
Placements	7	9	9
Total des produits du financement et des placements	2 557	2 473	2 017
Charges d'intérêts	1 307	1 219	715
Charges de location et de financement	31	33	45
Produits du financement et des placements, montant net	1 219	1 221	1 257
Commissions de garantie de prêt	55	48	43
Primes d'assurance et commissions de garantie	243	243	239
Cession en réassurance	(41)	(39)	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	202	204	200
Autres (produits) charges	110	(98)	34
Charges administratives	538	497	431
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	828	1 074	1 035
Dotation (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	240	(11)	(119)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	126	255	157
Bénéfice net	462	830	997
Autres éléments du résultat global	(40)	44	66
Résultat global	422 \$	874 \$	1 063 \$

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
1 720	1 475	1 239	1 174	1 116	1 009	1 004
1	5	5	6	6	7	8
-	-	50	55	17	21	32
-	-	-	-	-	4	25
73	60	45	32	36	46	47
9	8	6	8	5	12	8
1 803	1 548	1 345	1 275	1 180	1 099	1 124
450	183	70	30	108	93	147
37	28	48	49	33	32	53
1 316	1 337	1 227	1 196	1 039	974	924
40	41	36	36	38	32	33
229	224	218	215	216	251	221
(37)	(30)	(23)	(22)	(20)	(17)	(11)
192	194	195	193	196	234	210
76	(200)	(76)	109	16	(61)	49
385	351	327	310	308	284	273
1 087	1 421	1 207	1 006	949	1 017	845
(31)	437	(39)	30	(340)	125	(631)
46	59	117	159	(38)	247	1
1 072	925	1 129	817	1 327	645	1 475
26	24	(155)	119	51	-	-
1 098 \$	949 \$	974 \$	936 \$	1 378 \$	645 \$	1 475 \$

COMPTE DE LA SOCIÉTÉ

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2017
Financement			
Financement direct	25 008	27 109	26 756
Garanties	2 078	2 053	1 601
	27 086	29 162	28 357
Activités facilitées par FinDev Canada	85	39	–
Total	27 171	29 201	28 357
Assurances			
Assurance crédit	57 569	58 555	55 827
Assurance d'institution financière	6 915	4 259	8 205
Garantie pour le commerce international	8 612	10 204	8 795
Assurance risques politiques	2 407	2 438	2 551
Total	75 503	75 456	75 378
Données financières et autres			
Financement (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts bruts	51 601	54 609	51 199
Valeur des placements	1 627	1 342	1 124
Valeur des prêts non déboursés	17 965	20 778	20 784
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	839	736	785
Valeur des prêts déboursés	21 692	31 240	27 625
Valeur des déboursements pour les placements	311	268	270
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 972	2 993	2 473
Sommes non versées sur les garanties de prêts	580	281	143
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	158	121	112
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–
Valeur des prêts sortis	105	119	43
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	7	8	12
Assurances (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	23 690	23 930	21 648
Valeur des indemnités versées	465	74	201
Valeur des indemnités recouvrées	18	56	44
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	892	772	791
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	8	319	310
Nombre de polices délivrées	6 744	7 980	6 750
Nombre de polices et de garanties en vigueur	7 574	7 776	7 318

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
26 587	24 277	20 613	17 497	13 754	13 734	12 472
1 483	1 133	963	851	864	893	936
28 070	25 410	21 576	18 348	14 618	14 627	13 408
-	-	-	-	-	-	-
28 070	25 410	21 576	18 348	14 618	14 627	13 408
55 724	60 175	56 020	56 224	54 087	62 872	52 073
7 421	7 666	11 415	10 630	9 295	13 914	8 324
8 098	8 149	7 216	7 467	6 594	8 228	8 391
2 728	2 805	2 643	2 743	2 855	2 859	2 420
73 971	78 795	77 294	77 064	72 831	87 873	71 208
55 375	53 326	41 791	36 549	30 336	29 093	26 997
1 005	848	689	537	429	385	317
19 147	19 928	16 593	14 885	13 391	9 722	8 775
914	903	672	541	417	283	314
22 709	18 800	15 186	14 100	11 887	10 393	10 095
237	209	149	124	121	106	117
2 411	2 086	1 963	1 954	1 907	2 506	2 304
103	101	145	137	197	234	243
181	109	122	157	111	410	384
24	-	50	-	-	4	25
193	42	165	62	408	76	75
13	16	21	26	37	56	57
22 693	24 314	22 155	22 807	21 673	25 732	23 171
110	143	72	61	358	55	126
23	15	13	10	22	40	36
732	806	666	637	627	381	440
305	307	12	30	11	315	8
6 490	6 623	7 018	7 836	7 525	7 913	9 714
7 302	7 383	7 967	8 553	8 214	8 665	9 238

COMPTE DU CANADA

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)

	2019	2018	2017
Financement			
Financement direct	9 370 ³	8 000	–
Assurances			
Assurance crédit	28	15	36
Assurance d'institution financière	–	–	–
Garantie pour le commerce international	–	–	–
Assurance risques politiques	–	–	–
Total partiel	28	15	36
Total	9 398	8 015	36
Données financières et autres			
Financement (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts et des effets à recevoir	7 767	6 593	2 586
Valeur des prêts non déboursés	1 734	1 210	–
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	1 931	5 290	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	55	76	98
Sommes non versées sur les garanties de prêts	–	–	–
Sommes non affectées	–	–	–
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–
Nombre de transactions financées	4	1	–
Assurances (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	–	–	5
Valeur des indemnités versées	–	–	–
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	1	1

¹ Y compris les activités au titre des transactions de remboursement des droits de douane dans le secteur du bois d'œuvre.

² Y compris les sommes déboursées conjointement avec l'Office ontarien de financement relativement à des prêts dans le secteur automobile.

³ Y compris les activités de renouvellement des nouvelles transactions.

2016	2015 ¹	2014 ¹	2013	2012	2011	2010
-	156	25	-	1	-	76
28	41	28	30	41	44	129
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
28	41	28	30	41	44	129
28	197	53	30	42	44	205
2 998	3 359	2 924	2 821	3 164	3 442	4 720
-	-	-	-	-	-	505
-	156	25	-	-	569 ²	446 ²
121	142	164	186	208	241	295
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	2
-	2	1	-	-	-	5
3	7	6	9	9	8	10
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	13	13
-	-	-	-	-	-	1
1	1	1	1	1	4	7

GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

Bénéfice net – Résultat net à l'exclusion de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, des charges liées aux sinistres, des charges administratives et des profits et pertes latents.

CDOR – *Canadian Dollar Offered Rate* – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

Coût amorti – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité structurée – Une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Exposition en cas de défaillance – Correspond normalement à l'exposition brute attendue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Montant net des produits des activités ordinaires – Résultat net avant les éléments suivants : la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit; les charges liées aux sinistres; les charges administratives.

Montant net des produits du financement et des placements – Produits tirés d'actifs de financement, de location, de titres négociables ainsi que de placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Passif éventuel – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Perte en cas de défaillance – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêt déprécié individuellement – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

Prêts bruts – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Prêts productifs – Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance – Probabilité qu'un emprunteur soit défaillant.

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

Réassurance facultative – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'assurance – Le risque de perte ou de dommage découlant du fait que l'expérience réelle qu'un produit d'assurance subit diffère de celle présumée au moment de la structuration et de la tarification du produit.

Risque d'illiquidité – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque de change – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de marché – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque opérationnel – Le risque de perte ou de dommage résultant d'une carence ou d'un défaut attribuable à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Taux d'intérêt effectif – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

REPRÉSENTATION D'EDC

Au Canada

Siège social

Exportation et
développement Canada
150, rue Slater
Ottawa ON K1A 1K3
edc.ca

Région de l'Atlantique

Bureau d'Halifax

Tour 2
Bureau 1605
1969, rue Upper Water
Halifax NS B3J 3R7

Bureau de Charlottetown

BDC Place
Bureau 240
119, rue Kent
Charlottetown PE
C1A 1N3

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB E1C 1E5

Bureau de St. John's

510, rue Topsail
St. John's NL A1E 2C2

Région de l'Ontario

Bureau de Toronto

Bureau 3120
155, rue Wellington O.
Toronto ON M5V 3L3

Bureau de Kitchener

Catalyst137 Building
Bureau 460
137, rue Glasgow
Kitchener ON N2G 4X8

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON N6A 5P3

Bureau de Mississauga

Bureau 805
1, promenade City Centre
Mississauga ON L5B 1M2

Bureau de Windsor

Bureau 209
3270, promenade
Electricity
Walker Industrial Park
Windsor ON N8W 5J1

Région du Québec

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
CP 124
Montréal QC H4Z 1A1

Bureau de Brossard

Bureau 4300
4805, boulevard Lapinière
Brossard QC J4Z 0G2

Bureau de Drummondville

1412, rue Jean-
Berchmans-Michaud
Drummondville QC
J2C 7V3

Bureau de Québec

D-3, bureau 600
2875, boulevard Laurier
Québec QC G1V 2M2

Bureau de Saint-Laurent

Bureau 201
9900, boulevard Cavendish
Saint-Laurent QC
H4M 2V2

Bureau de Sherbrooke

93, rue Wellington Nord
Sherbrooke QC J1H 5B6

Région de l'Ouest

Bureau de Calgary

Bureau 2403
308, 4^e avenue Sud-Ouest
Calgary AB T2P 0H7

Bureau d'Edmonton

Bureau 3400
10180, 101^e rue
Edmonton AB T5J 3S4

Bureau de Regina

Bureau 300
1914, rue Hamilton
Regina SK S4P 3N6

Bureau de Saskatoon

Bureau 400
402, 21^e rue Est
Saskatoon SK S7K 0C3

Bureau de Vancouver

Bureau 400, Bentall Four
1055, rue Dunsmuir
CP 49086
Vancouver BC V7X 1G4

Bureau de Winnipeg

Bureau 1050
201, avenue Portage
Winnipeg MB R3B 3K6

À l'international

Amérique du Nord

Atlanta

Consulat général
du Canada
Bureau 1700
100 Colony Square
1175, rue Peachtree N.E.
Atlanta GA
30361-6205
États-Unis

Chicago

Consulat général
du Canada
Bureau 2400
180, ave. North Stetson
Chicago IL
60601
États-Unis

Mexico

Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
Mexico, D.F. 115806
Mexique

San Pedro Garza Garcia

Consulat général du
Canada
Bureau 404
Gomez Morin 955, 4^e étage
San Pedro Garza Garcia, NL
C.P. 66279
Mexique

Amérique du Sud

Bogotá

Ambassade du Canada
Carrera 7 #114-33
Piso 14, Bogotá
Colombie

Lima

Ambassade du Canada
Bolognesi 228, Miraflores
Lima 18, Pérou

Santiago

Ambassade du Canada
Nueva Tajamar
481 – Piso 12
Torre Norte
Las Condes
Santiago, Chili

Rio de Janeiro

Consulat général du
Canada
Av. Atlântica, 13^o Andar
Copacabana
Rio de Janeiro, Brésil
CEP 22021-000

São Paulo

Consulat général du
Canada
Av. das Nações Unidas
12901
Cenu Torre Norte
16^o Andar
CEP 04578-000
São Paulo – SP, Brésil

Europe

Düsseldorf

Consulat du Canada
Benrather Strasse 8
40213 Düsseldorf
Allemagne

Istanbul

Consulat général du
Canada
209 Buyukdere Caddesi
Tekfen Tower – 16^e étage
Levent 4
Istanbul 34394
Turquie

Londres

Haut-commissariat du
Canada
Trafalgar Square
Londres SW1Y 5BJ
Royaume-Uni

Afrique et Moyen-Orient

Johannesburg

Haut-commissariat du
Canada
10 Arnold Road
Johannesburg 2196
Afrique du Sud

Dubaï

Consulat général du
Canada
Jumeirah Emirates
Towers, 19^e étage
Chemin Sheikh Zayed
Dubaï, Émirats arabes unis

Asie

New Delhi

Haut-commissariat du
Canada
7/8 Shantipath
Chanakyanpuri
New Delhi 110021
Inde

Mumbai

Consulat général du
Canada
Indiabulls Finance Centre
21^e étage, tour 2
Senapati Bapat Marg
Chemin Elphinstone
(Ouest)
Mumbai 400013
Inde

Beijing

Ambassade du Canada
19, rue Dong Zhi Men Wai
District de Choyoang
Beijing 10600
Chine

Shanghai

Consulat général du
Canada
ECO City Building
8^e étage, 1788 Nanjing
Xi Lu
District de Jing An
Shanghai 200040
Chine

Singapour

Tour 3
Marina Bay Financial
Centre
12, boulevard Marina
34-04
Singapour 018982

Hong Kong

Consulat général du
Canada
5^e étage, tour 3
Exchange Square
8, Place Connaught
Central
Hong Kong RAS

Australie

Sydney

Consulat général du
Canada
Quay West
5^e étage
111, rue Harrington
NSW 2000




MANDAT D'EDC

Soutenir et développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada et la capacité du pays à y participer et à profiter des débouchés offerts sur le marché international.

MANDAT DE FINDEV CANADA

Fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien du développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international.





EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2020.
Tous droits réservés.



Canada